



BILAN D'ACTIVITÉ

2022



SOMMAIRE



- I.1 | Juridique, Commande publique • **P. 6**
- I.2 | Affaires générales • **P. 11**
- I.3 | Direction des Systèmes d'informations et du numérique • **P. 15**
- I.4 | Protection des données à caractères personnel • **P. 18**
- I.5 | Direction des Finances • **P. 20**
- I.6 | Coordination des achats • **P. 22**
- I.7 | Direction des Ressources humaines • **P. 23**
- I.8 | Direction des Bâtiments • **P. 30**

- II.1 | Relais territoriaux • **P. 37**
- II.2 | Le programme petite ville de demain • **P. 38**
- II.3 | Évaluation des politiques publiques • **P. 40**

- III.1 | Missions • **P. 44**
- III.2 | Moyens • **P. 45**
- III.3 | Bilan de l'année • **P. 45**
- III.4 | Perspective 2023 • **P. 48**

- IV.1 | Aménagement et commercialisation des parcs d'activités • **P. 52**
- IV.2 | Aide à l'implantation • **P. 55**
- IV.3 | Le pôle entrepreneuriat – création d'entreprise • **P. 56**
- IV.4 | Développement des filières d'excellence • **P. 58**
- IV.5 | Développement touristique • **P. 65**
- IV.6 | Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche • **P. 78**
- IV.7 | Économie sociale et solidaire • **P. 81**
- IV.8 | Chantier local d'insertion • **P. 82**
- IV.9 | Actions diverses ou autres activités • **P. 83**

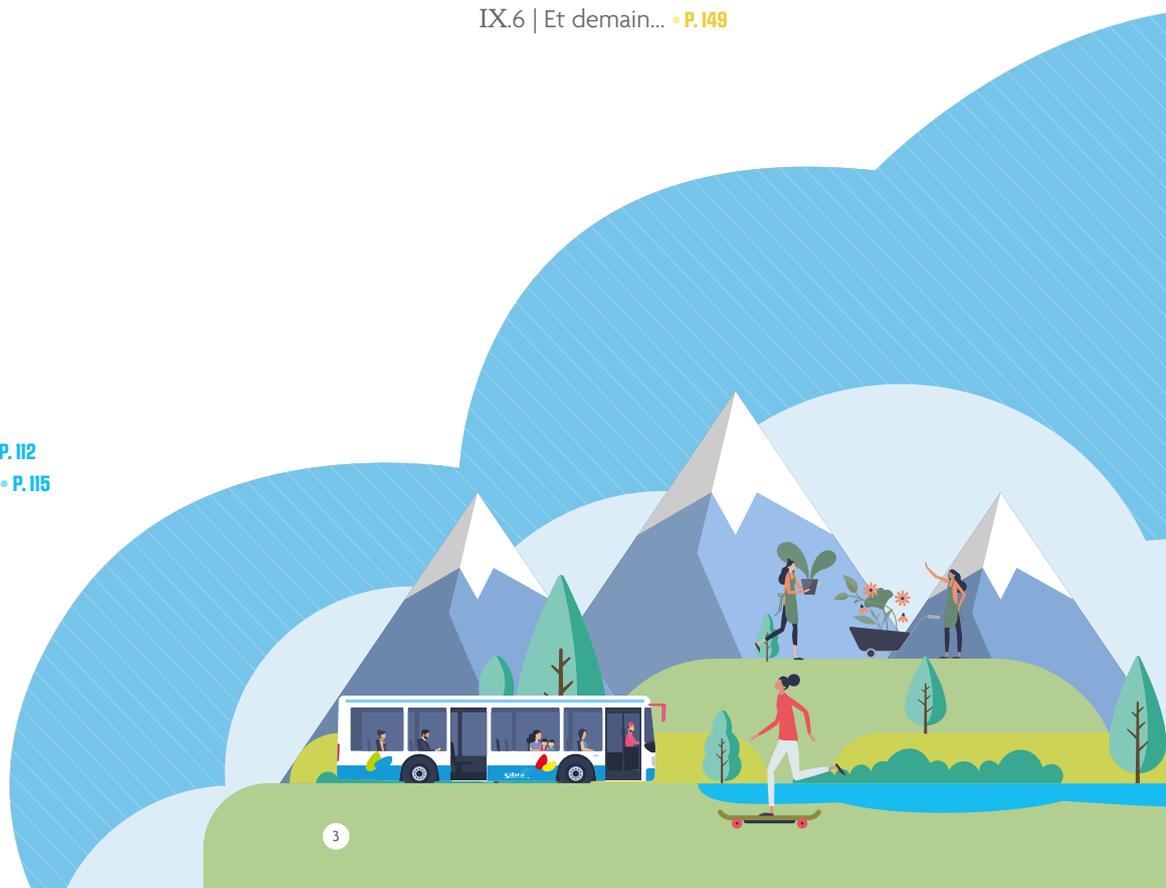
- V.1 | Direction de l'Eau potable • P. 90
- V.2 | Direction de la Valorisation des déchets • P. 92
- V.3 | Direction de l'Action environnementale • P. 96

- VIII.1 | Saison Hiver 2021-2022 • P. 118
- VIII.2 | Saison été 2022 • P. 131

- VI.1 | Le transport urbain et interurbain de voyageurs • P. 104
- VI.2 | Les transports scolaires • P. 104
- VI.3 | Les animations mobilités • P. 105
- VI.4 | Le transport ferroviaire • P. 105
- VI.5 | La politique cyclable / les infrastructures 2022 • P. 106
- VI.6 | La concertation et la programmation • P. 109

- IX.1 | La direction Grand Âge et Autonomie • P. 142
- IX.2 | Les services supports • P. 143
- IX.3 | Rester autonome chez soi • P. 146
- IX.4 | Se loger ou être hébergé : trouver une solution adaptée à chacun • P. 148
- IX.5 | Des actions pour gagner en lisibilité et en attractivité • P. 149
- IX.6 | Et demain... • P. 149

- VII.1 | Missions • P. 112
- VII.2 | Moyens • P. 112
- VII.3 | Bilan de l'année • P. 112
- VII.4 | Perspective 2023 • P. 115





[I] ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'Administration générale regroupe les services supports essentiels au fonctionnement quotidien du Grand Annecy et qui portent les fonctions transversales à tous les services.



I.1 | Juridique, Commande publique

I.1.1 COMMANDE PUBLIQUE

Missions

Le Grand Annecy est un acheteur public qui se doit de respecter les procédures de la commande publique.

Le service Commande publique a pour mission d'assister les services prescripteurs dans la structuration de leurs achats. Il assure la sécurité juridique des achats de la collectivité. Il est garant de la conformité des procédures et des contrats, ainsi que de l'exécution administrative de ces derniers.

Le service :

- Apporte conseils et expertise aux services prescripteurs ;
- Contrôle la construction et la constitution des dossiers de consultation des entreprises (y compris en cas de groupement de commandes) et accomplit les étapes de procédures jusqu'à la notification ;
- Accomplit les étapes de procédure pour les avenants ;
- Assure l'administration de la Commission d'Appel d'Offres ;

À noter que, selon le guide des procédures interne, les services restent autonomes pour toutes les procédures répondant à un besoin inférieur à 40 000,00 € HT.

Moyens humains

L'organisation du service a évolué en 2022, avec la création d'un nouveau poste de juriste commande publique, portant à 4 l'effectif du service : 1 chef de service, le juriste commande publique et 2 gestionnaires de marchés publics.

Il convient de noter le départ en retraite d'une gestionnaire de marchés, qui n'a pas pu être remplacée (infructuosité des jurys de recrutement).

Bilan de l'année 2022

Le service Commande publique a vécu une année 2022 riche et diversifiée.

L'activité du service est restée soutenue, le nombre de marchés lancés étant même en légère hausse par rapport à 2021.

L'utilisation de procédures « dérogatoires » ou de constructions contractuelles plus complexes ont confirmé la prise de maturité de la collectivité en termes de commande publique. Accompagnant cela, la nécessité d'une expertise accrue du service Commande publique s'est traduite par la création d'un nouveau poste de juriste commande publique.

Au niveau de l'exécution des marchés, le service a été sollicité régulièrement par les services prescripteurs et par les titulaires des marchés sur les moyens de prendre en compte la hausse des prix.

Enfin, le service a été associé par la coordinatrice des achats sur différents sujets, et notamment pour l'élaboration du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

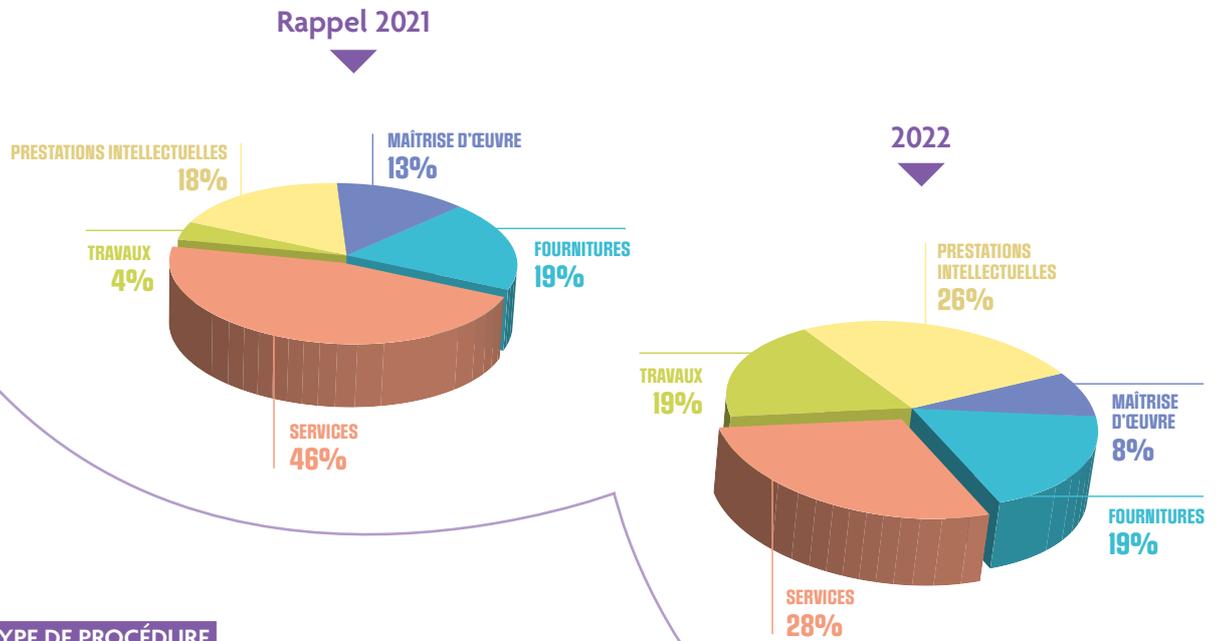
CHIFFRES CLÉS DU NOMBRE DE PROCÉDURES SUIVIES (>40 000 € HT)

100
2020

75
2021

84
2022

TYPE DE MARCHÉ

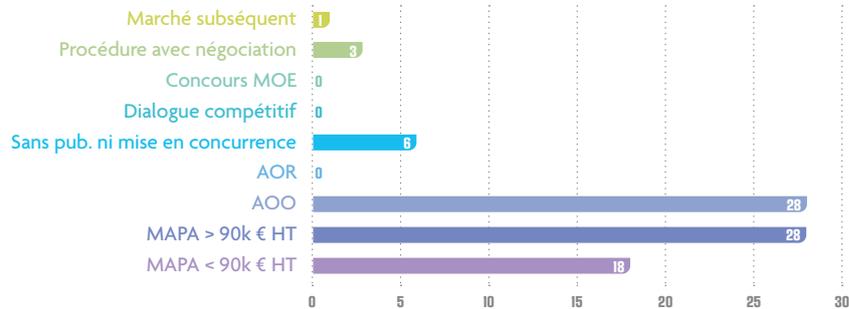


RÉPARTITION PAR TYPE DE PROCÉDURE

Rappel 2021

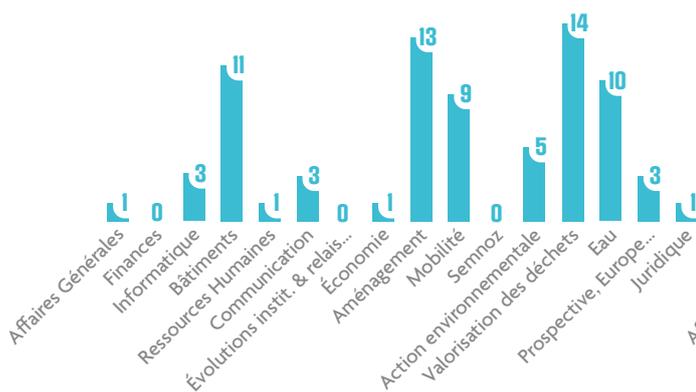


2022

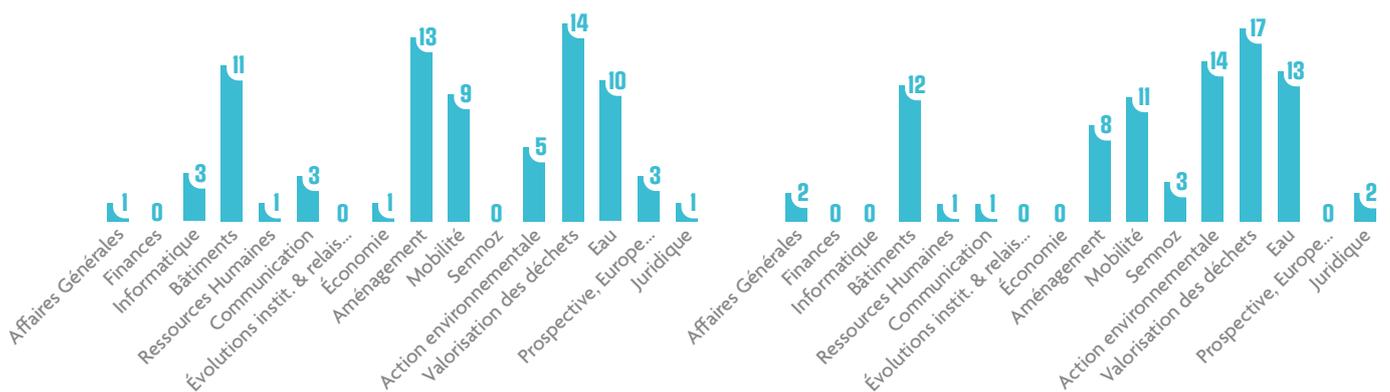


RÉPARTITION PAR DIRECTION

Rappel 2021



2022



CHIFFRES CLÉS PLATEFORME

	2020	2021	2022
NOMBRE DE VISITES	3381	4270	10553
NOMBRE DE RETRAITS	2512	2881	3125
OFFRES REMISES	313	327	273

COMMENTAIRE

La plateforme joue son rôle et son attractivité est confirmée : les marchés du Grand Annecy sont visibles par les entreprises ciblées.

Une explosion du nombre de visites est constatée. Il est difficile de déterminer les causes de cette forte augmentation et d'en tirer des conclusions.

Le nombre de retraits de dossier continue d'augmenter.

Par contre, la baisse du nombre d'offres entre 2021 et 2022 interroge, d'autant que le nombre de consultation a augmenté. Il est difficile d'en déterminer les causes.

Perspective 2023

L'année 2023 s'annonce riche en défis.

Le départ du chef de service en mars sera à l'origine d'une période transitoire dans l'organisation du service.

Le renforcement et la réorganisation du service resteront des priorités, notamment avec un nouveau poste d'assistance administrative à pourvoir et le redéploiement d'un poste de gestionnaire en poste de juriste, pour continuer la prise de compétence et d'expertise.

La mise en place du logiciel de gestion et de rédaction des marchés reste un chantier majeur à mener, de même que la refonte du guide des procédures, attendue par beaucoup (projets à mener sous réserve de recrutements).

Enfin, le travail devra être poursuivi avec la coordinatrice des achats par exemple sur les clauses environnementales et sociales dans les marchés, ou sur la programmation des achats.

I.1.2 AFFAIRES JURIDIQUES

L'année 2022 a été marquée par la sollicitation toujours croissante du service des affaires juridiques en matière de conseils et avis juridiques par les directions opérationnelles. Pour y répondre, le service a poursuivi sa structuration par la mise en place d'un outil de suivi d'activité et par la formalisation d'une procédure formelle de saisine. À noter également, le renouvellement de certains marchés publics gérés directement par le service des affaires juridiques, tel celui relatif aux prestations de services d'assurance, malgré le contexte de restructuration de la filière.

Missions

L'activité du service des affaires juridiques s'articule autour de 4 principales missions :

- la gestion et le suivi des sinistres,
- le conseil et le suivi des contentieux,
- la sécurisation juridique des actes administratifs de toutes natures,
- le conseil auprès des autres directions fonctionnelles et opérationnelles du Grand Annecy.

Moyens humains

Le service des affaires juridiques est composé de 4 agents spécialisés en droit public

Bilan de l'année

En matière d'avis et conseils juridiques :

Sur l'année 2022, plus de 120 avis juridiques ont été délivrés à la demande des services prescripteurs. Ces avis portaient sur des questions aussi diverses que la réglementation en matière d'aides économiques apportées aux entreprises et associations du territoire, l'exercice du droit de préemption urbain, la mutualisation de services...

En matière de gestion et suivi des sinistres

ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
NOMBRE DE SINISTRES	27	37	30	28	38	38

La majorité des sinistres de responsabilité civile 2022 sont relatifs à l'eau potable et aux eaux pluviales urbaines. D'une manière générale, la sinistralité est en hausse, les phénomènes météorologiques plus intenses peuvent partiellement expliquer ce phénomène.

Le secteur de l'assurance de responsabilité civile pour les

collectivités est en mutation, avec une difficulté accrue pour les collectivités de contracter une couverture d'assurance de responsabilité civile. La durée du contrat d'assurance de responsabilité civile était uniquement d'une année, soit juste pour l'année 2022.

ASSURANCE DE DOMMAGES AUX BIENS

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
NOMBRE DE SINISTRES	11	6	4	6	2	6

La sinistralité est en nette baisse depuis 2017. La prime d'assurance de dommages aux biens est calculée sur la superficie du patrimoine bâti du Grand Annecy.

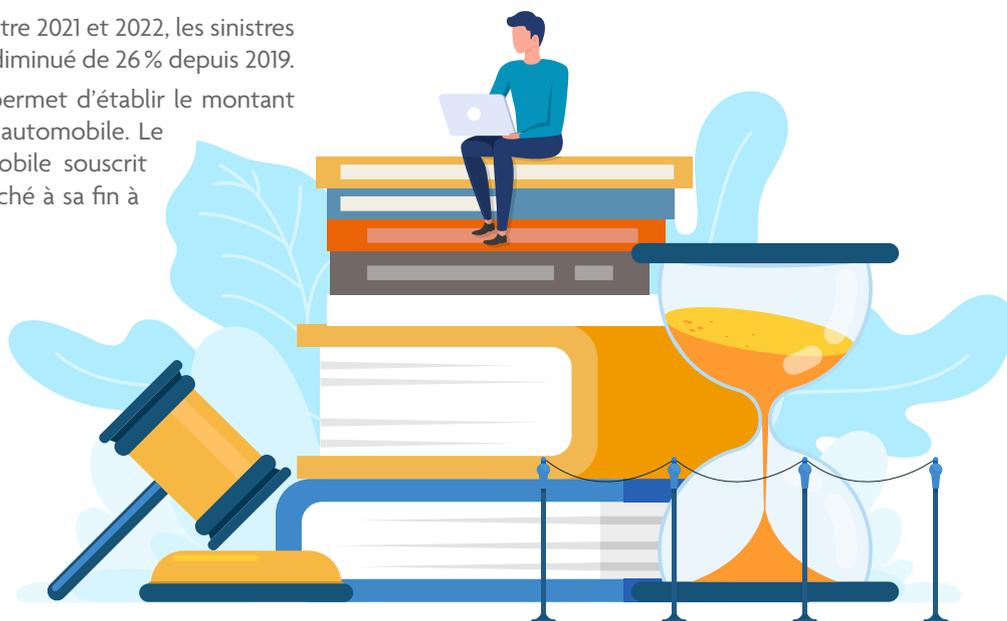
Le contrat d'assurance de dommages aux biens souscrit pour la période 2018 à 2022 a touché à sa fin à l'issue de l'année 2022.

ASSURANCE RELATIVE À LA FLOTTE AUTOMOBILE

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
NOMBRE DE SINISTRES	62	48	64	44	42	48

Bien qu'en légère augmentation entre 2021 et 2022, les sinistres relatifs à la flotte automobile ont diminué de 26 % depuis 2019.

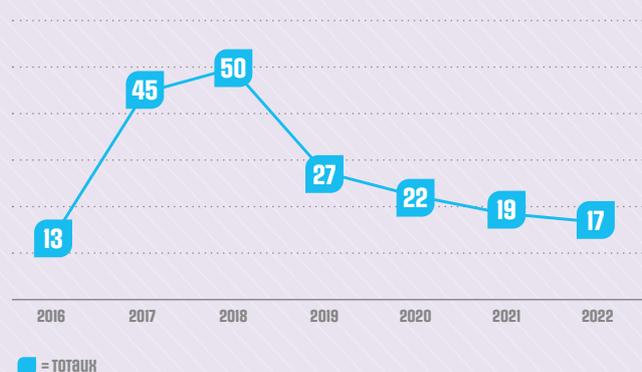
Le nombre de véhicules assurés permet d'établir le montant de la prime d'assurance de flotte automobile. Le contrat d'assurance flotte automobile souscrit pour la période 2018 à 2022 a touché à sa fin à l'issue de l'année 2022.



En matière de gestion et suivi des contentieux :

En 2022, 17 contentieux nouveaux ont été enregistrés. Depuis la fusion des anciens EPCI de notre territoire effectué en 2017, ce chiffre est en constante diminution.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTENTIEUX PAR ANNÉE

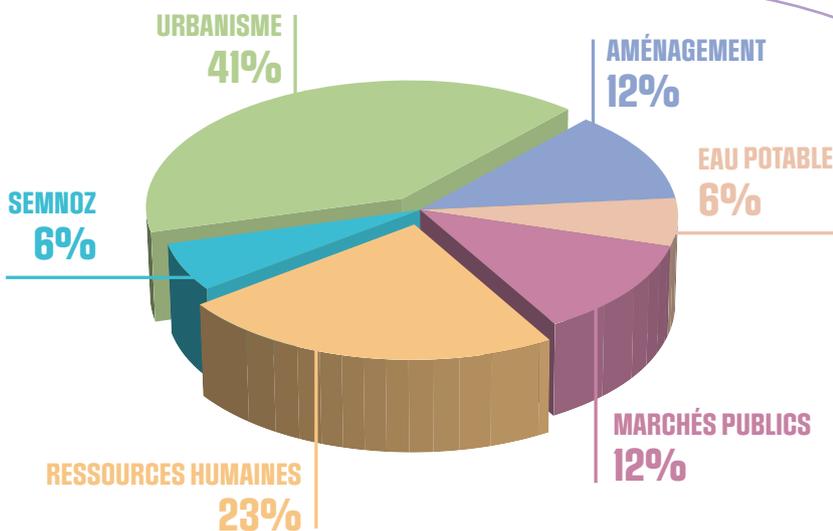


Cette courbe descendante s'explique principalement par l'effet de la diminution des contentieux relatifs aux questions d'urbanisme (28 contentieux liés à l'urbanisme en 2017 ; 7 en 2022).

LA RÉPARTITION DES CONTENTIEUX ENREGISTRÉS EN 2022 S'EFFECTUE COMME SUIT :

Perspective 2023

À moyens constants, le service des affaires juridiques demeurera attentif aux besoins des services prescripteurs en proposant autant que possible des fiches types de procédure, et notamment en matière d'occupation sans titre du foncier intercommunal, tout en assurant ses missions courantes liées à la sécurisation juridique des actes administratifs.



I.1.3 ARCHIVES

Les activités 2022 du service Archives se sont articulées autour de :

- Poursuite classement arriéré C2A (Classement service de l'eau, secrétariat général...);
- Classement Grand Annecy (service de l'Eau, secrétariat général);
- Aide à la recherche en interne (90 % des demandes émanant des directions Marchés Publics - Affaires juridiques et Bâtiments).

Missions

- Classement et tri des archives papier;
- Production de répertoires pour les services;
- Eliminations règlementaires;
- Accompagnement des services dans les procédures de versement provisoire;
- Sensibilisation des services sur la question des archives publiques;
- Aide à la recherche des agents;
- Veille sur la conservation préventive;
- Rédaction de documents d'information (guides, fiches pratiques...).

Moyens humains

Pour gérer son service Archives, le Grand Annecy fait appel au «service Archivistes» du Centre de Gestion 74 depuis 2017 (comme la C2A le faisait depuis 2011). La mission habituelle prévoit 135 jours annuels, mais elle s'est écourtée à 105 jours en 2022 suite à une absence de l'archiviste en fin d'année.

Le service Archives dispose au 2^e sous-sol du siège du Grand Annecy de deux salles d'archives de 115 et 70 m², équipées en rayonnages mobiles pour accueillir jusqu'à 2340 mètres linéaires de documents.

Bilan de l'année

- Classement : 150 mètres linéaires dans les fonds C2A et Grand Annecy;
- 35 ml en archives définitives;
- 115 ml en archives éliminables à terme.

Sélection pour élimination :

- 85 mètres linéaires d'archives;
- 6 mètres linéaires de documentation.

Consultations d'archives : environ 35 communications.

Taux de remplissage des salles d'archives : 85%.

Les salles d'archives devraient être pleines fin 2024.

Nombre de fonds d'archives gérés par le service : 38.

Perspective 2023

- Clôturer le classement du Syndicat Intercommunal des Eaux des Roselières (SIER);
- Clôturer le classement du District de l'Agglomération d'Annecy (DAA);
- Continuer la résorption de l'arriéré du classement C2A;
- Concrétisation du guide archivage.

I.2 | Affaires générales

La direction des Affaires générales est une direction transversale comprenant 3 services, soit 11 agents :

- Secrétariat général;
- Gestion et suivi des actes;
- Moyens généraux.

Missions

Dans ce cadre, elle peut être amenée à apporter conseil, accompagnement et soutien aux autres directions. Au cœur du processus décisionnel, elle garantit les délais et les procédures institutionnelles.

Globalement, cette direction assure plusieurs missions :

- Veiller au bon fonctionnement des instances délibératives (Bureau et Conseil);

- Assister le Directeur général;
- Piloter les dossiers transversaux sous l'autorité du Directeur Général;
- Faciliter le fonctionnement administratif et le travail avec les élus.

Convocations, organisation et diffusion des procès-verbaux de 4 commissions :

- Commission des finances ;
- Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ;
- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) ;
- Commission intercommunale des impôts directs (CIID) ;
- Traiter le courrier entrant.

Le Secrétariat Général est chargé de l'ouverture de toutes les enveloppes et du traitement des courriers arrivés au Grand Anney. Certains documents sont transmis directement aux directions concernées et ceux nécessitant une réponse ou destinés à plusieurs services sont enregistrés dans un logiciel métier permettant un suivi précis.

Il est également chargé du traitement de la boîte mail générique du Grand Anney et de l'enregistrement des messages nécessitant une réponse.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le logiciel Post Office Citoyen a été déployé sur l'ensemble des services. Cette organisation donne globalement satisfaction et permet de réduire la circulation du papier au sein de notre intercommunalité.

Le Secrétariat Général accompagne les services dans l'utilisation de ce logiciel et forme les nouveaux collègues susceptibles de l'utiliser.

Informers les nouveaux arrivants sur notre territoire

Le Secrétariat Général, chargé de l'envoi de ce courrier, reçoit chaque mois de la Poste un fichier mentionnant les noms et adresses des personnes arrivées le mois précédent, ce qui lui permet d'envoyer cette lettre de bienvenue à chaque personne ou famille s'installant sur le territoire.

Assurer le suivi financier de la direction

Le secrétariat général est chargé du suivi financier des dépenses de la direction des Affaires générales. Il élabore le budget, procède à l'engagement des dépenses et à la validation des factures, via le logiciel e-sedit.

I.2.2 GESTION ET DE SUIVI DES ACTES

Parmi les faits marquants de l'année 2022, le service « Gestion et suivi des actes » a :

- livré un « memento pour la rédaction des délibérations », visant à formaliser des préconisations pour : accompagner les rédacteurs dans la préparation de ces actes administratifs présentés au vote du Bureau et du Conseil communautaire ;
- sécuriser la chaîne de validation des projets de délibérations ;
- élaboré et animé deux webinaires en interne, très suivis, sur : la rédaction des délibérations, le fonctionnement du logiciel métier afférent (« Airs Delib ») ;
- mis en œuvre la réforme de la publication des actes administratifs, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

Cette réforme a entraîné une simplification de la publicité des actes (suppression de l'affichage notamment) mais a également complexifié la production des délibérations, notamment du fait de l'obligation de signature de chaque délibération par le secrétaire de séance. L'ensemble des modèles a dû faire l'objet d'une adaptation (notamment sur le logiciel Airs délib.).

Missions

Après chaque réunion du Bureau et du Conseil, le service Gestion et suivi des actes instruit la production des délibérations et les transmet en Préfecture par voie électronique pour le contrôle de légalité. Il s'assure enfin, en lien avec les services, du suivi

Divers

Gestion des adresses et mise à jour des différents fichiers partagés avec les services (adresses postales, mails).

Rédaction de modèles de documents (lettres, procès-verbaux, notes de synthèse) dans le cadre de la gestion de la charte graphique.

Après la cyberattaque, le secrétariat général a travaillé sur une nouvelle arborescence des fichiers de la direction des Affaires générales et le partage de certains fichiers avec les autres services.

Moyens humains

Composé de 2 agents, soit 1,8 équivalent temps plein, le Secrétariat Général réalise différentes missions

Bilan de l'année

En 2022, chaque nouvel arrivant sur le territoire d'une des 34 communes du Grand Anney a été destinataire d'un courrier lui souhaitant la bienvenue, lui présentant succinctement la Communauté d'agglomération et l'invitant à se présenter au siège pour récupérer un sac contenant des guides pratiques, des informations diverses, des tickets de bus.

1 145 personnes ou familles ont été identifiées par la Poste comme nouvellement arrivantes sur le territoire du Grand Anney (pour rappel, elles étaient 1 356 en 2021).

Indicateurs (nombre)	2021	2022	2021/22
Courriers enregistrés au secrétariat général	2 454	2 290	- 6,7 %

Perspective 2023

En 2023, outre la continuité de ses missions, le Secrétariat Général prévoit de mettre en place et animer un groupe métier des assistants administratifs, pour faciliter la coopération et l'harmonisation des pratiques au sein de l'EPCI.

des dossiers (notification et mise en signature des documents contractuels).

Ce service est également chargé de l'élaboration et du suivi des décisions de la Présidente, et notamment de la signature des

conventions et avenants liés aux locations de locaux dans les pôles entrepreneuriaux du Grand Annecy.

Depuis la fusion de 2017, le service Gestion et suivi des actes a en charge l'élaboration des arrêtés réglementaires dont le volume est principalement lié à la montée en charge de la compétence urbanisme. En relation avec la direction des Finances, il élabore les arrêtés de nomination des régisseurs permettant le fonctionnement des régies du Grand Annecy.

Les délibérations, décisions de la Présidente et arrêtés réglementaires sont consultables sur le site internet du Grand Annecy : www.grandannecy.fr.

Moyens humains

Composé d'un agent à temps plein, ce service transversal est garant de la transmission en Préfecture de tous les actes du Grand Annecy pour qu'ils deviennent exécutoires.

Bilan de l'année

INDICATEURS (NOMBRE)	2021		2022		2021/2022	
Délibérations	366	658	343	639	-6,28 %	-2,89 %
Décisions de la Présidente	292		296		1,37 %	
Arrêtés réglementaires	42		64		52,38 %	
Arrêtés de nomination de régisseurs	29		32		10,34 %	

CONSTAT

Depuis début 2021, les délibérations et les décisions de la Présidente sont dans des registres séparés et font l'objet d'une numérotation distincte.

En ce qui concerne les délibérations et les décisions de la Présidente, le nombre total de dossiers traités par le service a légèrement diminué (-2,89 %). Le nombre de décisions est stable par rapport à l'année 2021 (+1,37 %). Le nombre de délibérations est en léger recul par rapport à l'année 2021 (-6,28 %).

À contrario, les arrêtés réglementaires de l'année 2022 ont augmenté assez fortement (+ 52,38 %). La variation par rapport à l'année 2021 s'explique notamment par une augmentation des arrêtés liés au PLU et quelques changements dans les délégations des élus.

Par ailleurs, on peut noter que le nombre des arrêtés de nomination de régisseurs, mandataires ou mandataires suppléants demeure stable, en légère augmentation (+ 10,34 %).

I.2.3 MOYENS GÉNÉRAUX

Le service des Moyens généraux assure diverses missions d'accueil et de logistique pour faciliter le fonctionnement quotidien de l'administration et des instances décisionnelles.

Missions

- Accueillir les citoyens, au siège et/ou par téléphone ;
- Prise en charge du courrier ;
- Organisation logistique des événements et des assemblées ;
- Gestion des commandes et du stock de fournitures administratives ;
- Suivi du gardiennage et du nettoyage des locaux du siège.

Moyens humains

Le service est composé de 8 personnes à temps plein.

Bilan de l'année

Accueillir les citoyens, au siège et/ou par téléphone

En 2022, une cinquantaine de personnes en moyenne se sont présentées chaque jour à l'accueil du siège pour un renseignement, un rendez-vous ou participer à une réunion dans les locaux du siège.

Chaque jour, environ 100 appels téléphoniques sont arrivés sur le numéro général et ont été traités.

L'accueil gère le planning de réservation des salles de réunion situées au siège et la réservation des vélos, cartes de bus et cartes d'autoroute mis à la disposition de tous les agents pour leurs déplacements professionnels.

Prise en charge du courrier

En 2022, les appariteurs ont récupéré chaque matin à la Poste le courrier du jour. Ils ont distribué et collecté tous les documents du siège vers les établissements annexes.

Les 3 tournées journalières, mises en place à la création du Grand Annecy en 2017, sont maintenant bien installées et connues de tous les services, aussi bien internes qu'externes.

La compétence urbanisme, dont l'instruction des autorisations droits des sols, induit la circulation de nombreux dossiers entre le Grand Annecy et les communes. Le Service des moyens généraux est chargé de la circulation de ces dossiers entre les différents acteurs.

Le courrier pour l'extérieur est affranchi et porté chaque soir à la Poste.

Organisation logistique des événements et des assemblées

Le service des Moyens généraux est chargé de la logistique : mise en place des salles, service..., lors de la tenue d'événements, cérémonies et assemblées.

Un agent a été recruté en 2020 pour contribuer au service durant les événements organisés par l'Administration générale et accompagne en renfort les services dans leurs événements.

En 2022, 354 heures ont été consacrées à cette mission pour 67 événements, contre 231 heures pour 34 événements en 2021.

Gestion des commandes et du stock de fournitures administratives

Le service des Moyens généraux gère le stock et les commandes de fournitures administratives pour les directions qui relèvent du budget principal. Il achemine les fournitures commandées auprès des directions localisées au siège et dans les sites délocalisés.

Suivi du gardiennage et du nettoyage des locaux du siège

Le service des Moyens généraux effectue le suivi de ces deux postes auprès des entreprises retenues.

Le nombre de plis affranchis en 2022 est légèrement inférieur à celui de 2021.

Le nombre de kilomètres effectués par les appariteurs en 2022 est quasiment le même qu'en 2021.

La petite diminution (voir tableau) s'explique sur le fait qu'un véhicule de prêt a été affecté au service des Moyens Généraux, suite à un accident de la route, le kilométrage n'a donc pas pu être relevé pour une période d'un mois.

Perspective 2023

Le service des Moyens généraux est de plus en plus sollicité et il évolue régulièrement dans son organisation pour répondre au mieux aux demandes qui lui sont faites. Pour 2023, la gestion mutualisée de plusieurs ressources (pool de véhicules, entretien et surveillance des bâtiments, amélioration de la coordination de l'accueil du siège avec les autres services d'accueil du public et les services opérationnels) est à l'étude mais nécessite de structurer et consolider davantage l'équipe en place. En outre, le marché de nettoyage des locaux de l'EPCI devra être renouvelé, à l'échelle de l'ensemble de la collectivité, en partenariat avec la direction des Bâtiments.

INDICATEURS (nombre)	2021	2022	2021/22
Plis affranchis	58 649	52 914	- 9,7%
Kilomètres parcourus par les appariteurs	55 575	51 714	- 7%

I.3 | Direction des Systèmes d'informations et du numérique

Missions

Missions récurrentes et Pôles de compétences

> Assistance aux utilisateurs

La DSIN assure le support des utilisateurs et élus du Grand Annecy en répondant aux pannes et incidents qui peuvent survenir sur les matériels, logiciels et outils mis

à leur disposition. Elle les accompagne au quotidien dans l'utilisation de ces outils numériques.

> Gestion des équipements informatiques (postes de travail, téléphones, tablettes, etc.)

La DSIN assure la mise à disposition et le remplacement progressif des matériels (ordinateurs, téléphones fixes et mobiles, photocopieurs) déjà amortis ou vieillissants.

Elle est responsable du maintien en condition opérationnel des équipements en veillant notamment :

- Au déploiement complet des mises à jour correctives, évolutives et de sécurité de l'ensemble des outils (Système d'exploitation, logiciels tiers, antivirus)
- À la surveillance des alertes de sécurité (par des outils internes et externes)

Gestion des comptes des applications communes

La DSIN gère la création, le suivi et la suppression des comptes des applications courantes (Windows, Zimbra, Nextcloud...).

Suivi des applications métiers

Dans le cadre de gestion d'un portefeuille d'applications, la DSIN assure l'interface avec les éditeurs de solutions pour la déclaration, le suivi des incidents, les demandes d'assistance ainsi que les mises à jour mineures ou majeures.

Sécurité informatique

La DSIN met en œuvre les mesures de cybersécurité nécessaires sur l'ensemble du service Informatique et assure une veille active dans ce domaine.

Elle assure un rôle de conseil, de sensibilisation, d'assistance, d'information et d'alertes à l'ensemble des agents et élus du Grand Annecy.

Gestion des infrastructures réseau

La DSIN est garante du maintien en condition opérationnelle des infrastructures systèmes, réseaux et télécoms et met en œuvre les projets d'évolution et de modernisation nécessaires.

Elle assure le déploiement de nouveaux serveurs afin d'accueillir de nouvelles applications métier ou logiciels.

Elle réalise des sauvegardes de l'ensemble des données logicielles et utilisateurs, veille à leur bon déroulement ainsi qu'à leur mise hors ligne pour raison de sécurité.

Gestion de projet et de la donnée

La DSIN accompagne les directions du Grand Annecy dans la réalisation de leurs projets numériques en tant qu'« assistant à maîtrise d'ouvrage » en apportant conseil et expertise technique.

Elle pilote les projets transversaux de dématérialisation.

Elle est garante de la bonne gouvernance de la donnée et met en œuvre son recensement, sa centralisation, sa mise en forme, sa mise à disposition et publication (dans le cadre de l'Open Data).

Gestion des marchés informatiques

La DSIN conseille et accompagne les directions dans la rédaction de leurs cahiers des charges pour leurs applications métier notamment sur la partie technique.

Accompagnement au changement et sensibilisation

Elle travaille dans une logique d'amélioration continue à la modernisation des outils numériques : accompagnement au changement et aux nouveaux usages, promotion des bonnes pratiques (formations, tutoriels, etc.).

Moyens humains

RH

En 2022, la DSIN est composée de 10 agents dont 2 postes vacants, et d'un apprenti. Un responsable de la sécurité des systèmes d'information, recruté en juillet 2022 et rattaché à la Direction générale adjointe, travaille en étroite collaboration avec la DSIN afin de décliner les projets opérationnels issue de la politique des systèmes d'information. Il apporte ses conseils et recommandations en matière de sécurité des systèmes d'informations.

Techniques

La DSIN administre, maintient, supervise et sécurise :

- 75 serveurs « on premise » et cloud (serveurs d'infrastructure, serveurs applicatifs);
- Près de 750 ordinateurs;
- 350 téléphones mobiles;
- Environ 600 téléphones;
- 700 comptes utilisateur Windows;
- 850 comptes Zimbra;
- Plus de 700 comptes Nextcloud.

Bilan de l'année 2022 et Perspective 2023

Projets d'infrastructure

> Réseau et sécurité

En début d'année 2022, nous avons terminé le déploiement du VPN afin de permettre aux agents d'établir une connexion sécurisée et complète au système d'information du Grand Annecy depuis l'extérieur, avec notamment la mise en place d'un mécanisme de double authentification via téléphone mobile.

Nous avons poursuivi notre démarche de sécurisation du réseau du Semnoz en procédant au remplacement des équipements actifs (commutateurs réseau), et à l'installation d'un Pare-feu afin de sécuriser l'accès Internet local.

Nous terminés le projet Netwrix (outil de surveillance du système d'information et d'alertes).

Pack Relais de France Relance : nous avons déployé dans le cadre du plan France Relance le bastion d'administration Wallix (certifiée par l'ANSSI). Cet outil permet d'accéder de manière sécurisée aux ressources informatiques sensibles pour les administrateurs. L'autre fonctionnalité permettant de sécuriser et surveiller la connexion des prestataires sera réalisée en 2023.

Nous avons déployé l'infrastructure WIFI du CIAS dans les Ehpad via un accompagnement technique dans l'installation des bornes wifi ainsi que le paramétrage de la plateforme d'administration.

Nous avons procédé à l'installation de la fibre optique dans les locaux du service des eaux pluviales au parc des services techniques.

En collaboration avec la direction des Bâtiments, nous avons participé à la conception d'une nouvelle architecture technique pour l'arrivée du FTTH (fibre optique) dans les pépinières. Nous avons accompagné les entreprises afin que les raccordements soient réalisés dans les règles de l'art et que le Grand Annecy en garde la maîtrise. Galileo a été choisi comme site pilote.

Pépinière de Saint-Jorioz : installation et paramétrage des équipements nécessaires à l'emménagement des entreprises (Pare-Feu, accès Internet, WIFI, commutateurs réseau).

> Infrastructure logicielle

Nous avons procédé à la refonte et remise en fonctionnement de l'outil de gestion de parc informatique et de tickets au support (GLPI).

Nous avons accompagné la direction de l'Eau potable dans la mise en œuvre d'un module d'intelligence artificielle de la société Faibrik pour leur service de relations usagers. Ce service permet aux usagers d'être accompagnés de manière automatique et personnalisée dans leurs demandes et de faciliter le travail des agents qui les traitent. Nous avons étudié l'architecture technique proposée par la société et déployé les nouveaux serveurs nécessaires à l'installation de cet outil.

> Équipements

Quatre salles de réunion ont été équipées en matériel audio-visuel moderne (écrans tactiles type tableau blanc avec connexions sans fil des sources vidéo (clickshare), formation des utilisateurs.

Les nouveaux copieurs Ricoh ont été déployés dans le cadre du renouvellement du marché.

Deux serveurs de stockage répliqués (Siège et Résidence heureuse) ont été installés afin d'héberger les fichiers très volumineux, notamment pour la direction de la Communication, le SIG, la direction de la Prospective et l'outil de GED du CIAS (Trapec).

La DSIN a activement accompagné la DRH pour assurer la tenue des élections professionnelles dont le vote s'opérait par voie électronique (mise à disposition d'ordinateurs fixes sécurisés (sessions génériques aux droits limités) et de tablettes.

Déploiement du flexoffice en lien avec l'Administration générale. Mise en place de 27 bureaux partagés avec écrans et configuration des réseaux.

Projets applicatifs

> Gestion de la donnée

SIG commun : poursuite du travail engagé, implication des services aux enjeux d'un SIG commun, accompagnement dans la prise en main du SIG, publication de cartes.

LIZMAP et Qfield : déploiement pour expérimentation de 2 outils de visualisation WEB des données géographiques pour les non spécialistes.

Open Data : Mise à jour et intégration de nouvelles données sur la plateforme Datagouv.fr

> Gestion de projet

Cloud collaboratif NextCloud : poursuite du déploiement au sein de l'Agglomération.

Organisation de deux sessions de 6 formations sur des thématiques ciblées, ouvertes à tous les agents de l'agglomération et dispensées en visio (replay disponible)

Organisation d'une formation à destination des élus, en visio.

Formation sur site des directions métiers

Création de tutoriels d'utilisation et diffusés à l'ensemble du Grand Annecy.

Création de plateformes Nextcloud supplémentaires et des serveurs associés : Espace citoyen, plateforme d'échanges avec les communes, observatoire. Paramétrage et aide à la prise en main.

GPAO – Gestion de projet : Acculturation et outil

Recensement des besoins des chefs de projets, création d'une cellule agile composée de chefs de projets transverses (DRH, Prospective), saisine de l'EDIR et du collectif des directeurs pour le lancement du projet.

Agate

Mise en production de l'application Agate dont le lancement avait dû être différé suite à la cyberattaque subie par la Ville d'Annecy.

Suivi des mises à jour mineurs de l'appli, mise à jour des contenus et recensement des évolutions attendues.

DONNÉES CHIFFRÉES

297 tickets d'incidents en moyenne sont traités chaque mois sur l'année 2022.



NextADS et NextADS service

Mise en place d'un webservice pour la gestion, le suivi et l'instruction des documents dématérialisés d'urbanisme (PC, DT, CU...). Ce Webservice se connecte au référentiel national Plat'au.

> Gestion des marchés informatiques

Application Cosoft : accompagnement des pépinières dans l'acquisition d'une plateforme de réservation de ressources et d'animation de communauté.

Participation aux échanges avec le prestataire retenu dans le cadre du projet de refonte du Site Internet de la collectivité, en appui de la direction de la Communication.

Application Klaxoon : acquisition de licences afin de faciliter l'animation des réunions. Accompagnement à la formation des utilisateurs.

> Accompagnement au changement et sensibilisation Numérique responsable

Préparation d'un plan d'action en vue d'une signature de la charte de L'INR (institut du numérique responsable), préparation de l'adhésion à l'INR.

Participation à la fresque du numérique.

Plan d'économie d'énergie hiver 2022/2023.

Recensement des consommations et optimisation des outils dans un objectif d'économie d'énergie.

Acquisition et paramétrage d'une solution d'envoi de SMS en masse. Actions de communication auprès des agents. Mise en œuvre d'une salle à la Césièrre pour la régie de l'eau (fermeture du siège tous les vendredis de fin novembre à début mars).

Boîte à ressources, en collaboration avec la direction des Affaires générales.

Mise en place fonctionnelle (paramétrage du dossier, création des groupes utilisateurs de la boîte à ressources) sur le cloud collaboratif NextCloud.

Déploiement de la boîte à ressources aux agents de l'Agglo et formation des contributeurs.

Conférences CIAS.

Préparation des contenus et animations de conférence à destination des personnes âgées sur la thématique de la cybersécurité et protection des données personnelles.

Participation active à la journée d'accueil des nouveaux arrivants via la tenue d'un stand.

Campagne de phishing réalisée par le RSSI afin de sensibiliser l'ensemble des utilisateurs de Grand Annecy aux risques cyber.

Recrutement

Recrutement d'un nouveau responsable de la sécurité des systèmes d'information, arrivé début juillet et dont le poste est mutualisé avec le SILA.

Postes vacants

Une chargée de projet a quitté le Grand Annecy à l'été 2022, son poste est demeuré vacant faces aux difficultés de recrutement rencontrées.

Un poste au service infrastructure est également vacant.

La fin d'année a été marquée par le départ en retraite de la Directrice de la DSIN en septembre 2022.

Ces postes non pourvus ont soumis l'équipe à de fortes tensions et une charge de travail importante, tandis que les conséquences de la cyberattaque se faisaient toujours sentir fortement (contraintes de sécurité pesant sur le travail quotidien, relations parfois tendues avec certains collaborateurs).

I.4 | Protection des données à caractères personnel

Missions

Information et sensibilisation

Informar, conseiller et sensibiliser les acteurs de la conformité.

Recensement, contrôle et mise en conformité

Répertorier les traitements (ensemble d'opérations) en lien avec les données à caractère personnel et s'assurer de leur « conformité par défaut » et établir le registre des traitements.

S'assurer de la conformité des nouveaux traitements dès la conception (notamment dans le cadre de la gestion de projet).

S'assurer de la conformité des sous-traitants.

Gestion des risques

- Réaliser les analyses d'impacts relatives à la protection des données pour les traitements sensibles présentant un risque pour les usagers ou la collectivité ;

- S'assurer que les traitements sensibles bénéficient de mesures de protection adaptées et mettre en œuvre les mesures correctives le cas échéant.

Gestion des demandes en lien avec les données à caractère personnel

- Gérer les demandes d'exercice des droits des usagers;
- Gérer les urgences (plaintes, contrôles, violations de données, etc.).

Être l'interlocuteur référent pour le Grand Anancy

- Coopérer avec l'autorité de contrôle et être l'interlocuteur privilégié de la CNIL;
- Assurer la veille RGPD, se former, intégrer les nouveautés légales et doctrinales.

Moyens

2 etp :

- DPO réparti 70 % commune d'Anancy et 30 % Grand Anancy (+ CIAS);
- Chargé de la protection des données arrivé le 24 octobre 2022.

Bilan de l'année

L'année 2022 a été une année de consolidation de l'activité avec un réflexe «conformité au RGPD» bien inscrit dans le fonctionnement des services.

Plus de la moitié du temps (60 %) a été consacrée au conseil et au support des services.

Et dans le même temps, cela a permis de documenter et de mettre en conformité les traitements abordés lors de ces interventions.

La fin de l'année 2022 a aussi été marquée par le lancement du projet de création du service commun «Protection des données», et le renforcement du service avec l'arrivée d'un chargé de la protection des données.

Perspective 2023

L'année 2023 sera marquée par le lancement du service commun «Protection des données», avec un service DPO assuré auprès du Grand Anancy et de 16 communes adhérentes.

En termes de moyens, le service, initialement calibré à 2,5 etp, est à ce jour composé de 2 etp.

Un renfort en termes de ressources humaines est à prévoir compte tenu du périmètre du service.

En matière de moyens techniques, l'acquisition d'un outil de gestion et de pilotage de la conformité au RGPD est prévue sur le 2^e semestre 2023.

La mise en place d'une base documentaire (politiques, référentiels, guides, ...) sera déployée pour une mise à disposition partagée auprès des communes adhérentes.

En termes de sécurité et de protection des données, une approche de conformité plus globale est à envisager avec une collaboration renforcée du tandem DPO/RSSI (Resp. de la sécurité du système d'information).

MATURITÉ RGPD : 85% (AU 31/12/2022)

GRAND ANANCY ANANCY	Définir et mettre en œuvre des procédures sur la protection des données	Piloter la gouvernance la protection des données	Recenser et tenir à jour la liste des traitements	Assurer la conformité juridique des traitements	Former et sensibiliser	Traiter les demandes des usagers internes et externes	Gérer les risques de sécurité	Gérer les violations de données	85%
Pratique inexistante ou incomplète									0
Pratique informelle (quelques actions isolées)									1
Pratique repérable et suivie (des actions reproductibles)									2
Processus défini (standardisation des pratiques)			✓	✓					3
Processus contrôlé (mesure quantitative et correction des défauts)	✓						✓		4
Processus contuellement optimisé (amélioration continue)		✓			✓	✓		✓	5

TAUX DE CONFORMITÉ AI 31/12/2022

	GRAND ANNECY		COMMUN		ANNECY	
	Nombre de traitements documentés	51	52%	186	64%	135
Nombre de traitements en vigueur	98	292		194		
Nombre d'analyses de risque	0	0%	3	13%	3	27%
Nombre de traitements en vigueur	12		23		11	

I.5 | Direction des Finances

L'année est caractérisée par :

- La mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de novembre 2021 ;
- L'élaboration du Pacte Fiscal et Financier de Solidarité (PFFS) ;
- Le changement de nomenclature comptable M14 en M57 pour le budget principal et les budgets annexes transports, valorisation des déchets, pépinières et Semnoz.

Missions

L'exécution budgétaire

Cette mission fondamentale du service Finances est assurée avec comme objectif de garantir une comptabilité fiable et fidèle à la réalité financière et budgétaire de la collectivité.

Elle consiste à enregistrer toutes les transactions de la collectivité et à intégrer tous les événements susceptibles de modifier la réalité financière et budgétaire de la structure (ex : provision pour risques, etc...).

L'ensemble de cette activité est normé par les diverses instructions comptables : M57, M49 pour l'eau, etc...

La gestion comptable est tenue à partir du logiciel financier Sedit Marianne.

La prospective et la préparation budgétaire

La préparation budgétaire a été séquencée en plusieurs étapes :

- Budget primitif 2022 : voté en décembre 2021 ;
- Compte administratif 2022 : adopté en mai 2023 ;
- Décisions modificatives : votées en novembre et décembre 2022 ;
- Budget supplémentaire : voté en juin 2022.

La Communauté d'Agglomération du Grand Annecy gère 7 budgets :

- Principal;
- Eau;
- Valorisation des déchets;
- Transports;
- Pépinières d'entreprises;
- Aménagement de zones;
- Semnoz.

La prospective financière est réalisée annuellement en liaison avec le Cabinet KLOPFER.

La gestion de la dette et le suivi de la trésorerie

Cette activité vise à veiller les marchés financiers afin d'ajuster l'encours de dette aux meilleures conditions qu'ils proposent et notamment d'engager des renégociations lorsque le contexte financier et économique le permet.

Le service des Finances est assisté dans sa gestion active de la dette et lors de ses recours à l'emprunt par le cabinet Finance Active.

La gestion de la trésorerie vise à planifier l'ensemble des dépenses du Grand Annecy afin de les corréliser aux entrées de liquidités. Celle-ci se fait en collaboration avec le Service de Gestion Comptable (SGC) qui offre un accès internet à la trésorerie du Grand Annecy à tout moment ainsi qu'un accompagnement de la collectivité.

La gestion des investissements

Le Grand Annecy gère une partie de son budget d'investissement en autorisation de programme sous certaines conditions :

- Pluri-annualité de l'opération,
- Inscription de l'opération au PPI,
- Volume budgétaire de l'opération > 1.000.000 €.

La gestion des ressources

Cette mission vise à suivre et à anticiper les principales recettes du Grand Annecy : fiscalités, dotation de l'Etat et gestion de la TVA.

La fiscalité est suivie en collaboration avec le Cabinet Conseil Fiscalité et Territoires.

L'accompagnement des services opérationnels dans la réalisation de leurs projets

La direction des Finances du Grand Annecy doit garantir aux actions quotidiennes de la structure une sécurité juridique financière en assurant une veille sur les évolutions législatives et un relationnel avec les instances de contrôle (Préfecture et Comptable Public).

Un circuit de validation des délibérations présentées en Bureau et Conseil communautaire prévoit une validation préalable par la direction des Finances.

Par ailleurs, la direction des Finances accompagne les services dans le montage de leurs projets en apportant une ingénierie financière : rédaction des conventions, récupérations de TVA, etc...

Moyens

La Direction est constituée de 14 agents ETP :

- 1 directeur;
- 2 chefs de service;
- 1 agent en charge de la gestion de la dette et des AP-CP;
- 1 agent fiscaliste, poste non pourvu depuis 2021;
- 1 agent chargé du suivi des investissements;
- 2 agents pour la gestion des finances marchés;
- 1 agent en charge de la gestion comptable des écritures spécifiques et de la gestion des immobilisations;
- 2 agents comptables en charge de la gestion des recettes, du mandatement des subventions, de la paye;
- 3 agents de gestion comptable de la dépense affectés au SFACT.

Le Directeur a une vision transversale des 7 budgets du Grand Annecy.

Chaque agent de gestion comptable gère un portefeuille de services, en recettes comme en dépenses.

	2021	2022
Volume des budgets	382 863 994 €	403 056 525 €
Nombre de mandats et titres traités	19 794	21 425
Délai moyen de paiement des mandats	35 jours	26 jours

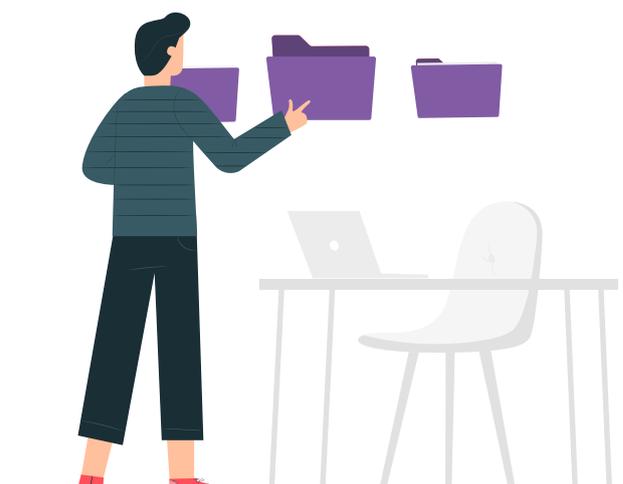
Perspective 2023

Mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023 de la nomenclature M57 pour les budgets en M14 (Principal, Valorisation des Déchets, Pépinières et Aménagement de Zones) ;

Finalisation de la réflexion sur la mise en place d'un Pacte Financier et Fiscal de Solidarité (PFFS) entre l'Agglomération et ses communes membres ;

Révision du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) ;

Renforcement des équipes afin d'assurer les nouvelles politiques publiques mises en œuvre par les élus.



I.6 | Coordination des achats

Le Lancement de l'élaboration du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) 2023-2027 du Grand Annecy selon un processus de co-construction via des ateliers menés avec les principaux services acheteurs à marqué l'année 2022.

Missions

Optimisation et sécurisation des achats :

- Accompagnement à la définition des besoins et à l'optimisation des procédures;
- Mise en place d'actions de formation aux techniques d'achat à destination des acheteurs (sourcing, négociation...);
- Formalisation des stratégies achats;
- Création et suivi d'outils de pilotage permettant de sécuriser les procédures achat et de développer le suivi et la connaissance des achats (nomenclature, cartographie, programmation annuelle);
- Mesure de la performance achat (bilans de marchés...);
- Élaboration d'outils à destination des services (fiches-conseils, guides de procédures ...).

Développement de l'achat durable :

- Élaboration et suivi/animation du SPASER;
- Professionnalisation des acheteurs à l'achat durable;
- Amélioration de l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés.

Moyens

Le pôle « coordination des achats » est composé d'un agent.

Bilan de l'année

FOCUS SPASER

SPASER = outil qui permettra de mettre la commande publique au service des politiques publiques menées par le Grand Annecy. Par cette démarche, le Grand Annecy s'engage dans une politique d'achat durable, tant sur le plan social, environnemental et économique.

Dans ce cadre, un **atelier d'information** générique a été proposé à l'ensemble des agents du Grand Annecy afin de les familiariser avec les notions de bases de l'achat responsable :

- Initiation d'une mission d'**assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'intégration de clauses sociales** dans les marchés, sous forme d'un groupement de commande entre la ville d'Annecy et le Grand Annecy.

- **Prix « coup de cœur du jury » des Trophées de la commande publique 2022** organisés par achatpublic.com, en partenariat avec le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, récompensant une commande publique durable.

FOCUS TROPHEES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

A l'occasion de la restauration d'un bâtiment, le Grand Annecy a lancé un marché, répondant aux principes de l'économie circulaire, ayant pour objet la fourniture de mobilier en bois, sur-mesure, écoconçu dans les conditions de l'upcycling, afin de privilégier un aménagement entièrement issu de la réutilisation de matériaux bois ou issu du marché de la seconde main. Ce marché s'est intégré dans la démarche d'exemplarité environnementale du projet de création du centre de ressources et d'expertise pour la transition environnementale des entreprises du Grand Annecy. (Extrait site achatpublic.com)

- Structuration de la fonction achat avec la mise en place d'une campagne annuelle de recensement des achats et la création d'un **outil de programmation**.
- Accompagnement spécifique pour l'intégration de considérations environnementales dans le marché d'acquisition de vêtements de travail.

LES INDICATEURS CLES 2022

2021 FOURNISSEURS ACTIFS	60 M€ D'ACHATS RÉALISÉS	140 MARCHÉS
30% Part des mar- chés avec des considérations environnemen- tales	2,5% Part des marchés avec des considérations sociales	45% Part des mar- chés avec des entreprises de Haute-Savoie

Perspective 2023

Adopter, suivre les objectifs chiffrés et créer les outils nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle du SPASER 2023-2027.

Améliorer et affiner, notamment avec le service commande publique, l'intégration et le recensement des considérations sociales et environnementales dans les marchés publics, en vue de l'atteinte des objectifs 2023 (40% de marchés comprenant au moins une considération environnementale et 10% comprenant au moins une considération sociale).

Poursuivre l'accompagnement au changement dans les pratiques, par la mise en place d'une formation intra au sourcing.

Expérimenter, grâce à l'intervention d'un facilitateur externe, la mise en œuvre d'une clause d'insertion sur 2 marchés-test et enclencher le processus d'acculturation des acheteurs au dispositif de l'intégration de clauses sociales dans les achats.

Améliorer la prospective achat.

Intégrer un volet « achat » à l'occasion de la réécriture du guide de procédures interne.

I.7 | Direction des Ressources humaines

L'année 2022 a été marquée notamment par la reprise des projets RH structurants, reportés ou échelonnés par la gestion des crises successives (COVID, cyberattaque), ainsi que par la mise en œuvre de nombreuses mesures de revalorisation des statuts et des rémunérations (réformes nationales et décisions locales).

On peut citer parmi les réalisations et temps forts 2022 :

Marque employeur : amélioration de la visibilité externe de l'Agglomération (réseaux sociaux, forums...), de la visibilité en interne de la politique et des projets RH, accueil des nouveaux agents

Instruction et mise en œuvre des réformes nationales : indemnité inflation, réforme des Catégories C et B, poursuite des mesures « Segur » pour la filière médicosociale

Conception et mise en œuvre de dispositifs de valorisation propres au Grand Annecy : indemnité spécifique de gérontologie aux aides à domicile, prime cyberattaque, indemnité de télétravail de crise

Révision des politiques indemnitaires de l'Agglomération : conception d'un dispositif pluriannuel en 3 volets pour un montant total d'environ 1,5 M€

Elections professionnelles et réforme des instances de représentation du personnel.

Semaine « bien-être au travail »

Déménagement des services RH au 6 bis avenue des Iles (programmation, préparation, mise en œuvre)

Création de 33 postes dans la poursuite du plan pluriannuel d'investissement RH 2021-2023.

Missions

Les grandes missions de la direction des Ressources humaines sont les suivantes :

- Accompagner les agents tout au long de leur carrière : recrutement, rémunération, carrière, formation, santé et conditions de travail (suivi des maladies/accidents et instances médicales pour les fonctionnaires, prévention des risques professionnels, handicap...), mobilité interne et externe, retraite...
- Accompagner les transformations des métiers et des organisations, le développement des compétences, la gestion professionnelle des emplois et des parcours professionnels, la gestion de crises.
- Organiser et conduire le dialogue social.

À l'appui de ces missions, la stratégie RH s'articule autour de 4 grands objectifs :

- Renforcer l'attractivité du Grand Annecy comme employeur
- Favoriser la fidélisation des agents en poste
- Promouvoir et valoriser les parcours professionnels
- Prévenir les risques professionnels et favoriser la qualité de vie au travail

Moyens

Le budget ressources humaines de l'Agglomération

Tous budgets confondus (budget général et budget annexe), les dépenses de personnel réalisées au chapitre 012 (assurance statutaire comprise) s'élèvent à 50 657 634 € (compte administratif 2022). Elles ont augmenté de 10.32% par rapport à 2021.

Cette augmentation s'explique par des mesures de revalorisation nationales ou propres au Grand Annecy, ainsi que par la poursuite du plan d'investissement RH, qui permet de mettre en cohérence les ressources et les besoins RH pour mener à bien les politiques publiques et les feuilles de route du mandat.

Au niveau national pour l'année 2022, on peut citer notamment les facteurs d'évolution suivants : la poursuite du dispositif Ségur (complément de traitement indiciaire des aides à domicile), la refonte des grilles indiciaires de catégorie C (protocole PPCR), la requalification de certains emplois d'aides-soignants en catégorie B, l'augmentation du SMIC, la revalorisation du point d'indice de 3.5% à compter du 1^{er} juillet 2022.

Au niveau local, la structuration des services se poursuit en cohérence notamment avec le Pacte pour le climat et l'ampleur des projets d'aménagement et de mobilité en cours. Un plan pluriannuel de créations d'emplois a été élaboré et mis en œuvre à partir du printemps 2021 (30 emplois en 2021, 33 emplois en 2022). On peut également citer le renforcement de l'effectif d'apprentis, l'extension de l'« indemnité gérontologie » au bénéfice des agents sociaux exclus du dispositif « prime grand âge », le triplement de la participation de l'employeur à la complémentaire santé à compter du 1^{er} janvier 2022, le versement d'une prime exceptionnelle cyberattaque.

L'équipe de la DRH

La direction est composée de 30 agents permanents en 2022 :

- 5 de catégorie A ;
- 10 de catégorie B ;
- 15 de catégorie C.

10 agents travaillent à temps partiel :

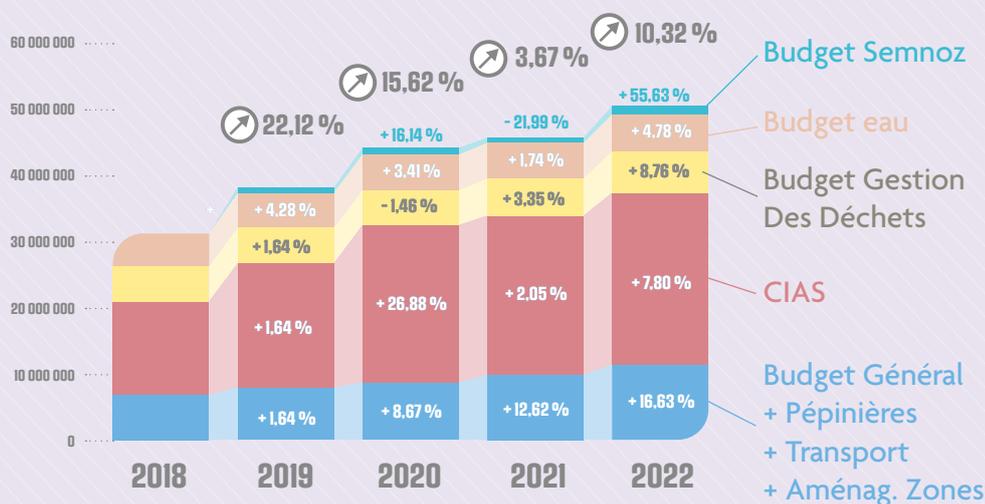
- 8 à 80% ;
- 1 à 90% ;
- 1 à 50%.

L'assistante sociale du personnel est mise à disposition par la ville d'Annecy pour 20% d'un équivalent temps plein (2 demi-journées par semaine). Elle est une interface privilégiée entre la vie personnelle et /ou professionnelle de l'agent.

La médecine de prévention est assurée par prestation conventionnée avec le centre de gestion de la Haute Savoie.

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DE 2018 À 2022

Les personnels affectés auprès des personnes âgées sont rémunérés par le budget principal du Grand Annecy et refacturés au CIAS, ils représentent 72% de ce budget, et 52% dans la répartition globale du graphique ci-dessus, tous budgets confondus.



Bilan de l'année

Les effectifs du Grand Anancy

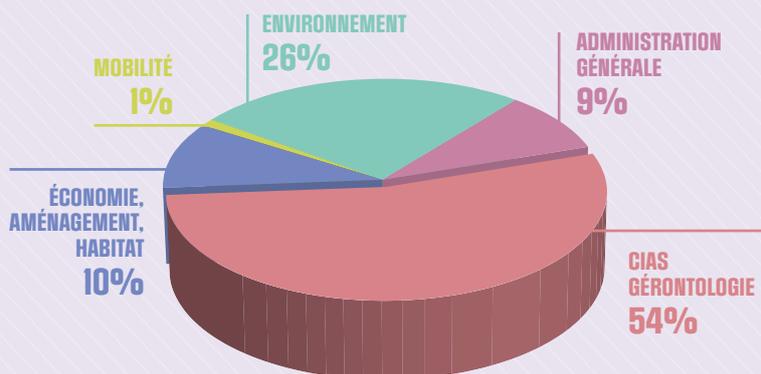
ÉVOLUTION ET COMPOSITION DES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE

	2019	2020	2021	2022
EFFECTIF RÉMUNÉRÉ	1084	1101	1126	1162
(hors élus et indemnités spécifiques)	1084	1101	1126	1162
Dont effectif rémunéré sur emplois permanents	1011	1010	1025	1080
Dont titulaires et stagiaires	700	705	710	718
Apprentis	9	8	15	18
Contrats aidés et chantiers d'insertion	14	10	18	16

Le Grand Anancy comptait **1162 agents rémunérés sur emploi permanent** (fonctionnaires et contractuels) à la date du 31/12/2022.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE

Catégorie A (%)	17 %
Catégorie B (%)	16 %
Catégorie C (%)	67 %



Le pourcentage d'agents en catégorie B augmente par rapport à 2021 compte-tenu de la requalification des aides-soignants en catégorie B à compter du 01/01/2022 (8 % en 2021).

Tous statuts et toutes catégories confondues, les effectifs sont constitués de 63% de femmes et 37% d'hommes. L'âge moyen est de 42 ans et l'âge médian de 43,5 ans.

Parmi les agents titulaires, la classe d'âge la plus représentée est celle des 55 à 59 ans (18 %), puis celle des 50 à 54 ans (17 %), puis celle de 45 à 49 ans (16 %). 50% des femmes se trouvent dans ces classes d'âge (en 2021, ce chiffre était de 53 %).

Parmi les agents contractuels, la classe des 20 à 29 ans est la plus représentée, notamment les femmes (secteur médico-social).

Répartition des effectifs rémunérés par Direction Générale Adjointe

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL DE L'ANNÉE 2022

	2020	2021	2022
Recrutements sur poste permanent	139	172	167
Dont mobilité interne	22	38	27
Recrutement d'apprentis	8	11	18
Emplois vacances	81	114	97
Accueil de stagiaires	165	292	267

Les recrutements temporaires pour remplacement d'agents indisponibles, qui s'ajoutent à ceux détaillés ci-dessus, représentent la part la plus importante des mouvements.

En 2022, on dénombre 45 créations de postes au total (dont 8 postes agents de cuisines + 4 postes référents hébergements dans 4 établissements au terme du marché restauration)

L'accueil des stagiaires écoles reste élevé dont 235 jeunes accueillis au sein du CIAS, principalement dans les établissements pour personnes âgées.

On peut également relever la forte augmentation des difficultés de recrutement, portant à 40% la part d'activité de recherche de candidats qui n'aboutit pas en 2022.

EVOLUTION ET COMPOSITION DES EFFECTIFS

AU 31 DÉCEMBRE

91 fonctionnaires (titulaires et stagiaires) ont quitté le Grand Annecy en 2022.

Parmi eux :

- 8 démissions de la fonction publique, (15 en 2021)
- 29 nouvelles demandes de disponibilité, (26 en 2021)
- 22 agents qui ont fait valoir leurs droits à la retraite (26 en 2021)
- 22 mutations vers d'autres collectivités, (17 en 2021)
- 2 ruptures conventionnelles
- 8 abandons de poste.

Ces départs représentent 10,64% de l'effectif des fonctionnaires (légère hausse).

Il est dénombré également 32 démissions d'agents contractuels. (32 également en 2021)

La formation

L'année 2022 enregistre une poursuite de la reprise de l'activité de formation avec une hausse du nombre de jours de formations dispensés par rapport à 2021 de près de 30%, avec une adaptation dans les modalités d'organisation, notamment par le développement de formations courtes en webinaire et un recours plus important au CNFPT.

1330 jours de formation ont été réalisés (contre 960 jours en 2021) par 469 agents bénéficiaires ayant suivi au moins un jour de formation.

Ces jours de formation sont répartis comme suit :

- 58% auprès du CNFPT via le catalogue ou en actions de formations collectives déployées en « intra » au sein de la collectivité. On note une progression de 14% du nombre de jours de formation organisés par le CNFPT par rapport à 2021;
- 31% auprès d'autres prestataires;
- 11% organisées en interne et animés par des formateurs internes (sécurité au travail...).

Les types de formations sont ventilés de la manière suivante et dans des proportions similaires à celles de 2021 :

- 17% pour les formations d'intégration, suite à une mise en stage;

- 79% pour les formations de perfectionnement et professionnalisation;
- 2% pour les préparations aux concours.

Les trois principaux thèmes de formation en nombre de jours dispensés, sont les formations d'intégration, les thèmes relatifs au management et les obligations réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité, qui représentant 15 à 17% chacun.

Les principales actions de formation collectives pour 2022 hors CIAS :

Fin du 1^{er} plan d'accompagnement des cadres avec 39 jours pour le pilotage de projets

DGA Environnement

Direction de l'Eau potable

Dans le cadre de la réorganisation projetée de la direction de l'Eau, une action en intra avec le CNFPT a permis d'accompagner 24 agents en situation d'encadrement durant 5 jours de formation sur le thème « management intermédiaire et cohésion d'équipe » pour relancer une dynamique de professionnalisation en terme de management et de communication dans une démarche de culture commune. Cette action se poursuivra en 2023 afin d'accompagner le changement de l'organisation.

Direction Valorisation des déchets

Une action de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), qui se poursuivra en 2023, (réveil musculaire) pour les agents de collecte sur les postures d'économie de mouvement, aux échauffements et la formation de 3 personnes relais. Cette direction a également été accompagnée pour anticiper l'organisation de la mise en œuvre des consignes de tri en 2023, avec une action collective pour les chefs d'équipe.

Pour tous les services, des formations aux outils bureautiques organisées en partenariat avec le CNFPT, qui se poursuivront en 2023.

On relève également des formations variées menées conformément aux orientations du pacte pour le climat.

Les actions de formation collectives pour 2022 pour le CIAS :

La poursuite des ateliers permanents organisés par les professionnels du CIAS dans un espace dédié au sein de la Résidence autonomie les Pervenches, a représenté 53 jours de formation, et près de 150 agents ont suivi au moins une action.

Ces ateliers ont un double objectif :

- La formation continue des professionnels en poste
- La transmission de leur expertise et de leurs compétences auprès des nouveaux recrutés non formés aux métiers de la gérontologie.

Ces formations liées aux métiers de la gérontologie, concernent majoritairement les domaines de la connaissance des maladies de la personne âgée, de son accompagnement.

En 2022, 9 agents ont démarré ou achevé une formation qualifiante (6 en vue d'obtenir le diplôme d'aide-soignant et 3 agents pour des certifications aux métiers d'infirmier/IDEC ou de directeur.

Carrières et rémunérations

5 348 actes (arrêtés et contrats) ont été réalisés au cours de l'année, soit une augmentation de 10,8% par rapport à l'année précédente.

1435 dossiers étaient gérés par le service le 31/12 (incluant les élus et agents non rémunérés), qui génèrent 18 720 paies dans l'année, soit une augmentation de 9,67% par rapport à l'année précédente.

Chaque gestionnaire gère environ 175 dossiers dans leur intégralité (carrière, paie, absences, maladie, retraite...).

Les indicateurs de charge d'activité en gestion carrières et paie s'accompagnent du constat d'une complexification croissante des missions et tâches, du fait notamment de la coexistence des statuts différents (fonctionnaires, CDD, CDI, convention collective des remontées mécaniques, apprentis, contrats d'insertion...) requérant une technicité à la fois pointue et très étendue, ainsi que des situations médicales, dont la difficulté de gestion sur les plans technique et humain s'accroît, et des retraites multi-régimes. L'activité du service a également été fortement impactée par les réformes et revalorisations exposées plus haut.

52 avancements de grade et 8 promotions internes ont été prononcés au cours de l'année 2022 en cohérence avec l'évolution de l'organigramme et les ratios internes, les résultats des évaluations annuelles étant le critère individuel prépondérant. 66,7% (contre 54,4% en 2021) des possibilités d'avancement offertes par la réglementation sont ainsi utilisées par le Grand Annecy, soit une forte progression.

2 conseils de discipline se sont tenus en 2022 aboutissant chacun à une révocation.

Absences (hors grèves et absences injustifiées)

2 926 arrêts de travail concernant 868 agents ont été enregistrés, ils représentent un total de 41 764 jours tous motifs confondus.

	2019	2020	2021	2022
Taux d'absentéisme (en %)	8,49%	8,73%	8,47%	8,77%
Nombre de jours d'absence par agent et par an	30,99	31,88	30,91	31,99
Durée moyenne des absences (en jours)	16,01	14,78	14,65	13,34

Le taux d'absentéisme est calculé de la façon suivante :
Nombre total de jours d'absences (hors congés maternité) soit 38 007 jours calendaires
Divisé par le nombre moyen de jours calendaires : effectif moyen (effectif de fin d'année – effectif début d'année / 2 soit 1188 agents)
Multiplié par 365 jours.

La maladie ordinaire représente la majorité des absences (58%). Les arrêts de travail pour maladie ordinaire de 15 jours et plus représentent 55% des arrêts (en hausse) et ceux inférieurs à 3 jours représentent 5% (en baisse).

La longue maladie et la maladie de longue durée ont représenté 14% des journées d'absences en 2022.

Accidents du travail

L'année 2022 est marquée par une diminution du nombre total d'accidents de service par rapport à l'année 2021. Cependant, on constate une augmentation du nombre de jours d'arrêt cumulés. La durée moyenne d'un arrêt de travail est en augmentation : 38 jours en 2022 contre 31 jours sur l'année 2021.

La manutention, les chutes/glissades et les chocs et coups sont les trois principales causes d'accident.

Concernant la durée moyenne des arrêts de travail, on constate une augmentation de presque 6% des accidents avec arrêts entre 45 et 90 jours.

Après 2 années majoritairement consacrées à la gestion de la crise sanitaire, l'année 2022 est marquée par une reprise des démarches collaboratives :

- Animation du nouveau réseau de relais de prévention ;
- Lancement des échauffements musculaires au sein des équipes de la collecte des déchets ;
- Organisation d'un évènement « Semaine Santé et Bien-être au travail » ;
- Lancement de 3 démarches d'élaboration de Documents Uniques d'évaluation des risques professionnels (Collecte des bio-déchets – dossier suivi par une stagiaire Bac+3 lors d'un stage de 6 mois au sein du service prévention, Chantier Local d'Insertion (CLI), service des Eaux pluviales).



RÉPARTITION PAR SECTEURS DES ACCIDENTS DE SERVICES AYANT ENGENDRÉ UN ARRÊT DE TRAVAIL



Le personnel bénéficiaire de l'obligation d'emploi

À la date du 31/12/2022, 77 agents étaient bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), soit un taux d'emploi direct de 7,71% (effectif de référence en équivalent temps plein de 955,17 ETP permanents). Ce taux est en légère diminution, de 2.9%, par rapport à 2021 (2021 = 7.94%).

La diminution du taux est liée à une augmentation des effectifs (+5% environ), non compensée par la hausse du nombre des BOE (+ 2.5%). D'autre part 4 agents bénéficiaires sont sortis des effectifs.

Accompagnement des agents déclarés définitivement inaptes à leur poste :

PPR (période de préparation au reclassement)

1 agent entré dans ce dispositif : immersions dans différents services du Grand Anancy et formations délivrées par le CNFPT mises en place

Formations qualifiantes et diplômantes :

- 1 formation de secrétaire assistante médico-sociale AFPA
- 1 formation assistante secrétaire AFPA

Sorties des agents en attente de reclassement (2 reclassements):

- 1 reclassement réalisé en qualité d'assistant de secteur au CIAS en juin 2022
- 1 reclassement effectué sur un poste d'agent d'entretien dans une collectivité hors Grand Anancy
- 3 agents placés en retraite pour invalidité.

Le temps de travail

Le temps de travail annuel de référence est de 1607 heures au Grand Anancy.

Les agents qui disposent d'un Compte Epargne Temps (CET) sont devenus majoritaires au sein des effectifs permanents qui peuvent y prétendre.

87 nouveaux CET ont été ouverts en 2022 (auxquels s'ajoutent: 8 transferts de CET opérés suite à recrutement).

Le stock total de jours représente près de 39 équivalents temps plein en 2022 (pas d'évolution par rapport à 2021, compte tenu des arrivées et des départs).

COMPTE ÉPARGNE TEMPS

	Nombre de CET actifs au 31/12/22	Nombre de jours consommés sous forme de congés	Nombre de jours indemnisés	Nombre de jours versés sur la RAFP (retraite additionnelle)	« Stock » de jours épargnés au 31/12/22
2017	334	119	308	0	4988
2018	354	973	343	10	8723
2019	469	816	249	0	9174
2020	563	1176	368	1	8968
2021	571	889.5	453	0	8942.5
2022	682	1626	290	15	8973

Prévention et action sociale

Médecine préventive

Il a été réalisé 199 entretiens infirmiers en 2022, contre 242 en 2021. En 2022, 3 journées entretiens infirmiers ont été annulés par le CDG. Le seul médecin en place a assuré 147 «visites médicales prioritaires», contre 154 en 2021.

Action sociale

Au 31 décembre 2022, 326 agents bénéficiaient d'une participation de l'employeur à leur complémentaire santé.

Quant à la participation à la prévoyance, elle concernait 465 agents à cette date.

La contribution communautaire totale pour la protection sociale complémentaire s'élève à 253 255 € pour l'année (+ 58.5%). Cette évolution s'explique essentiellement par la revalorisation de la participation financière du Grand Anancy à la complémentaire santé, qui a été multipliée par 3 en moyenne (montant mensuel : 30.50 €), et par une forte augmentation de 44% du nombre de bénéficiaires (326 au 31/12/2022 contre 226 au 31/12/2021).

Le Grand Anancy a versé par ailleurs la contribution au Groupement du personnel via une subvention annuelle à hauteur de 333 213 € pour 892 adhérents (+38 agents) dont 244 retraités en 2022.

L'assistante sociale du personnel a suivi 60 agents en 2022, dont 38 ont été reçus pour la première fois.

Il s'agit en majorité de personnes isolées de plus de 40 ans occupant un emploi de catégorie C, le plus souvent dans le secteur médico-social ou technique. La classe d'âge des 50 à 59 ans est la plus représentée du fait que les agents de cette tranche sont davantage touchés par des problèmes de santé et d'usure professionnelle.

L'emploi et la santé constituent les problématiques les plus importantes, le logement n'apparaît plus en première place. Toutefois, 20% des agents reçus ont sollicité l'assistante sociale pour une demande de logement social. 10% des agents reçus expriment un mal-être au travail. Ces personnes ont été orientées vers la cellule interne de veille des risques psychosociaux et vers la médecine de prévention.

Les accompagnements des agents sur le long terme sont limités. Les agents font davantage de demandes d'aides ponctuelles notamment de type alimentaire, ce qui dénote un fort niveau de précarité de certains agents.

Prévention des risques psychosociaux

Concernant la cellule de veille des risques psychosociaux (RPS) du Grand Anancy, 11 nouvelles saisines ont été recensées en 2022 (+2 par rapport à 2021).

En fonction des situations, il a pu être proposé différentes actions telles que :

- des médiations (collectives et individuelles)
- un diagnostic des RPS
- des accompagnements individuels
- des reprises managériales
- une réflexion sur une nouvelle organisation du travail

Dialogue social

Au cours de l'année 2022 se sont tenus :

- 5 séances du Comité Technique
 - 3 séances du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
 - 1 Commission Consultative Paritaire pour la catégorie A
 - Aucune séance pour la Commission Administrative Paritaire
- Les élections professionnelles se sont tenues du 1^{er} au 8 décembre 2022, via le vote électronique pour 5 scrutins :
- 1 scrutin pour le Comité Social Territorial
 - 3 scrutins pour les Commissions Administratives Paritaires (Catégories A, B et C)
 - 1 scrutin pour la Commission Consultative Paritaire (unique pour toutes les catégories de contractuels).

Perspective 2023

Au-delà des missions récurrentes des différents services RH, les chantiers suivants sont à programmer pour 2023 et les années suivantes :

Reprise du projet de révision des politiques indemnitaires dans le cadre de la nouvelle prospective budgétaire

Mise en œuvre des nouvelles réformes et revalorisations nationales annoncées par le gouvernement pour 2023 et 2024

Lancement des travaux de préparation à l'autonomie du CIAS, impliquant la refonte de l'ensemble de la structure de fonctionnement RH pour le Grand Anancy et le CIAS (cadre délibératoire, outils de travail, organisation humaine, instances de représentation du personnel...)

Poursuite du plan pluriannuel d'investissement RH (créations d'emplois)

Montée en charge de la réalisation du plan pluriannuel de formation, au regard des besoins croissants des services

Lancement du projet de prévention de l'absentéisme (diagnostics sectoriels et plans d'action ciblés concertés)

Poursuite des actions « bien-être au travail » : temps fort pour tous les agents, lancement de la salle de sport du siège, mise en service des espaces de travail partagés au 6 bis avenue des îles

Poursuite du plan d'action de la marque employeur (rédaction des guides, Kit Atouts, frigos connectés pour la pause méridienne, poursuite du projet d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants...).

Évolution du SIRH permettant de simplifier et d'améliorer les processus internes sur les fonctions de recrutement (plateforme recrutement), de prévention (DUER et accidents du travail) et de pilotage RH global dans un premier temps (2023), puis sur la gestion de la formation professionnelle (2024).

I.8 | Direction des Bâtiments

I.8.1 TRAVAUX

Le service assure la conduite d'opérations de construction et réhabilitation de bâtiments, depuis les études de faisabilité à la réception des ouvrages. Il travaille étroitement avec les différentes directions du Grand Annecy pour mener à bien les projets portant sur les locaux occupés par les agents et ceux gérés par le Grand Annecy au service de la communauté d'agglomération.

Missions

Depuis l'accompagnement des directions pour la définition de leurs besoins, le service lance les projets de réaménagement, rénovation, réhabilitation ou nouvelle construction. Il veille à la rédaction de programmes adaptés, tenant compte de toutes les contraintes propres à chaque site : structure, urbanisme, site occupé, ... En concertation avec les utilisateurs, il collabore avec les autres services de la direction des bâtiments (énergie, maintenance et patrimoine) et en transversalité avec les directions supports (commande publique, juridique, comptabilité et informatique).

Il coordonne ensuite les études de conception, y compris la consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, le lancement de missions de prestations intellectuelles complémentaires et la remise du DCE (dossier de consultation des entreprises). À l'attribution des marchés de travaux, chaque chargé d'opération assure le bon déroulement de la phase exécution pendant toute la durée du chantier jusqu'au passage en garantie de parfait achèvement des ouvrages.

Cette année, le suivi comptable représente plus 400 factures traitées et 160 commandes passées.

Moyens

Le service est composé de 3 ingénieurs : 1 chef de service pilotant 2 chargés d'opérations, dont 1 arrivé en septembre.

Bilan de l'année

Le service est amené à travailler en collaboration avec la quasi-totalité des directions du Grand Annecy pour mener à bien les projets de la communauté d'agglomération. Il veille à la bonne coordination et réalisation des projets afin de livrer aux usagers des bâtiments fonctionnels et en accord avec leurs besoins. Les opérations majeures de 2022 sont listées ci-dessous.

Affaires Générales

6 bis avenue des Iles : réhabilitation du bâtiment, livraison du rez-de-chaussée en septembre pour la relocalisation de la direction des Ressources humaines, lancement des travaux de l'étage en fin d'année (espaces partagés et salles de réunion).

Relocalisation des services et création d'un nouveau siège : établissement des cahiers des charges pour la désignation d'AMO.

Économie

Centre des Congrès à l'Impérial Palace : suite à la reprise de la gestion du centre des congrès par l'Office du Tourisme, lancement d'études pour la réalisation d'une cuisine et réhabilitation de la Brasserie.

ESAAA : poursuite des études APS.

Gymnase du Bray : chantier en ajournement, poursuite des expertises et procédure de référé en lien avec le service juridique, nouvelles infiltrations constatées.

Pépière Galiléo : permis de construire obtenu en 2022 pour la galerie de liaison et démarrage travaux prévu 2023.

Papeteries : poursuite des travaux de création de 3 salles de formations.

Quai 225 : fin des travaux de réhabilitation du relais territorial.

Aménagement

Faisabilité pour création de terrain familial à Seynod.

Poursuite des réflexions sur la réhabilitation et mise en conformité de l'aire d'accueil de Gillon.

Réflexion sur la création d'une aire de grand passage sur Annecy-le-Vieux ou autres.

Environnement

Usines de l'Eau : fin des travaux des logements de La Puya et lancement des études de maîtrise pour la rénovation de l'usine de La Tour.

Lancement du diagnostic déchèteries à l'échelle du territoire.

Pôle d'Economie Circulaire d'Epagny : poursuite des études APD, maintien de l'objectif d'un démarrage travaux en 2024.

CIAS

Villa Romaine : travaux en cours depuis 2019, livraison prévue fin 2023.

La Cour : réhabilitation complète, notification de la maîtrise d'œuvre et lancement des études.

Semnoz :

Courant d'Ere : avancement avec la nomination d'un AMO, préparation du concours de maîtrise d'œuvre.

Perspective 2023

Les perspectives du service Travaux sont particulièrement chargées au vu des ambitions de rénovation du Grand Annecy. L'adaptation au changement climatique et la réduction de l'empreinte carbone du parc immobilier est au cœur des préoccupations avec une année marquée par la canicule de l'été et la période de chauffe en régime réduit cet hiver en réponse aux directives nationales de sobriété énergétique.

Le service reste sur l'année 2023 mobilisé sur plusieurs projets phares tels que le Centre des Congrès à l'Impérial Palace, le Courant d'Ere au sommet du Semnoz, le Pôle d'Economie Circulaire d'Epagny et les questions de relocalisation des services du Grand Annecy. Son effectif reste réduit face aux dossiers en attente de démarrage et les nouveaux projets de la collectivité. Il comptabilise à fin 2022 plus de 30 opérations de travaux, engagées ou à traiter.

Les objectifs du service restent centrés sur l'efficacité, la planification des opérations et la passation aux services gestionnaires.

La consolidation des programmes de rénovation et nouvelles constructions est indispensable : mieux appréhender l'évolutivité des besoins des usagers concernés allonge certes la phase de conception mais permet à la fois d'estimer plus finement le coût d'opération et réduit les risques d'avenants et retards de chantier.

Un lien plus étroit avec le service maintenance est à développer. L'implication des techniciens en amont et également avant réception des ouvrages afin de faciliter leur gestion (contrat de maintenance, énergie, et fluides).

Enfin, le service a été associé par la coordinatrice des achats sur différents sujets, et notamment pour l'élaboration du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

I.8.2 MAINTENANCE

Le service assure le dépannage, la réparation, le réglage, les contrôles et vérifications, ainsi que l'entretien des bâtiments et équipements, du Grand Annecy et du CIAS.

Missions

La Régie

- Répondre aux demandes d'interventions techniques des services du Grand Annecy et du CIAS;
- Maintenance préventive des équipements;
- Travaux de petite envergure (relamping, carrelage, peinture...);
- Travaux en régie pour la mise en accessibilité des bâtiments;
- Assurer une aide ponctuelle pour les problèmes de déménagement et manutention diverses.

Gestion des contrats et opérations de travaux transversales

- Étude, rédaction et suivi des contrats de vérifications, contrôles et maintenance des bâtiments et équipements du Grand Annecy et du CIAS;
- Conseils techniques et veille réglementaire sur les domaines en lien avec les contrats Etude et rédaction de contrats de service (espaces verts, ménage...);

- Opérations de travaux transversales et petits travaux d'équipements et rénovations.

Moyens humains (+financiers et matériels si besoins)

L'équipe est composée d'1 chef de service, 2 techniciens, 1 technicien en charge de la régie et deux agents polyvalents pour intervenir dans tous les corps d'état du bâtiment.



L'outil principal, noyau de l'activité, est l'interface de gestion des interventions e-atal.

Une réflexion est en cours pour le remplacement ou la mise à jour de cet outil.

2 véhicules sont affectés au service, un Kangoo et un Trafic.

Bilan de l'année

Environ 406 factures tous budgets confondus, pour un montant de 687 000 € HT.

Opérations principales :

- Travaux d'aménagement Le Citadelle;
- Travaux sur conduit de cheminée siège du Grand Annecy;
- Travaux de reprise du réseau eaux pluviales de l'Ehpad de Gruffy;
- Travaux de conformité électrique maison Beluffy;
- Campagne de mesures et réglages des installations dans le cadre du plan de sobriété;
- Démarrage du projet salle de sport avec l'AMO;
- Travaux CVC résidence les pervenches;
- Installations de 2 bornes de recharge électrique sur le site de Césièrè;
- Installation d'une borne de recharge électrique pour la pépinière Galiléo;
- Travaux d'architecture fibre optique et installation d'un système de contrôle d'accès pour la pépinière Quai 225;

- Sécurisation des locaux informatiques dans les pépinières d'entreprises;

- Installation de coffrets électriques multi usages pour les ateliers de la pépinière Alb Espace;

- Travaux de reprises des systèmes de contrôle d'accès du bâtiment eau déchets;

- Travaux d'infrastructure fibre optique au sein de la pépinière Galiléo.

La régie a effectué avec 2 agents sur l'année 2022, 325 interventions dont :

13 pour le CIAS, 138 pour l'Économie, 126 pour l'Administration générale et 48 pour l'Environnement.

Perspective 2023

Finalisation des opérations pilotes dans le cadre de l'instrumentation des bâtiments du Grand Annecy et du CIAS pour lancer une procédure sur l'ensemble du patrimoine tertiaire pour répondre aux obligations en lien avec la transition énergétique.

Continuité du déploiement de systèmes de contrôle d'accès sur l'ensemble des sites du Grand Annecy et du CIAS.

Rénovation et remplacement d'ascenseurs pour le Grand Annecy et le CIAS.

I.8.3 DONNÉES TECHNIQUES DU PATRIMOINE

Le poste créé en 2020 a pour objectif le recensement des données techniques du patrimoine bâti du Grand Annecy, permettant la connaissance pour un meilleur pilotage, une meilleure planification des interventions, la définition des priorités. En collaboration avec la partie énergie et les services juridiques, il a vocation à assurer un éclairage des actions, une bonne transversalité. Il intervient en préparation des opérations de rénovation.

Un travail de mise à jour de l'arborescence et le classement des données se poursuit notamment pour identifier les manques et constituer les données techniques en fonction des priorités de rénovation.

Missions

Recenser les bâtiments constituant le patrimoine du Grand Annecy.

Recueillir un maximum de données techniques à jour sur chaque bâtiment.

Compléter la base de données de gestion du patrimoine par des données financières afin de déterminer le coût d'entretien annuel des bâtiments.

Établir un classement de vétusté des bâtiments afin d'orienter les Plans Pluriannuels d'Investissements.

S'assurer de la complétude des documents préalables aux programmes de rénovation des bâtiments (diagnostics, plans...).

Suivre et mettre à jour les Dossiers Techniques Amiante des bâtiments.

Moyens

1 agent à temps plein.

1 plateforme dématérialisée de stockage des données « patrimoine-public.fr ».

Bilan de l'année

Le 17 décembre 2021, le CIAS a publié une consultation pour l'élaboration d'une stratégie patrimoniale et organisationnelle du CIAS.

La consultation a pris fin le 1^{er} février 2022 et le candidat retenu a été le cabinet Espélia.

Hormis les services du CIAS pour les parties financières et le taux d'occupation des établissements, le service des Ressources humaines a également été sollicité pour la partie des ressources humaines et organisationnelles, ainsi que la direction des bâtiments pour les données techniques et patrimoniales.

Dans ce dernier cadre, la direction des Bâtiments a collaboré étroitement avec le cabinet Espélia pour fournir un maximum de données nécessaires à l'élaboration d'une stratégie patrimoniale.

Une visite approfondie de l'EHPAD La Prairie a été menée en présence d'un architecte d'Espélia au cours de cette étude.

Une première restitution de cette étude a été rendue le 9 juin 2022.

Au cours de l'année 2022, nous avons fait face à l'occupation illicite de 2 bâtiments inoccupés, propriété du Grand Annecy sur la commune d'Annecy (Annecy-le-Vieux).

Situés avenue du petit port et rue de l'arc en ciel, les accès et fenêtres desdits bâtiments ont été murés.

Perspective 2023

Une charte de présentation et de composition des Dossiers d'Ouvrages Exécutés sera réalisée.

Une grille d'évaluation des bâtiments sera également établie afin d'effectuer une notation de l'état de vétusté des bâtiments du patrimoine du grand Annecy.

I.8.4 GESTION DES ÉNERGIES

Le service apporte une expertise énergétique aux services du Grand Annecy et du CIAS. Il assure la passation et le suivi des contrats de fourniture d'énergie (électricité, gaz...), pilote les actions de maîtrise de l'énergie au sein des bâtiments et participe au développement du programme de rénovation énergétique et environnemental.

Il a vocation à assister les actions de la direction sur les stratégies à mettre en œuvre plus globalement sur le volet environnemental.

Missions

Coordonner l'achat d'électricité (200 sites), de gaz (25 sites) et bois du Grand Annecy et du CIAS.

Superviser les consommations d'énergie et optimiser les contrats.

Mettre en place les actions pour répondre aux obligations du décret tertiaire (collecte de la donnée et dépôt sur la plateforme, choix des consommations de référence, plan d'actions...).

Suivre les indicateurs et le plan d'actions du plan de sobriété du Grand Annecy.

Piloter la conduite d'études/audits énergétiques et environnementaux sur le patrimoine du Grand Annecy.

Favoriser le développement des énergies renouvelables pour les bâtiments.

Gérer les demandes de raccordements et modification aux réseaux électricité et gaz.

Mettre en place des travaux de rénovation éligible aux Certificats d'Economies d'Energie et suivi des dossiers de dépôt CEE.

Mettre en place un plan d'installation de bornes de recharges de véhicules électriques et suivi travaux.

Moyens

1 agent à plein temps.

Outils bureautiques, logiciels de suivi énergétique, équipements de mesure.

Bilan de l'année

Consommation d'électricité 17 800 MWh (en baisse de 3% par rapport à 2021) et dépenses 3 190 k€ TTC pour Grand Annecy et CIAS.

Consommation de gaz 8 150 MWh (en baisse de 18% par rapport à 2021) et dépenses 385 k€ TTC pour Grand Annecy et CIAS.

Nombre de factures : 800 électricité, 200 gaz, 100 eau potable.

Décret tertiaire : déclaration des données patrimoniales, consommations pour 2020 et 2021 et années de référence sur la plateforme Opérat pour les 25 sites assujétis.

Production solaire photovoltaïque autoconsommée : 218 MWh pour les Ehpads Résidence Heureuse, Prairie, résidence les Pervenches, usines de l'eau la Puya et les Espagnoux.

Dossier d'exonération de la TICFE (taxe électricité) du service de l'eau : montant exonéré 182 k€

Perspective 2023

Renouveler le marché d'achat d'électricité pour le Grand Annecy et CIAS (groupement avec la Ville d'Annecy). Lancement d'une procédure d'achat dynamique par clics afin d'optimiser les coûts face à la fluctuation des prix de l'énergie.

Renouveler le marché d'achat de gaz naturel en groupement avec le CIAS et CCAS de Gruffy.

Relancer le marché de fourniture de granulés de bois de chauffage pour le PST de Vovray et l'annexe du siège (6 Bis) suite à sa résiliation.

Suivi des indicateurs énergétiques et mise en place d'actions correctives à gains rapides pour réduire d'au moins 10% les consommations énergétiques par rapport à 2022 conformément au plan de sobriété.

Réalisation d'audits énergétiques avec diagnostics et préconisations de travaux de rénovation pour 6 EHPAD : Prairie, Airelles, Vergers, Bartavelle, Groisy, Gruffy.

Recherches d'opportunités pour déterminer les bâtiments prioritaires pour la mise en place d'installations ENR (photovoltaïque, géothermie etc.).

Appui technique sur les volets énergétiques et environnementaux des opérations de maîtrise d'œuvre et travaux en cours.



[II]

**DIRECTION
DES COOPÉRATIONS
TERRITORIALES
ET DE L'ÉVALUATION
DES POLITIQUES
PUBLIQUES**



Depuis 2019, dans un contexte de stabilisation du cadre institutionnel, la direction a progressivement évolué :

- dans ses missions en développant les coopérations territoriales sur différents périmètres ;
- dans son positionnement en renforçant son rôle d'accompagnement, d'animation et de coordination auprès des communes et des partenaires.

Elle a également impulsé une démarche d'innovation basée sur des expérimentations, préfigurant la mise en place en 2021 d'un nouveau service d'évaluation des politiques publiques.

Ces évolutions se sont traduites en 2021 par la création d'un poste de chef de service à l'évaluation des politiques publiques et d'un poste de chef de projet développement des territoires (pilotage et animation du projet territorial du programme Petites Villes de Demain).

Afin de prendre en compte ces nouvelles orientations et de répondre aux nouveaux besoins du territoire (usagers, habitants, communes, partenaires, institutions...), une nouvelle dénomination est proposée en novembre 2022 : **la direction des Évolutions institutionnelles et des relais territoriaux devient la direction des Coopérations territoriales et de l'évaluation des politiques publiques.**

LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Présentation / missions / bilan :

LA COOPÉRATION TERRITORIALE À L'ÉCHELLE DU GRAND ANNECY :

- avec les **relais territoriaux**, à l'interface entre les habitants, les communes et les services du Grand Annecy, bilan ci-après ;
- avec le **réseau d'échanges et de bonnes pratiques, et les réunions avec les 34 communes** ;

- > Travail collaboratif avec la DSIN pour la mise en place **d'une plateforme numérique d'échanges avec les communes**
- > Constitution d'un **groupe Ressources Humaines** dans le cadre du réseau d'échange et de bonnes pratiques : 2 réunions en 2022
- > **Organisation de réunions d'échanges** avec les communes : l'action environnementale au Grand Annecy, la simplification des gestes de tri
- > **Préparation et suivi des réunions avec les DGS et Secrétaires de mairie des 34 communes** : 4 réunions en 2022

- avec l'accompagnement des communes bénéficiaires du programme Petites Villes de Demain (Alby-sur-Chéran, Fillière, Groisy), bilan ci-après ;
- avec le plan d'action mutualisation et support aux communes présenté en conférence des maires le 19 septembre 2022 :
 - > **Poursuite des rencontres avec les communes**, initiées en 2021, pour échanger sur les domaines de coopération sollicités ;
 - > **De mars à décembre 2022, la directrice pilote et gère le projet de création d'un service commun sur la protection des données personnelles porté par le Grand Annecy** : mise en œuvre opérationnelle à compter du 1/01/2023 avec 16 communes adhérentes ;
 - > **Réalisation d'un diagnostic territorial** à l'échelle du territoire du Grand Annecy dans le **cadre de la Convention Territoriale Globale de la CAF** avec l'appui d'un cabinet d'étude : portrait de territoire, ateliers de co-construction avec les communes et partenaires ;
 - > Travail collaboratif avec la direction de la Prospective et du dialogue citoyens pour **la mise en place d'une plateforme numérique de concertation citoyenne partagée** entre le Grand Annecy et 8 communes volontaires ;
 - > **Groupements d'achats** : état des lieux des attentes, coordination d'un groupement de commande par la commune de Fillière sur le matériel et les fournitures scolaires ;
 - > **Renforcement des synergies entre l'agglomération et sa ville-centre** dans la perspective d'une mutualisation des directions des Services Informatiques et Numériques ;
 - > **Groupe de travail sur les sentiers communaux** : **recensement des attentes des communes** en vue d'élaborer une proposition d'accompagnement par le Grand Annecy

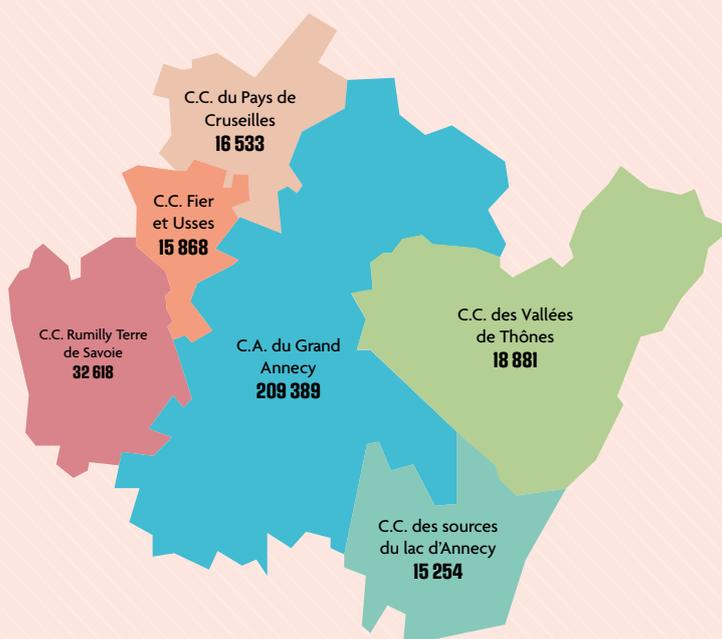
LA COOPÉRATION TERRITORIALE

À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE ANNÉCIEN :

- avec les **communautés de communes voisines du Grand Annecy** (CCVT, CCRTS, CCPC, CCSLA, CCFU) pour des échanges et une collaboration sur des sujets stratégiques qui dépassent les frontières administratives comme les mobilités, l'aménagement du territoire, l'alimentation, le tourisme...

LA COOPÉRATION TERRITORIALE À L'ÉCHELLE

DU PÔLE MÉTROPOLITAIN ANNECY-CHAMBÉRY :



Avec la communauté d'agglomération du Grand Chambéry pour échanger et construire des réponses à l'échelle des deux agglomérations :

- préparation et suivi des séances du comité syndical du Pôle métropolitain ;
- animation du groupe de travail sur la filière bois en étroite collaboration avec le Pôle Excellence Bois ;

LA COOPÉRATION TERRITORIALE

AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

- avec les services de l'Etat dans le cadre notamment de l'élaboration et du suivi du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)
- avec la CAF dans le cadre de l'élaboration et du suivi de la Convention Territoriale Globale
- avec le SYANE (suivi CRTE...)

Moyens

Ces coopérations territoriales sont initiées et mises en œuvre par la directrice (IETP) en collaboration étroite avec les services et directions du Grand Annecy, et les partenaires institutionnels.

II.1 | Relais territoriaux

Les 3 relais territoriaux ont été mis en place en 2017 au moment de la création du Grand Annecy, pour apporter un service public de proximité sur des secteurs excentrés du siège du Grand Annecy. Ils exercent un rôle de terrain et de lien avec les habitants et les communes dans l'objectif de promouvoir les actions publiques de notre Agglomération. Ces actions étant nombreuses, les relais jouent un rôle primordial dans l'information mais surtout dans l'accompagnement auprès des usagers et dans l'ancrage territorial du Grand Annecy. Depuis cette année, le bâtiment abritant le relais de Saint-Jorioz héberge également le Centre de ressources et d'expertise pour la transition environnementale des entreprises de notre agglomération, le Quai 225.

II.1.1 MISSIONS

Accueil physique et téléphonique des usagers

permettant de leur faire mieux connaître les actions du Grand Annecy, et celles des différents partenaires, grâce notamment à la mise à jour régulière des supports de communication de chaque site.

Déconcentration de certaines missions du Grand Annecy

Valorisation des déchets (44%) :

Réception des signalements et anomalies des collectes, ou des points d'apport volontaires, horaires des déchèteries et des éléments et volumes acceptés, distribution de composteurs en relais en collaboration avec le service basé à la Césièrre. Pour Saint-Jorioz : gestion des badges d'accès à la déchetterie pour les particuliers / professionnels et des demandes de dotations en bacs roulants.

Transports scolaires (25%)

Instruction et suivi des dossiers d'inscription, communication avec les familles, les transporteurs, les établissements scolaires et les communes tout au long de l'année scolaire.

II.1.2 MOYENS

1 coordinatrice représentant 1 ETP et 3 référents des relais représentant 3 ETP.



Eau potable (3%)

Ouverture/fermeture des contrats, réception des signalements et des dysfonctionnements sur la qualité du réseau d'eau, questionnements sur les factures ou les demandes de mensualisation.

Accueil des services et des partenaires du Grand Annecy pour l'organisation de leurs actions délocalisées :

Permanences J'écorénove mon logement pour l'amélioration de l'habitat, consultances architecturales et gestion du planning de réservation des salles proposées sur leurs secteurs.

II.1.3 BILAN DE L'ANNÉE

Le nombre de sollicitations avoisine les 2600 avec une forte baisse des sollicitations d'environ 53% par rapport à l'année 2021 due à la fermeture de l'accueil physique du relais de Fillière et à la perte d'activité sur les missions des transports scolaires recentralisées au siège.

Un équilibre relatif entre les appels téléphoniques et les visites :

58% d'appels et 42% de visites pour cette année 2022. Les usagers semblent privilégier à nouveau un accueil physique.

Activité principale

en 2022, les demandes liées à la valorisation des déchets représentent 44% de l'activité totale.

Relais de Fillière

l'activité reste orientée principalement « transports scolaires » avec 46% de l'activité totale. Suite au départ de la référente en juin 2022 de la collectivité, l'activité du relais est suspendue. L'accueil téléphonique et la gestion des mails usagers sont assurés par la coordinatrice.

Relais de Saint-Jorioz

Très actif avec des sollicitations liées à la valorisation des déchets toujours très nombreuses (1068 demandes en 2022 soit 62% de l'activité totale). La collaboration avec la chargée de mission de Quai 225 est bien engagée, mais également avec les collègues du service Entrepreneuriat et les entreprises locataires du site.

Des liens très étroits

Avec les différents services, et avec la coordinatrice permettent une aide précieuse pour répondre au mieux aux demandes des usagers.

Au cours du 1er semestre 2022, une réflexion est conduite au sein de la direction sur l'adaptation des missions des relais et sur l'évolution du rôle des référents et de la coordinatrice suite à la décision de recentraliser au siège les missions liées aux transports scolaires. Cette réflexion a permis d'identifier des nouvelles missions pour les relais, en lien notamment avec l'évolution de la Direction qui développe son rôle d'accompagnement et de soutien aux communes du territoire (mutualisation et Support aux communes).

Les nouveaux profils de poste de « correspondants de proximité » valorisent le rôle d'interface entre les habitants, les communes et les services du Grand Annecy.

II.1.4 PERSPECTIVE 2023

Renforcement de l'ancrage territorial grâce à la mise en place du réseau d'échanges et de bonnes pratiques avec les communes.

Projet commun à mettre en place entre le relais de Saint-Jorioz et Quai 225 pour s'engager ensemble et accompagner les

habitants dans leur transition environnementale (Pacte pour le Climat).

II.2 | Le programme Petites villes de demain

Le programme Petites villes de demain vise à donner à 3 communes du Grand Annecy (Alby-sur-Chéran, Fillière et Groisy) des moyens de concrétiser leurs projets via le recrutement d'un chef de projet et un accès privilégié aux dispositifs de l'Etat et de ses partenaires (Banque des Territoires, ANAH, CEREMA, ADEME...).

Le Grand Annecy ainsi que les communes d'Alby-sur-Chéran, de Fillière et de Groisy ont signé une convention d'adhésion avec l'Etat le 9 juillet 2021, qui a permis le recrutement d'un chef de projet en octobre 2021, présent dans chaque commune au moins une fois par semaine.

Cette convention met en valeur les besoins de revitalisation et de transition écologique pour chaque commune.

II.2.1 MISSIONS

Organisation et animation des comités de projets ou comités techniques réunissant les communes membres (présentation, méthodologie, orientation et avancement des projets avec les élus et agents, élaboration de projets communs).

Accompagnement des démarches et projets locaux au sein des communes :

- Aide à la conception et à la gestion des projets en liens avec les partenaires;

- Recherche de financements;
- Suivi et choix des études à engager en matière de réhabilitation, de revitalisation économique, de mobilité, de réaménagement des espaces publics;
- Gestion des études et relations avec les prestataires
- Élaboration de la convention cadre.

II.2.2 BILAN DE L'ANNÉE

Lors du premier semestre 2022, un comité de projet s'est réuni pour mettre à jour et qualifier les besoins et les projets élaborés par les communes. À l'issue du comité, est acté le lancement d'une action commune autour de la volonté de développer des tiers-lieux dans les centre-bourgs.

Mobilisation du chef de projet sur des projets touchant plusieurs domaines. Projets et accompagnements variant d'une commune à une autre :

- Projets de requalification dans les centre-bourgs (étude mobilité, impact sur la voirie, programme de réaménagement, concertation citoyenne, organisation commerciale);
- Réhabilitation de bâtiments anciens ou d'équipements publics;
- Construction d'une maison intergénérationnelle;

- Projets liés à la transition énergétique (rénovation...);
- Participation à la réflexion de projets intercommunaux (création de ZAC, intégration des itinéraires cyclables, partenariats);
- Elaboration d'itinéraires pour l'ouverture de nouveaux sentiers
- Opportunité de créer des tiers-lieux avec les habitants;
- Recherche de financements et élaboration des dossiers de demandes de subventions;
- Accompagnement à l'élaboration des marchés publics.

Fin 2022, l'action commune visant à développer des tiers-lieux (étude d'opportunité, enquêtes et ateliers avec la population, programmation) a permis notamment l'émergence d'un collectif d'habitants prêts à s'investir dans la création d'un tiers-lieu sur la commune de Fillière.



II.2.3 PERSPECTIVE 2023

Accompagnement des équipes des 3 communes dans l'élaboration, la conduite et le suivi des projets PVD.

Élaboration et signature de la convention cadre comprenant les

projets de territoire et les plans d'actions de chaque commune de 2023 à 2026.

II.3 | Évaluation des politiques publiques

Le service Évaluation des politiques publiques est entré en 2022 dans une phase opérationnelle, confirmant ainsi une méthode fiable et des résultats utiles au pilotage des politiques publiques de la collectivité. Véritable service transversal, il est désormais identifié en interne comme une opportunité nouvelle d'accompagner la gestion des projets stratégiques, en questionnant leur fonctionnement et leurs effets, en regard d'indicateurs clés, d'éléments contextuels et des objectifs politiques fixés.

II.3.1 MOYENS

- 1 chef de service (1 ETP)
- 1 stagiaire (1 ETP sur 4 mois)

II.3.2 BILAN DE L'ANNÉE

Évaluation du dispositif J'Écorénove mon logement

La mission

Réalisation d'une évaluation relative au dispositif J'Écorénove mon logement, afin d'identifier les raisons d'un démarrage moins rapide que prévu. Quelle stratégie de communication privilégier ? Quels sont les freins à traiter et les leviers à activer pour faciliter la prise de décision ? Quelle est la réduction effective de la consommation énergétique post-travaux ?

Résultats et perspectives

Cette première évaluation a mis en évidence de nombreuses préconisations visant à renforcer le déploiement quantitatif et qualitatif du dispositif. Le rapport d'évaluation a également

mis en lumière de nouveaux enjeux concernant la rénovation énergétique des bâtiments. Une restitution synthétique et grand public est prévue pour 2023.

Évaluation de la prise en compte des contributions de l'Espace citoyen dans les politiques publiques du Grand Annecy

La mission

Réalisation en interne d'une évaluation visant à améliorer le processus de prise en compte des avis formulés par l'Espace citoyen (conseil de développement) par les élus du Grand Annecy.

Résultats et perspectives

Le rapport d'évaluation a objectivé les difficultés structurelles conduisant à une faible prise en compte des contributions de l'Espace citoyen dans le débat et la prise de décision politique, malgré la qualité des rapports rendus. Les observations et recommandations formulées dans le rapport d'évaluation accompagneront la rédaction d'un nouveau cadre de coopération et faciliteront la mise en place d'indicateurs de suivi.

Évaluation du dispositif Fond local d'innovation

La mission

Réalisation d'une évaluation interrogeant le fonctionnement et les objectifs d'un fonds de soutien aux entreprises innovantes du territoire, après neuf ans de conventionnement avec BPIFrance.

Résultats et perspectives

Les préconisations retenues par les élus ont abouti à la modélisation de nouvelles hypothèses de structuration d'un fonds de soutien, dédié aux projets innovants à impact environnemental et sociétal, en phase avec les objectifs du Pacte pour le Climat.

Suivi statistique des indicateurs de l'application Agate

La mission

Rapport d'utilisation des applications BIP puis AGATE (mise en ligne le 1er mars 2022) pour évaluer l'attrait, l'utilité et la

satisfaction du grand public envers cette application mutualisée avec la ville d'Annecy. Ce rapport a été réalisé par une stagiaire spécialisée en Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales.

Résultats et perspectives

Le rapport statistique a permis d'observer et analyser les comportements des utilisateurs sur la période de lancement de la nouvelle application. Il initie un suivi statistique sur le long terme.

Rapport sur les différentes approches possibles en matière d'évaluation environnementale, climatique ou sociétale du budget du Grand Annecy

La mission

Comment évaluer le PCAET en regard des choix d'investissements publics (PPI) réalisés par le Grand Annecy ? Réalisation d'une étude comparative de méthodes d'évaluation relatives aux budgets climat, carbone, et aux objectifs 2030 fixés par l'ONU.

Résultats et perspectives

Emergence de méthodes d'évaluation applicables au Grand Annecy, dans le but d'améliorer le pilotage du Pacte pour le Climat (qualification et suivi d'indicateurs clés, traduction grand public via l'application AGATE), d'effectuer les rapports sur la qualité de l'air prévus par la loi LOM, d'obtenir le label Climat-Air-Energie (ex-Cit'ergie) de l'ADEME.

II.3.3 PERSPECTIVE 2023

Il s'agira en 2023 de communiquer sur les résultats des évaluations réalisées, d'accompagner la mise en œuvre des recommandations formulées, et de préciser le cadre de

fonctionnement du service pour enclencher de nouvelles évaluations, intégrées dans un plan pluriannuel.





[III] AMÉNAGEMENT

La direction de l'Aménagement du Grand Annecy travaille au service du Pacte pour le climat, du projet de territoire communautaire, des projets de la Communauté d'agglomération et des 34 communes membres et de leurs habitants et entreprises. Elle réalise des études urbaines et d'aménagement opérationnel, des documents de planification, aménage des terrains, instruit des autorisations d'urbanisme, programme et finance les opérations de construction et d'amélioration des logements, aménage et entretient les sentiers de randonnée pédestre.



III.1 | Missions

Aménagement du territoire avec 3 services et 1 chargée de mission système d'information géographique au service des directions opérationnelles du Grand Anney, en coordination avec l'administratrice du SIG (DSI)

III.1.1 URBANISME

Planification :

- PLUI-HMB ;
- RLPI ;
- Évolution documents d'urbanisme opposables PLU.

Service mutualisé autorisations droit des sols (ADS).

Agriculture et alimentation :

- Plan alimentaire territorial ;
- Politique et actions agricoles dont acquisition terrains.

Plan d'action foncière.

III.1.2 AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

Études urbaines :

- Pré-opérationnelles ;
- Préables et études d'aménagement.

Procédures d'aménagement opérationnel.

Travaux d'aménagement.

Aménagement et gestion sentiers de randonnée pédestre PDIPR.

III.1.3 HABITAT

Programme local de l'Habitat (PLH) et POA-H du PLUi-HMB.

Programmation et financement logements à prix et loyers encadrés.

Politique parc ancien dont programmes J'éco rénove mon logement et Avec l'âge j'aménage mon logement.

Gestion terrains d'accueil gens du voyage.



Réunion publique à Groisy le 30/11/2022

III.2 | Moyens

34 AGENTS (32,3 ETP) cat.A 62% cat.B 23% cat.C 15%

Implantés sur 2 SITES : siège (direction et services Aménagement et Habitat) et maison pour la planète (service Urbanisme et Politiques foncière et agricole)

Budget d'INVESTISSEMENT 2022 : 7 M€

Budget de FONCTIONNEMENT 2022 : 2,5 M€ (hors aménagement zones d'activités sur budget annexe présenté par la direction de l'Économie et hors charges salariales)

7 VÉHICULES de service dont 1 partagé avec tout les agents du siège.

III.3 | Bilan de l'année

III.3.1 URBANISME

Planification

Évolution des PLU(i) opposables

3 modifications approuvées (Duingt, St-Jorioz, Chavanod) ; 1 modification simplifiée approuvée (Poisy) ; 1 élaboration en cours (Charvonnex) ; 1 révision allégée (Pays d'Alby) ; 2 modifications en cours (Pays d'Alby et Veyrier-du-Lac) ; 4 modifications prescrites (Thorens-Glières - Fillière, Nâves-Parmelan, Anancy et Cran-Gevrier - Anancy) ; 2 déclarations de projet valant mise en compatibilité (Poisy - Gerbassier, Epagny Metz-Tessy - pôle d'économie circulaire) ; 16 mises à jour.

Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal Habitat mobilités bioclimatique (PLUi-HMB)

Tournée des 34 conseils municipaux pour le diagnostic (janvier/février) ; 3 conventions territoriales avec les élus municipaux (Anancy & première couronne, Lac, Pays d'Alby & de Fillière) ; 1 convention de tous les élus municipaux du Grand Anancy ; 10 soirées débats avec le grand public ; 4 ateliers thématiques avec les acteurs du territoire (Mobilités, Habitat, Économie, Environnement) ; 2 tournées 34 communes (capacités foncières et projets) ; 8 séminaires PADD ; 150 courriers et courriels reçus demandant des évolutions de classement de parcelles dans les PLU actuels ou dans la perspective du PLUi HMB, avec réponses ; préparation 2 études urbaines pour OAP (Héry-sur-Alby et Epagny Metz-Tessy Gillon). Élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPI) -> 9 réunions du comité

de pilotage ; 4 réunions du comité technique ; 2 présentations en Bureau (diagnostic et orientations générales) ; débat des orientations générales en Conseil communautaire (29/09) ; collaboration avec les communes sur les orientations générales = 5 réunions (Anancy, première couronne, Lac, Pays d'Alby et de Fillière) ; présentation et débat des orientations générales dans les 34 conseils municipaux ; concertation avec les acteurs économiques et le grand public = 5 réunions (70 participants) ; 3 ateliers participatifs avec les acteurs socio-professionnels.

Service mutualisé

ADS -> 20 communes adhérentes ; 745 dossiers (permis de construire, permis d'aménager, autorisation de travaux, déclaration de projet, certificat d'urbanisme...) instruits correspondant à 560 équivalents permis de construire ; police de l'urbanisme : 18 contrôles de conformité et 2 constats d'infraction ; 100 vacations de consultance architecturale par 3 architectes-conseil.

Foncier

Élaboration du plan d'action foncière -> 2 comités de pilotage (présentation des sites identifiés par les communes et identification des besoins du Grand Anancy, définition des critères de sélection et priorisation des sites) ; calage du calendrier d'élaboration du plan d'actions foncières sur celui du PLUi-HMB.

III.3.2 AGRICULTURE ET ESPACE NATUREL

Agriculture et alimentation

5 réunions du groupe de travail agriculture sur les thématiques :

Foncier agricole, maraîchage (SCIC, espace-test, visites d'exploitations), alpages, restauration collective, cohabitation des activités sur les espaces agricoles.

Foncier agricole

Veille foncière : 238 notifications publiées pour des terrains non bâtis classés A ou N dans les PLU ; **Acquisition d'un terrain** d'1ha en zone A à **Alby-sur-Chéran** ; **appel à projet pour y installer un maraîcher** ; **Commission locale installation foncier** (CLIF) pour travailler sur la transmission des exploitations : **installation du comité de pilotage** co-piloté avec la Chambre d'Agriculture et réunissant les structures agricoles locales et l'Etat ; Finalisation de la **restructuration foncière vallée du Laudon** : 14 exploitations ont échangé 180 parcelles représentant 41 ha.

Plan alimentaire territorial (PAT)

Développer l'alimentation saine et locale -> diagnostic alimentaire, 2 sessions d'ateliers thématiques pour construire le plan d'action (mai 2022 : 86 contributions, 54 participants différents et octobre 2022 : 53 contributions, 39 participants différents).

Promotion du PAT : Green day au centre hospitalier (CHANGE) le 2 juin, fête des fromages au Semnoz les 25 et 26 juin, marché de St-Félix le 2 septembre, participation au concours de court métrage organisé par l'Espace citoyen, participation à l'organisation du défi « famille en transition » sur l'alimentation et les déchets.

Soutien financier à la filière Graines bio des Savoie : animation nécessaire à la Fédération des acteurs (test de farine et espèces à planter, acquisition d'un moulin collectif, première vente de farine...); Sur initiative DRAAF et FRAAB, **réunion d'information et d'échange sur l'approvisionnement en restauration collective**.

Projet d'espace test agricole

Installation du comité de pilotage qui a validé les principes (lieu de test permanent, maraîchage comme production principale, foncier minimum 4 ha).

Anticiper et gérer les conflits d'usages : groupe de travail « cohabitation » avec une quarantaine de personnes (majorité d'élus) à Montagny le 8 novembre ; panneau d'alpage avec appui technique SEA : 10 panneaux installés ou remplacés (5 massif de la Tournette, 3 massif du Semnoz, 1 Parmelan, 1 Entrevernes).

Diagnostic agraire par 2 étudiantes d'AgroParistech

Durant 6 mois avec 2 restitutions aux élus, partenaires et agriculteurs en septembre (diagnostic consultable sur le site du Grand Annecy).

Plusieurs rencontres et visites

Avec, d'une part, les élus communaux et, d'autre part, les territoires voisins (dans le cadre du PAT).

Plan de gestion du massif du semnoz

1 session de 4 ateliers (décembre 2021 à février 2022), 1 conférence des acteurs (60 participants le 30 mars), 1 session de 3 ateliers (septembre à novembre) -> diagnostic réalisé, enjeux définis, pistes d'action identifiées avec les partenaires.

III.3.3 LE SERVICE HABITAT

Habitat

Participation à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-HMB) ; Attributions de logements sociaux : lancement de l'élaboration de la convention intercommunale d'attribution (CIA) ; Préparation de la gestion en flux.

Signature de l'accord cadre pour la production de logements aidés avec les bailleurs sociaux.

Soutien financier à la production des logements sociaux (cf. tableau LLS financés en 2022 par commune et par type de financement).

Poursuite des partenariats pour les opérations « J'éco-rénove mon logement » et « Avec l'âge, j'aménage mon logement » ; dynamique accélérée du vote des travaux par les copropriétés dépassant les objectifs annuels fixés (cf. tableau logements

accompagnés et subventionnés par type dossier - Elaboration d'un référentiel constructeurs co-élaboré avec les communes.

Résidence pour salariés en mobilité à Meythet (ciblé personnel industrie) : nouvelle délibération pour équilibrer le plan de financement.

Gens du voyage

Étude de faisabilité pour créer un nouveau terrain familial – Création d'une aire de grand passage temporaire.

Recherche foncière pour créer une aire de grand passage fixe.

Rencontres régulières avec les autres gestionnaires d'équipements pour gens du voyage en Haute-Savoie.

NATURE DU DOSSIER	Ménages accompagnés (visites)	Ménages subventionnés (dossiers)
Adaptation logements au vieillissement et handicap	69	51
Rénovation énergétique de maisons	164	58
Conventionnement (offre locative loyer encadré)	7	14
Habitat indigne	2	0
Rénovation énergétique de copropriétés	330 copropriétés pour 11.000 logements	44 copropriétés / dossiers votés pour 1.600 logements

BILAN ACTIVITÉ FINANCEMENT PRODUCTION DE LOGEMENTS AIDÉS

COMMUNE	Nombre logements	PLAI	PLUS	PLS	BRS	Montant aide Grand Annecy
Annecy	259	72	92	65	32	1 324 280 €
Argonay	49	13	20	7	9	319 587 €
Chainaz-les-Frasses	4	0	0	4	0	10 199 €
Chavanod	20	0	0	0	20	132 200 €
Epagny-Metz-Tessy	10	0	0	0	10	58 463 €
Groisy	5	2	2	1	0	26 857 €
Poisy	100	31	51	18	0	304 000 €
TOTAL	447	118	165	95	71	2 175 586 €
Pour mémoire total 2021	805	366	306	133	0	3 137 587 €

III.3.2 AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

Sentiers

Petits aménagements : Tour Moillats, réserve naturelle Roc de Cher, Croix des Esparzales, moulin Janin, boucle Viéran, ouverture paysagère cascade d'Angon, Viéran Mandallaz, boucle du Laudon et de Paterier ; création sentier Montagny-les Lanches ; mise en conformité de passerelles : Chéran, cascade d'Angon, Viéran mandallaz ; conception et fabrication de 16 panneaux d'accueil ; réalisation de 12 plans de balisage ; 8 panneaux de localisation au roc de chère, 80 panneaux de sensibilisation ; 26 interventions en milieu forestier ; déploiement d'un applicatif métier pour suivi des travaux sur terrain.

Aménagement zones d'activités

ZAE Voisins

Études en attente du PLUi-HMB.

ZAE Chamoux

Finalisation études de projet, autorisations cas par cas ; dossier loi sur l'eau ; approbation modification PLU ; montage et dépôt permis d'aménager ; sécurisation RD 16 études préalables avant projet.

ZAE Pré Chardon

Étude géotechnique ; BE Foncier ; étude avant-projet ; réflexion sur parking mutualisé - Pringy Argonay : suivi étude PUCA diagnostic et analyse morphologique - PAE Glaisins: AMO études prospective et extension - Cluster/campus papeterie : lancement études de faisabilités.

ZAE Orsan

Consultation AMO.

ZAE Seynod Montagny

Aide à la décision d'arrêt de l'opération.

Autres opérations d'aménagement

ZAC Thorens centre : AMO retenue ; études préalables.

Pré Billy : suivi de l'aménagement par le concessionnaire Teractem et animation du pilotage avec la Ville d'Annecy ; pose des sondes géothermiques ; 1ère pierre des logements BRS d'IDEIS.

Dessine le grand Annecy

Présentation des scénarios d'aménagement.

III.4 | Perspective 2023

III.4.1 URBANISME

PLUi-HMB

Débat du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dans les 34 communes et en Conseil communautaire ; travaux sur les règlements écrit et graphique, les OAP sectorielles et thématiques ; études urbaines à Héry-sur-Alby et Epagny-Metz-Tessy Gillon. Présentation des scénarios d'aménagement

RLPI

Rencontre avec les acteurs économiques ; arrêt du projet en Conseil communautaire

Évolution documents d'urbanisme opposables (approbation du PLU de Charvonnex notamment) .

ADS

Mise au point des sursis à statuer PADD, évolution des modalités de facturation, développement de la police de l'urbanisme.

Approbation du plan d'action foncière en Conseil communautaire.



Légende ????????

III.4.2 AGRICULTURE ET ESPACE NATUREL

Agriculture et alimentation

Approbation du plan alimentaire territorial en Conseil communautaire, mise en œuvre des actions, soutiens financiers à des projets, mise en œuvre d'un accompagnement des communes pour la restauration collective ; Résultat de l'appel à projet et installation d'un maraîcher sur le terrain dédié à Alby-sur-Chéran ; Poursuite du travail sur la cohabitation des usages dans les espaces agricoles et communication ; Réflexion

sur la consommation d'eau en agriculture et adaptation des pratiques.

Plan de gestion du massif du Semnoz

Finalisation du plan d'actions ; Approbation du plan de gestion en Conseil communautaire.

III.4.3 LE SERVICE HABITAT

Habitat

Bilan à mi-parcours du PLH 2020-2025

PLUI-HMB

Programme d'orientations et d'actions Habitat (POA-H) ; contribution à l'élaboration du zonage et règlement

Attributions

Orientations de la convention intercommunale d'attribution (CIA) ; Conventions de mise en oeuvre de la gestion en flux des attributions des logements sociaux

Soutien financier à la production des logements à loyers et prix encadrés

Adaptation des opérations

«J'éco-rénove mon logement» et «Avec l'âge, j'aménage mon logement»aux évolutions nationales ; Préparation de la fin de la convention SPPEH avec la Région

Référentiel constructeurs co-élaboré avec les communes

Finalisation et mise en oeuvre

Résidence pour salariés en mobilité à Meythet (ciblé personnel industrie) :

Dépôt de la demande de permis de construire.

Gens du voyage

Acter la création d'un nouveau terrain familial

Aire de grands passages

Étude de faisabilité d'une aire temporaire et réalisation ; Recherche foncière pour une aire fixe ; études préalables à l'aménagement d'une aire fixe.

Poursuite des rencontres régulières avec les autres gestionnaires d'équipements pour gens du voyage en Haute-Savoie.

Compléter l'équipe gens du voyage avec un 2^e chargé de mission.

III.4.3 AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

Sentiers

Mise à jour des plans de balisage (7 sentiers)

Réfection sentier Tournette

Balisage et inauguration sentier Montagny-les-Lanches

Conception et réalisation de 16 panneaux d'accueil et pose de 9 panneaux d'accueil

Aménagement zones d'activités

ZAE Voisins

Résiliation contrats bureaux études

ZAE Chamoux

Arrêté de permis d'aménager ; DCE, Lancement travaux

Sécurisation RD 16

Projet ; Financement ; Consultation travaux ; Lancement travaux

Pré Chardon

Signature acte de vente ; Permis d'aménager ; Projet ; Consultation travaux ; Travaux

Pringy/Argonay

PUCA entretien, 1^{er} cotec, rendu étude ; Etude foncier ex-rectiphase

Cluster/Campus Papeterie

Études de faisabilité ; Validation intérêt communautaire ; Etudes opérationnelles ; Dépollution

ZAE Orsan

Études préalables ; concertation ; études de maîtrise d'œuvre

PAE Glaisins

Éléments pour modification PLU ou OAP PLUI-HMB ; Etudes de maîtrise d'œuvre

Autres opérations d'aménagement :

ZAC Bognon

Études préalables ; Concertation ; Etudes de maîtrise d'œuvre

Pré Billy

Méthode 2^e tranche

Grand Epagny

Étude plan guide

Groisy

Étude urbaine



[IV] ÉCONOMIE

L'implantation des entreprises, des industries, les parcs d'activités économiques et artisanales, l'accompagnement à la création d'entreprise, le Startup Weekend, le centre hospitalier, le suivi de l'aménagement numérique du territoire, l'innovation durable ou encore le développement du tourisme ou de l'enseignement et de la recherche relèvent des compétences de la direction de l'économie.



IV.1 | Aménagement et commercialisation des parcs d'activités

IV.1.1 MISSIONS

Depuis 2017, **l'aménagement et la commercialisation dans les zones d'activités sont gérés distinctement** :

- Le service Aménagement est chargé de la définition et du montage des projets de zones ainsi que de leur aménagement.
- Le service Accueil des entreprises / Zones d'activités est chargé de leur commercialisation et de la mise en place des modalités de leur gestion.

Tout au long de la démarche, les deux services travaillent en étroite concertation, notamment pour la phase de définition du projet d'aménagement de chaque zone.

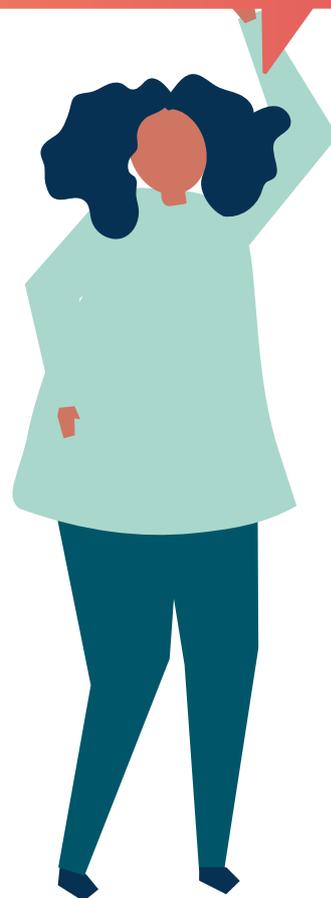
En 2022, ce travail collaboratif a principalement porté sur l'extension de la zone de Chez Chamoux (Chavanod) et sur la zone d'activités de Pré Chardon (Alby-sur-Chéran).

Le projet de la zone d'activités de la Pilleuse (Annecy-Seynod), dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à la ville d'Annecy, est également suivi par le service Accueil des entreprises.

Parallèlement, la commercialisation des zones totalement aménagées et proposant encore des terrains a été poursuivie par le service Accueil des entreprises (Altais).

Par ailleurs, face à la raréfaction de son foncier à vocation économique et dans le contexte de la diminution de l'artificialisation des terres, le Grand Annecy a engagé depuis plusieurs années une démarche de **reconquête des zones d'activités** vieillissantes de son territoire (prioritairement les zones de Pringy, Vovray et Pont de Tasset). Elle procède, soit à l'amiable, soit par voie de préemption, à des acquisitions de fonciers ou immobiliers d'activités anciens (friches,...) qui doivent permettre après restructuration (ou démolition) de recomposer une offre foncière adaptées aux besoins des entreprises locales.

Enfin et dans le but de maintenir une bonne attractivité, elle s'est engagée en cours d'année 2022 dans une **démarche d'animation du tissu économique** présent dans ses zones.



IV.1.2 MOYENS

Au sein du service «Accueil d'entreprises-zones d'activités» cette mission est assurée par :

- Le chef de service qui suit les projets d'aménagement de zone, s'occupe de leur commercialisation (sauf cas exceptionnel, dans le cadre de baux à construction) et plus largement, renseigne et oriente les entreprises à la recherche d'une nouvelle implantation.

Il participe également aux groupes de travail concernant l'élaboration des projets et dossiers pour lesquels la problématique du foncier économique et des zones d'activités est centrale ou prégnante : PLUi-HMB, inventaire des zones d'activités (cf Loi Climat et Résilience), gisements

fonciers, ateliers d'urbanisme de la ville d'Annecy concernant des projets économiques privés ...

- Une chargée de mission qui suit essentiellement les problématiques liées au foncier économique et à l'immobilier économique : examen des DIA, acquisitions amiables ou par voie d'expropriation (soit en direct soit via l'EPF 74), gestion locative. Elle prend également en charge un certain nombre de demandes d'entreprises à la recherche d'une solution foncière ou immobilière.

- Depuis l'été 2022, le service s'est renforcé avec l'arrivée d'une personne chargée de l'animation de ces zones d'activités.

IV.1.3 BILAN DE L'ANNÉE

Parc Altaïs :

À la fin de l'année 2022, plus de 85 % du parc était commercialisé (il proposait à l'origine près de 40 hectares commercialisables) et plus des trois-quarts des espaces construits étaient occupés par des bâtiments de production.

Ce site est réservé depuis son lancement aux entreprises industrielles et de services aux entreprises.

Néanmoins, depuis plusieurs années et compte tenu des besoins qui s'expriment dans l'Agglomération, l'accent est mis sur l'accueil d'usines. Seuls les terrains ne pouvant accueillir ce type de construction (cf topographie) sont réservés à des immeubles de bureaux.

Après une année 2021 qui a notamment vu le démarrage dans leurs nouveaux locaux des activités des entreprises Mavic, Groupe Rosa et Actemium, l'année 2022 s'est révélée plus contrastée en raison notamment de la flambée des coûts de construction et de l'énergie qui a poussé certaines entreprises à différer leurs projets mais aussi parfois à redéfinir leurs options stratégiques.

Sont à noter l'abandon du projet d'extension de l'usine Aptar (sur le terrain mitoyen de celui qu'elle occupe sur le parc d'une surface 9 506 m²) ainsi que l'arrêt de deux projets, pourtant quasiment finalisés, portés respectivement par une entreprise d'injection plastique et une autre spécialisée dans la conception et la fabrication de circuits électroniques de puissance. Cette dernière a finalement décidé de s'appuyer sur des partenaires locaux pour poursuivre son développement. Ces deux projets étaient assis sur des lots de 4 400 m² et 4 000 m² qui devaient être loués dans le cadre de baux à construction.

Malgré tout l'année 2022 aura été marquée par :

> La signature d'un bail à construction avec la société RX Solutions portant sur un terrain de 5 804 m², pour une durée de 70 ans et dont le loyer-canon s'élevait à 406 280 €.

La société RX Solutions, développe, fabrique et commercialise des systèmes de tomographie industrielle 3D à base de rayons X. Innovante et fortement exportatrice,

l'entreprise a construit une première usine sur le Parc Altaïs en 2015. Devant faire face à un très fort développement de ses activités, elle a sollicité le Grand Annecy pour construire une seconde usine sur un terrain de 5 804 m² situé en face de son site actuel. L'entreprise a obtenu dans le courant de l'année un permis de construire d'un bâtiment de 2 350 m² dont elle engagera la construction au printemps 2023.

> La signature d'un bail à construction avec la société MKM portant sur un terrain de 2 421 m², pour une durée de 70 ans et dont le loyer-canon s'élevait à 169 470 €.

Cette société, basée à Annecy (Seynod), est spécialisée dans la conception et la couture de produits techniques et de sécurité (baudriers, harnais, longes,...). Elle travaille notamment pour de nombreuses entreprises régionales de l'outdoor. Elle développe, fabrique et commercialise également sous la marque Cilao, sa propre gamme de sacs à dos. Les locaux qu'elle occupait jusqu'alors ne lui permettaient plus de faire face à son développement. La construction sur le terrain du parc Altaïs de sa nouvelle usine de 700 m² démarrera au printemps 2023.

> La signature d'un bail à construction avec la société Miliboo portant sur un terrain de 5 960 m², pour une durée de 70 ans et dont le loyer-canon s'élevait à 417 200 €.

La société Miliboo, spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de meubles via Internet, est implantée depuis plusieurs années sur le Parc Altaïs. Depuis son installation sur le Parc Altaïs, la société connaît une très forte croissance qui l'a déjà conduit à agrandir son bâtiment. Aujourd'hui celui-ci est saturé et le terrain sur lequel il est implanté ne permet plus une nouvelle extension.

Pour faire face à son développement soutenu, la société souhaitait construire un second bâtiment à proximité du premier afin d'étendre ses ateliers de reconditionnement et de réparation de ses meubles (SAV). Elle souhaitait également relocaliser sur ce nouveau site des activités qui sont en partie localisées actuellement en Chine : plateforme d'étude et de prototypage de ses produits et de leurs

emballages, service qualité dont une des missions consiste en la définition et la validation technique de l'ensemble des processus de fabrication et de contrôle de celle-ci.

Elle va engager la construction de son nouveau bâtiment de 2600 m² sur le terrain qu'elle loue dès le début de l'année 2023

ZAC de la Bourvarde :

La commercialisation de la zone s'est achevée avec l'installation en 2021 de l'entreprise snowleader dans son nouveau siège construit dans le secteur 1B à vocation économique.

En 2021, le Grand Annecy avait réalisé les parkings de surface du secteur 1B qui doivent être remis à une Association Foncière Urbaine Libre (dite AFUL 1B), à laquelle adhèrent les copropriétaires des bâtiments des lots 1 et 2. Cette AFUL sera chargée de la gestion de ces parkings.

Il restait à réaliser les aménagements paysagers de ces parkings, ce qui a été fait au printemps 2022.

La fin de ces travaux marque l'achèvement des travaux de la ZAC. Une fois le constat de reprise de ces derniers aménagements paysagers effectué au printemps 2023, le mandat d'aménagement de la ZAC confié à Treactem sera soldé (automne 2023) et le bilan de la ZAC clôturé.

Parc d'activités économiques de la Pilleuse :

La maîtrise d'ouvrage de l'opération a été déléguée par le Grand Annecy à la commune de Seynod, dans le cadre d'une convention signée en 2016.

Le contrat de mandat passé par la C2A fin 2014 a été également transféré à la commune.

Toutes les viabilités indispensables à la commercialisation des lots inscrits au permis d'aménager ont été réalisées.

Sur le plan de la commercialisation, un bail à construction portant sur le lot 1 d'une surface de 51 732 m² et une durée de 70 ans a été signé en Mars 2021 avec la société Velio France (et son crédit-bailleur). Cette société a réalisé la construction du bâtiment logistique de 19 000 m² au sein duquel la société NTN-SNR a regroupé au printemps 2022 toutes les activités liées à l'approvisionnement de ses sites locaux de production ainsi qu'une partie de ses expéditions (produits destinés aux fabricants automobiles).

Le projet de Village Motos qui devait se déployer sur près de 28 000 m² au sein de la zone (lot 2) a par contre été abandonné à la fin de l'été par les acteurs qui le portaient.

L'année 2023 sera mise à profit pour réexaminer la destination des terrains encore disponibles (lots 2 et 3) et si nécessaire pour engager une éventuelle modification du PLU (l'OAP se rapportant au secteur de la Pilleuse figeant la destination des lots : concessions autos et motos) et celle du permis d'aménager (division du lot 2 initialement réservé au Village Motos qui est coupé en deux par un ruisseau à préserver).

L'extension de la zone de chez Chamoux

Cette extension couvre environ 3,5 hectares, à l'arrière de la zone existante, située le long de la route des Creuses (RD 16). Les études préalables ont été menées en 2020 et 2021.

Le plan d'aménagement retenu repose sur des lots répartis de part et d'autre d'une voirie centrale, calée au plus proche du terrain naturel.

En 2022, le projet (stade PRO) a été finalisé et les dossiers réglementaires (permis d'aménager, modification du PLU, autorisation environnementale au cas par cas, dossier Loi sur l'Eau) ont été préparés et déposés.

Le projet prévoit la mise en place d'un rond-point sur la RD 16 qui permettra la fois de desservir l'extension et de sécuriser l'accès à la zone existante. Le projet de cet ouvrage a été affiné au cours de l'année (stade AVP).

En début d'année 2022 et compte tenu de l'avancement du projet qui s'organisera autour de 8 lots d'environ 1400 à 4500 m², le service « Accueil des Entreprises/Zones d'activités » a commencé à relancer les prospectus qui avaient manifesté plus ou moins récemment leur intérêt pour la zone, afin de refaire le point sur leurs besoins et valider les options retenues pour l'aménagement du site.

Si toutes n'ont pas confirmé leur besoin (ayant pu trouver des solutions dans le parc immobilier existant), de nouvelles demandes ont été enregistrées en cours d'année 2022.

Face au nombre croissant de ces demandes, un comité sera mis en place en 2023 pour sélectionner les entreprises auxquelles seront proposés des terrains au sein de cette zone.

Un à deux lots pourront être réservés à des projets de bâtiments multi-cellules destinés à offrir une solution aux entreprises recherchant de petites surfaces, difficiles à trouver dans le parc immobilier existant mais ne justifiant pas la mise à disposition de fonciers individuels.

Les opérateurs chargés de réaliser ces programmes seront alors sélectionnés par le Grand Annecy dans le cadre d'appels à projets.

L'ensemble des lots sera commercialisé sous la forme de baux à construction.

La zone de Pré Chardon

Sollicitée en fin d'année 2020 par deux entreprises à la recherche d'un terrain dans le secteur d'Alby-sur-Chéran, la direction de l'Economie du Grand Annecy a proposé, pour répondre à ces demandes, d'aménager la petite zone d'activités de Pré Chardon (environ 16 000 m²) qui s'inscrit en extension de la zone Espace leaders, en surplomb du péage autoroutier de l'A 41.

En accord avec la commune d'Alby-sur-Chéran, le service Aménagement du Grand Annecy a lancé les études d'aménagement de ce site et a fait réaliser des études géotechniques sur cet espace composé en partie d'anciens remblais.

Alors qu'un plan d'aménagement répondant aux besoins des deux entreprises avait été proposé, la commune a émis, en fin d'année 2021, le souhait de regarder les possibilités d'accueillir un prospect supplémentaire sur le site.

Pour cela et compte tenu de l'exiguïté de la zone, a été étudiée en 2022 la faisabilité d'un parking mutualisé enterré. Du fait de la situation topographique du site, des qualités géotechniques du sol, un tel ouvrage s'est avéré trop complexe et onéreux à mettre en place pour un faible gain foncier.

Le projet définitif a donc été élaboré sur la base du plan d'aménagement initialement proposé et reposant sur deux lots ajustés finement en étroite concertation avec les deux entreprises souhaitant s'installer sur le site.

Le permis d'aménager doit être déposé à la fin Mars 2023 et les travaux de viabilisation du site doivent démarrer à l'automne 2023.

De leur côté, les deux prospects poursuivront en 2023 l'élaboration de leur projet afin de pouvoir déposer leur demande de PC dès que la procédure liée au permis d'aménager le permettra.

Autres zones d'activités :

Zone des Césardes (Annecy- Seynod) :

Pour permettre à l'AAPEI Epanou d'agrandir l'ESAT du Parmelan situé dans la zone des Césardes sur un terrain du Grand Annecy (l'ESAT ne bénéficiant que d'un droit de superficie), il a été décidé de régulariser cette situation foncière complexe, et après analyse juridique, de céder le sol et le tréfonds de ce site à l'AAPEI. Le montant de la vente s'est élevé à 416 500 € HT.

L'AAPEI a ensuite engagé les travaux d'agrandissement de son ESAT spécialisé dans des activités de sous-traitance industrielle.

La reconquête des zones existantes :

Confronté à la difficulté de lancer rapidement de nouvelles zones d'activités dans un contexte de demande soutenue des entreprises et pour tendre progressivement vers une artificialisation réduite du territoire en matière économique, le Grand Annecy a décidé de s'engager dès 2019 dans une démarche de reconquête des zones d'activités vieillissantes de son territoire et notamment la zone de Pringy, celle du Pont de Tasset/Les Iles (Annecy-Meythet) et celle Vovray (Annecy).

En lien étroit avec les services des communes, le Grand Annecy a mis en place une veille sur les mutations susceptibles d'intervenir au sein de ses espaces économiques (suivi des DIA)

et de préempter, si nécessaire les biens objets de cessions.

Au cours de l'année 2022, une préemption a eu lieu concernant un local au sein du bâtiment «Le Périphérique» situé dans la zone de Vovray. Le bien préempté (6 lots de la copropriété) est constitué d'un entrepôt de 1772 m² de ses accès, aires de livraison et parking. Il est loué à la société GLS (messagerie) jusq'en 2028.

La préemption a été réalisée par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour un montant de 1 950 000 €. Le portage de l'EPF 74 s'effectue sur 8 ans (taux de portage 2%) avec un remboursement par annuité à compter de la mi-2023.

Le loyer versé par GLS s'élèvera à **172 000 €** en 2023.

L'animation du tissu économique et des zones d'activités :

Un chargé de mission est arrivé en août 2022 sur la mission d'animation avec pour objectifs de :

- faire connaître les politiques publiques aux entreprises du territoire,
- faire remonter les problématiques rencontrées par les entreprises
- mettre en lien les entreprises afin de créer des synergies entre elles.

Le cadre d'intervention porte sur les entreprises artisanales et industrielles du territoire avec un zoom particulier sur les 44 parcs d'activités transférés au Grand Annecy.

Ainsi, un travail partenarial a été mené fin 2022 avec la direction de l'Action Environnementale et Quai 225 pour organiser une série de rencontres sur la transition environnementale des entreprises sur le 1er semestre 2023.

Des entretiens individuels avec plusieurs chefs d'entreprises du parc Altaïs ont également eu lieu ainsi qu'un contact avec Géode, l'association des entreprises du parc des Glaisins.

Un agenda d'animations a été proposé fin 2022 pour une mise en œuvre en 2023 avec notamment le projet de réunir les grandes entreprises du territoire.

IV.2 | Aide à l'implantation

IV.2.1 MISSIONS

Elle consiste à contacter les entreprises qui sollicitent la direction de l'Economie pour une recherche de local ou un foncier économique.

Ce contact est l'occasion de bien cerner le projet de l'entreprise et si nécessaire de lui faire préciser son besoin exact. Si ce projet ne justifie pas une proposition foncière, des solutions sont

recherchées dans le bâti économique existant. Les porteurs de projet peuvent alors être mis directement en relation avec des propriétaires ayant un bien disponible correspondant à leur besoin et des opérateurs développant des bâtiments économiques dans le Grand Annecy ou orientés vers les agents locaux spécialisés dans l'immobilier d'entreprises.

IV.2.2 BILAN DE L'ANNÉE

En 2022, la direction du développement économique a eu 41 nouveaux contacts (hors commerce/loisirs/restauration et promoteurs d'immobilier d'entreprises) avec de nouvelles entreprises à la recherche d'une implantation, soit sur un terrain en zone d'activités soit dans un local existant (hors pépinière d'entreprises).

Ces contacts concernent les activités suivantes :

- Industrie : 19
- petite activités de production et artisanat : 13
- tertiaire (bureaux ou locaux à vocation tertiaire) : 4
- logistique/messagerie/transport : 3
- négoce/commerce de gros : 2

Face à l'offre de foncier économique extrêmement limitée dont elle dispose à très court terme et de la pénurie de locaux disponibles dans le parc existant, le Grand Anancy n'a pour l'instant pu directement proposer des solutions (foncières ou immobilières) qu'à 12 entreprises, dont 9 de nature industrielle. Parmi celles-ci trois entreprises ont finalement abandonné leur projet.

Concernant les demandes artisanales ainsi que les petites activités de production ou de services techniques aux entreprises, elles sont pour la plupart de taille modeste (besoin souvent inférieur à 500 m²). Les locaux vacants et adaptés

devenant extrêmement rares, la plupart des entreprises se sont montrées intéressées par les futures zones d'activités artisanales du Grand Anancy (ex : extension de la ZA de Chez Chamoux à Chavanod, extension de la ZA d'Orsan), tout en actant le principe d'être éventuellement, pour certaines, localisées dans des bâtiments « multi-utilisateurs ».

Il manque par contre des espaces adaptés (locaux et terrains) pour l'accueil d'activités de logistique ou de négoce liées aux activités industrielles et productives implantées sur le territoire et pour les activités de messagerie.

S'agissant des demandes d'entreprises liées au BTP et mis à part celles reposant sur des procédés lourds qui doivent être relocalisées et pour lesquelles le Grand Anancy ne dispose pas de terrain adapté (centrales à béton, centrale d'enrobés, concassage,...), elles concernent souvent des petites entreprises à la recherche de terrains pour stationner leurs camions et engins ou organiser des dépôts de matériaux (terre, graviers, gravats...).

Le service « accueil d'entreprises » a par ailleurs réorienté plusieurs demandes concernant des recherches de locaux commerciaux et de services à la population vers les communes et les agents immobiliers d'entreprises.

IV.3 | Le pôle entrepreneurial – création d'entreprise

IV.3.1 MISSIONS

Le pôle entrepreneurial du Grand Anancy regroupe 5 pépinières d'entreprises thématiques et un hôtel d'entreprises.

Galileo

Entreprises innovantes et nouvelles technologies (Chavanod)

Pépinière des Papeteries

Industries créatives et images numériques (Cran-Gevrier)

Anney Base Camp

Industries du sport et de l'outdoor (Anney-le-Vieux)

Alb'Espaces

Pépinière d'artisans (Alby-sur-Chéran)

Quai 225

Entreprises à impact positif sur l'environnement (St Jorioz)

Espaces Avenir

Hôtel d'entreprises généraliste (St Félix)

Soit un total de 105 bureaux, 17 ateliers, 3 espaces de coworking répartis sur le territoire.

La mission des pépinières d'entreprises est d'accompagner, de mettre en réseau et d'héberger les porteurs de projet et nouvelles entreprises (moins de 3 ans) dans des bâtiments dédiés afin que celles-ci débutent dans les meilleures conditions et se concentrent sur leur démarrage d'activité. Ces jeunes entreprises contribuent au renouvellement et au dynamisme du tissu économique local.

L'offre de service est variée et complète : bureaux, ateliers ou postes de travail en espace partagé ; espaces meublés, services mutualisés, tarifs adaptés, bail souple. L'accompagnement

proposé (individuel ou collectif), le réseau de partenaires mobilisés et le partage d'expérience avec d'autres créateurs

d'entreprises sont les clés du succès des entrepreneurs qui choisissent de démarrer en pépinière d'entreprises.

IV.3.2 MOYENS

7 ETP (2 chargés de mission, 3 gestionnaires de site et 1 assistante) ont la charge du fonctionnement opérationnel du pôle entrepreneuriat. L'équipe s'appuie également sur un large réseau de partenaires impliqués dans l'accompagnement des créateurs d'entreprises : les filières (Citia, Thesame, OSV, Digital

League), les financeurs (IGA, Réseau Entreprendre, France Active Savoie-Mont Bland, Adie), les chambres consulaires (CCI 74 et Chambre des Métiers), les experts (expert-comptable, avocats, innovation, ESS, ..).

IV.3.3 BILAN DE L'ANNÉE

En 2022, 11 comités d'agrément ont validé l'entrée de 46 nouveaux projets ou jeunes entreprises dans le pôle entrepreneuriat du Grand Annecy (nombre d'entrées multiplié par 2 par rapport à 2021) et 32 entreprises ont quitté les locaux (+ 11 par rapport à 2021).

En décembre 2022, 67 entreprises et porteurs de projet étaient présents dans les bâtiments :

- 17 entreprises à Galileo (3 bureaux libres sur 31) ;
- 14 entreprises à La pépinière Les Papeteries (2 bureaux libres sur 16) ;
- 18 entreprises à Annecy Base Camp (4 bureaux libres sur 20)
- 10 entreprises à Alb'Espaces (1 ateliers libre sur 10 et 16 bureaux sur 20.
- 5 entreprises à Espace Avenir (1 bureau libre sur 10)
- 3 entreprises à Quai 225 (4 bureaux libres)

La 7^e promotion de l'incubateur by OSV (10 porteurs de projet) a bénéficié d'un hébergement gratuit dans l'espace de coworking d'Annecy Base Camp.

La 6^e promotion des Etudiants Entrepreneurs de l'USMB (13 étudiants issus de l'IAE, Polytech et IUT) a été accueillie dans les salles et le coworking de la pépinière Galileo.

La 1^{re} promotion du programme d'accompagnement des entreprises innovantes de Thesame a été accueilli à Galileo.

Accompagnement des entrepreneurs

10 permanences d'avocats, 4 permanences d'experts comptables, 24 permanences innovation (Thesame) ont accueilli les entrepreneurs au cours de rdv individuels.

8 ateliers collectifs ont été organisés :

- 01/22 : Réussir sa levée de fonds ;
- 03/02 : Du marketing Digital au Growth Marketing ;
- 04/22 : Pitch commercial et techniques de vente ;
- 06/22 : Faire du RGPD un atout concurrentiel ;
- 09/22 : Votre projet pro est-il aligné avec qui vous êtes ? ;
- 09/22 : Atelier Management ;
- 11/22 : E-commerce : de l'idée à la réalisation ;
- 12/22 : Booster votre visibilité sur les réseaux.

L'accompagnement individuel des entrepreneurs est assuré par le Chargé d'Accompagnement du pôle (en moyenne 4 rendez-vous formels par an) et par un conseiller de la CCI dans la cadre d'une convention.

Le pôle entrepreneuriat sur le territoire

Inauguration de Quai 225 en juin ;

Portes ouvertes et ateliers avec ses partenaires à l'occasion des Oséades (mai-juin) :

- La boîte à outils numériques pour bien démarrer son activité (Papeteries avec Citia et French Tech) ;
- De l'idée innovante au produit industriel : l'ascension industrielle des start-up (Galileo avec IGA, Conicio et Bosch) ;
- Booster l'entrepreneuriat remarquable (Quai 225 avec IGA) ;
- Oser aborder une clientèle pro (Alb'Espaces avec la CMA) ;
- Réussir la création de sa startup sport&outdoor (Annecy Base Camp avec OSV).

Organisation des 20 ans de Galileo en septembre ;

Participation au StartUp Weekend Annecy en octobre (aux Papeteries) ;

Portes ouvertes et visites d'Alb'Espaces, pépinière d'artisans avec la CMA en novembre.

Développement des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement « créateurs d'entreprises »

Consolidation des partenariats existants avec la CCI 74 (accompagnement des entreprises en pépinière), l'USMB (Etudiants Entrepreneurs), OSV (Incubateur by OSV), Thesame & French Tech in the Alps-Annecy (accompagnement innovation), IGA (labellisation, financement et accompagnement), barreau d'Annecy (expertise), Ordre des Expert-Comptables (expertise).

Signature de nouveaux partenariats pour répondre à la diversité des projets accompagnés dans le pôle :

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat AURA Haute-Savoie (artisans à Alb'Espaces) ;
- Digital League (cluster des entreprises digitales en AURA) ;
- Innovales /Incubateur ID Cube : projets à impact social & environnemental ;

- Réseau Entreprendre Haute-Savoie : financement et accompagnement de projets à potentiel et créateurs d'emploi ;
- France Active SMB (ESS, entreprises engagées) ;
- Adie (insertion par l'emploi) ;
- ADTP (sous-traitance industrielle).

IV.3.4 QUAI 225

Lieu totem implanté au cœur des marais de l'enfer (site protégé Natura 2000) à Saint-Jorioz, Quai 225 est à la fois le Centre de ressources et d'expertise pour la transition environnementale des entreprises du Grand Annecy, et une pépinière qui accueille des jeunes entreprises à impact positif sur l'environnement.

Pour animer le Centre de ressources et d'expertise, le Grand Annecy s'entoure de partenaires experts, et propose aux entreprises du territoire :

- Une première analyse des freins et leviers pour engager l'entreprise dans la transition écologique ;
- Une veille juridique et environnementale ;
- Une vue d'ensemble des derniers appels à projets et dispositifs d'aides et d'accompagnement ;
- Des ateliers de sensibilisation aux enjeux environnementaux auxquels font face les entreprises ;
- Des événements transversaux pour favoriser ses réseaux d'influence ;
- La mise à disposition du bâtiment pour des événements en lien avec la transition environnementale des entreprises.

Quai 225 est porté par le service de l'entrepreneuriat car sa pépinière s'inscrit dans le réseau des pépinières du Grand Annecy avec une spécificité sur l'accueil des entreprises s'impliquant dans la préservation de l'environnement. Ainsi, depuis mars 2022, différents créateurs d'entreprises qui cherchent à avoir un impact positif sur l'environnement se sont installés dans les locaux de Quai 225.

Bilan de l'année

Finalisation des travaux et marché aménagement intérieur upcyclé (trophée du bâtiment écoresponsable).

Inauguration le 7 juin 2022, 50 participants.

1 appel à projet (3 dossiers de candidature).

4 entreprises.

6 embarquements (événements à destination des entreprises avec une 20ne de participants chaque).

IV.3.5 PERSPECTIVE 2023

- 5 nouvelles entreprises entrantes ;
- 1 projet « Eco-défis » avec la CMA ;
- Participation à la biennale du climat ;
- 1 nouvel embarquement par mois ;
- Une fresque de l'économie circulaire ;
- Des webinaires en ligne ;
- Des ateliers de co-développement avec les entreprises ;
- Deux nouveaux appels à projets pour mettre des bureaux à disposition d'entreprises.

IV.4 | Développement des filières d'excellence

IV.4.1 MISSIONS

La dynamique économique du territoire du Grand Annecy s'est construite sur les écosystèmes d'excellence : la mécatronique, l'image et les industries créatives, les industries du sport et l'outdoor, le tourisme d'affaires.

Le Grand Annecy accompagne ces quatre filières d'excellence en soutenant les structures en charge du suivi de ces écosystèmes sectoriels : respectivement, l'association Thésame, l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) CITIA,

l'association Outdoor Sports Valley (OSV) et l'établissement public industriel et commercial (EPIC), l'Office de Tourisme du

Lac d'Annecy et plus précisément le Bureau des Congrès, Lac Annecy Congrès.

IV.4.2 MOYENS

Le Grand Annecy accorde des aides financières aux différentes structures citées précédemment et héberge certaines d'entre elles dans des locaux lui appartenant.

D'autre part, le Grand Annecy est membre de l'EPCC CITIA (cf précisions ci-dessous) et fait partie des adhérents des

associations Thésame et OSV.

Concernant l'Office de Tourisme, cette structure est l'outil du Grand Annecy en charge d'appliquer la politique touristique de la collectivité, d'assurer l'accueil et l'information des visiteurs sur le territoire et de réaliser la promotion du territoire.

IV.4.3 BILAN DE L'ANNÉE

L'image et les industries créatives :

Le Grand Annecy est membre de l'EPCC CITIA, en charge du soutien à l'économie culturelle de la filière de l'image et des industries créatives sur le territoire.

Le Grand Annecy est membre du Conseil d'administration de l'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) CITIA au titre, d'une part, de ses actions de développement économique (accompagnement de la filière de l'image et des

industries créatives – cf chiffres clés ci-dessous) et, d'autre part, de ses actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (accompagnement des formations dans le domaine de l'image et de la création numérique – cf paragraphe 6 ci-dessous).



Données : La filière Image - Industries Créatives sur le



IC* = Industries Créatives

Chiffres clés de la filière de l'image et des industries créatives à l'échelle de la Haute-Savoie – Edition n°7 données 2020* / Extraction des chiffres clés à l'échelle du territoire du Grand Annecy

*Enquête réalisée et financée à partir des données de l'observatoire du Département de la Haute-Savoie

Chaque année, l'EPCC CITIA organise à Annecy un événement à la renommée mondiale : le Festival international du film d'animation, présent depuis plus de 60 ans, et son Marché international du film d'animation (Mifa) créé en 1985.

CITIA est également un pôle de compétences et de ressources autour de l'image en mouvement permettant de capitaliser sur le Festival et le Mifa en travaillant autour de ces axes : culture, économie, éducation et formation.

Au titre de la mission ECONOMIE, l'EPCC CITIA fédère et anime un écosystème important qui s'affirme comme l'un des pôles majeurs de la filière de l'image et des industries créatives au niveau régional comme national. Les Papeteries – Image Factory sont le symbole de cette dynamique et de cet écosystème. Elles ont été sélectionnées pour faire partie du guide des «25 lieux qui changent l'innovation en France» (édition 2022 de l'ouvrage de France urbaine, de la Banque des Territoires, du Groupe Patriarche et de JLM Conseil).



événements professionnels

- LES OSÉADES
- STARTUP WEEK-END ANNECY
- CAFÉ FILLIÈRE CITIA
- CAFÉ INTER FILLIÈRE CITIA
- CLUB DES LAUREATS INITIATIVE GRAND ANNECY
- PETIT DEJ BY CITIA
- ÉVÈNEMENT JEUNES ET CERA / BPAURA
- ÉVÈNEMENT GRAND ANNECY / USMB
- WORKSHOP CARIBARA
- TABLE RONDE VILLE ANNECY
- CONFÉRENCE DE PRESSE CITIA

rencontres et visites

"Un pôle qui suscite de l'intérêt."

- VISITES ECONOMIQUES (CNC, CCI, élus, délégations économiques...)

forums & salons

- JOURNÉE POLE EMPLOI / AFDA
- FORUM FORMA

événements tous publics

- LE SHOP DES FONDUS PAR LE RÉSEAU DES FONDUS

événements étudiants et formations

- LES RENTRÉES UNIVERSITAIRES
- JOURNÉES PORTES OUVERTES
- MASTER CLASS FRENCH TECH, THESAME, CAMPUS NUMÉRIQUE
- CODER DOJO
- HIVERNAL FESTIVAL – JOURNÉE DES ÉTUDIANTS

moments de convivialité des résidents

- AFTERWORKS DES RESIDENTS
- PROJECTION DU FILM "CATACLYSME, LES GRANDS REGULATEURS" PRODUIT PAR COCOTTES MINUTE
- OFF-SETS
- ATELIERS PRISE DE PAROLE ORGANISÉE PAR CITIA

2022
200 ÉVÈNEMENTS

PAPETERIES
IMAGE FACTORY

Crédit photo : CITIA

Développement économique : événements co-organisés par CITIA ou organisés par des tiers
Du 1er Janvier au 31 Décembre 2022

Les industries du sport et de l'outdoor

Sur le bassin annécien, on compte en 2021 154 entreprises du sport et de l'outdoor (soit 69% des entreprises de la Haute-Savoie dans le secteur). Plus de 80 de ces entreprises sont orientées vers la production et la distribution d'articles de sport (hors commerce), parmi lesquelles on retrouve des leaders comme Salomon, Mavic ou Millet Mountain Group.

Annecy se positionne comme « capitale européenne du sport et de l'outdoor » et, dans ce cadre, le Grand Annecy soutient le développement de la filière économique d'excellence du sport et de l'outdoor, tout particulièrement à travers son partenaire privilégié, l'association Outdoor Sports Valley (OSV).

Créée en 2010, OSV regroupe en 2022 un peu plus de 500 adhérents dont 280 membres « Marques et Détaillants », 162 membres « Prestataires », 37 membres « Réseaux et partenaires » et 7 membres « Académiques et recherche ».

Les axes de travail d'OSV, définis en concertation avec les financeurs, sont :

- Le réseau et l'information;
- Les achats et services mutualisés;
- Les ressources humaines dont des formations supérieures;
- L'export et les études de marché;
- La Responsabilité Sociétale des Entreprises;
- L'entrepreneuriat dont le dispositif d'accompagnement mis en place dans le pôle entrepreneurial Annecy Base Camp du Grand Annecy.

Depuis janvier 2011, l'association a été reconnue officiellement « Grappe d'entreprises » par l'Etat et, suite à la fusion entre l'association « Outdoor Sports Valley – OSV » et « Sporaltec » en 2018, le cluster régional « Outdoor Sports Valley » devient la nouvelle entité unique au service de l'industrie régionale du sport et le plus grand cluster d'Europe sur ce domaine d'activité.

L'entité fusionnée constitue une équipe de 15 personnes dont le siège est situé dans les locaux mis à disposition gracieusement par le Grand Annecy au sein du bâtiment Annecy Base Camp, ce dernier accueillant également un incubateur et un pôle entrepreneurial géré par le Grand Annecy dans le domaine du sport, en faisant ainsi le lieu emblématique de la filière.

En lien avec les orientations du Grand Annecy, notamment dans le cadre de son PCAET, OSV s'est donné comme ambition de contribuer à un modèle porteur d'avenir pour l'industrie des sports outdoor par la création et la pérennisation des projets et de ses acteurs, le soutien au développement économique durable des entreprises, la promotion de l'attractivité de la filière, au service de la préservation des terrains de jeu et de tous ses passionnés.

OSV continue également à porter, avec le soutien du Grand Annecy, des formations initiales dans le domaine du sport et de l'outdoor en partenariat avec l'IUT d'Annecy (USMB). Il s'agit de trois bachelors correspondant aux attentes des entreprises de la filière décrits dans le paragraphe 6 ci-dessous.

Enfin, depuis 2020, le Grand Annecy est entré dans le Conseil d'Administration d'OSV aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans un collège dédié aux collectivités.

La mécatronique :

Thésame : de la filière d'excellence mécatronique à l'entreprise de demain, un partenaire historique du Grand Annecy.

En apportant de l'innovation depuis plus de 20 ans dans les domaines du management et de la mécatronique / robotique, Thésame se concentre sur l'accompagnement des entreprises (de la start-up au grand groupe) dans leurs mutations, et ce au travers de ses grands domaines d'expertises : la R&D, la performance industrielle, l'innovation collaborative, le management & l'organisation et le numérique.

La dynamique économique du Grand Annecy repose sur un secteur industriel solide. Ce secteur représente près de 15% des établissements du territoire et 32% des effectifs avec 13 000 emplois. L'industrie génère environ 36% du chiffre d'affaires et 40% de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs contribuant à la richesse du territoire.

Maintenir et développer l'activité industrielle et des services à l'industrie, la faire pivoter vers des modèles novateurs, durables et à haute valeur ajoutée est donc un enjeu majeur pour l'économie du Grand Annecy et son territoire. C'est pourquoi le Grand Annecy soutient, depuis sa création, l'action de Thésame, centre d'expertise « tech et innovation » sous statut associatif qui agit pour le développement économique des entreprises et de l'écosystème grâce à trois leviers d'actions : la R&D en collaboration avec les universités du territoire, les actions collectives d'accompagnement des entreprises et la diffusion (animations adhérents, clubs, et autres événements, publication d'une lettre bimestrielle...).

Au-delà de ces actions, Thésame contribue aux réflexions prospectives du Grand Annecy sur le thème de l'entreprise du futur et à améliorer la capacité de réponse du territoire aux grands défis sociétaux, environnementaux, économiques et sociaux.

Thésame : héberge la French Tech Alpes - Annecy

La French Tech Alpes, c'est la dynamique start-up sur le sillon alpin. Elle fait partie des 16 capitales labellisées par la Mission French Tech (ministère de l'économie), labellisation qui intervient tous les 3 ans. Elle vise à favoriser l'émergence et le développement de start-ups sur le sillon alpin.

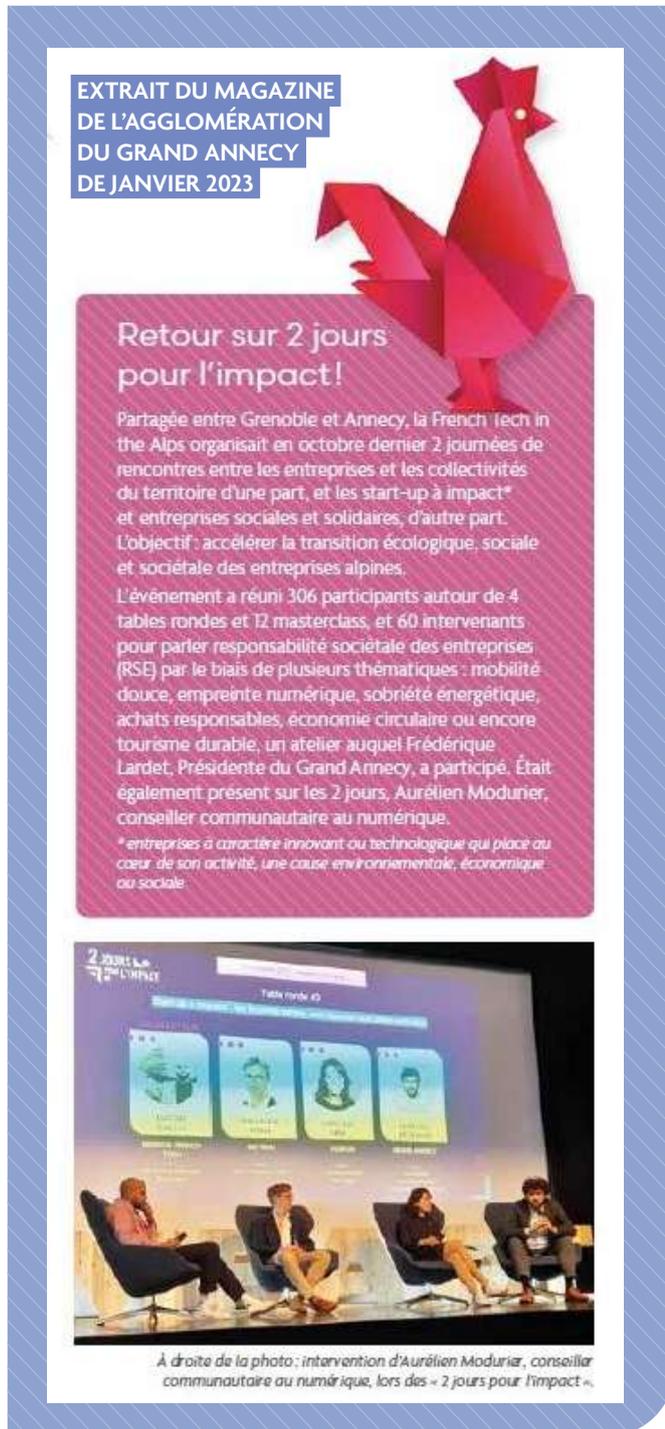
Elle représente un écosystème de près de 700 start-ups réparties sur les différents sites : Annecy, Chambéry, Genevois français, Grenoble et Valence- Romans. Chaque site dispose d'un fonctionnement propre en local. L'ensemble de ces sites sont coordonnés par l'association qui porte le label capital.

La French Tech, c'est l'innovation par les start-ups, c'est également un mouvement d'entrepreneurs. Des bénévoles sont investis aux côtés des permanents salariés.

La French Tech Alpes – Annecy dispose de son propre bureau et a pour objectifs :

- D'animer et de participer à l'écosystème local (Startup Café, Apéro Tech, soutien au Startup Weekend Annecy, mises en relation, participation aux comités des partenaires, ...);
- De déployer les dispositifs nationaux (French Tech Central, French Tech Tremplin, French Tech Rise, Next40 / French Tech 120...);

- De participer à la dynamique de la capitale et aux projets qui sont déployés à l'échelle du sillon alpin (Panorama des start-up, 2 jours pour l'impact, Guides des métiers en Start-up, French Tech Summit...).



L'écosystème annécien compte plus de 90 start-up réparties de la manière suivante : 60% sur des solutions numériques, 40% sur du produit physique. 1 start-up du numérique sur 2 proposent une solution SaaS (Soft-as-a-service). Le secteur le plus représenté est celui du Sport/Outdoor/Tourisme avec 25% des start-up du territoire (Source : observatoire de la French Tech Alpes – Annecy / juin 2023).

En 2022, l'événement « les Sommets » a eu lieu à Annecy. Cette édition portait sur la transformation des entreprises au sens large avec 3 thématiques principales : repenser sa mission, son organisation et sa production.

Le tourisme d'affaires

Délégation de service public pour l'exploitation du centre de congrès de l'Impérial.

La bâtisse à l'origine de l'Impérial Palace a été construite en 1913 et après un long déclin a fermé en 1965. En 1967, la ville d'Annecy rachète le bâtiment et le large parc. En 1981, le bâtiment est victime d'un gigantesque incendie qui le ravage entièrement. Il restera en ruine jusqu'en 1988 et après 2,5 ans de travaux, l'hôtel renaît de ses cendres en décembre 1990, sous la forme d'un complexe hôtelier, avec casino et centre de congrès.

En 2013, la société L'IMPÉRIAL PALACE a été rachetée par la famille POLLET-VILLARD qui depuis a entamé un large programme de rénovation de l'hôtel (Casino, chambres, restaurants, bar, espaces commun, SPA, Piscine, salon...).

Dans le cadre de sa compétence tourisme, le Grand Annecy est le gestionnaire du centre de congrès de l'Impérial, gestion qu'elle délègue par l'intermédiaire d'un contrat de délégation de service public (DSP). Lors du dernier renouvellement du contrat de DSP, sous la forme d'un contrat d'affermage, ce dernier a été attribué pour une durée de 3 ans, à savoir du 1er novembre 2016 au 31 octobre 2019, à la SA Impérial Palace, pour l'exploitation du Centre de congrès de l'Impérial. Plusieurs avenants prolongent le contrat de DSP jusqu'au 31 octobre 2022.

Fin 2021, le Grand Annecy fait le choix de relancer la procédure de DSP pour le centre de congrès de l'Impérial sur une durée longue, de 10 ans, afin de permettre au nouvel exploitant d'amortir les investissements qui seront réalisés pendant le contrat. Cette procédure de mise en concurrence va aboutir à une déclaration sans suite du fait de la réception d'une seule offre jugée irrégulière car ne respectant pas les conditions et les caractéristiques essentielles du dossier de consultation.

Le Grand Annecy décide alors de confier l'exploitation du Centre de Congrès de l'Impérial à l'Office de Tourisme pour une durée de 10 ans.

Objet du service délégué

- La promotion du Centre de Congrès et la prospection commerciale;
- La mise à disposition des ouvrages, équipements et mobiliers sous la responsabilité de l'exploitant;
- La gestion, l'accueil et la mise en œuvre de congrès, manifestations, séminaires, colloques ou tout autre événement local, régional, national ou international dans le Centre de Congrès, à caractère culturel, professionnel, associatif ou social.

Bilan de l'année

Il est important de rappeler que l'année 2022 est la première année avec un retour à une année d'exploitation pleine, hors impacts liés à la pandémie de COVID-19 ayant entraîné des périodes de fermeture.



Le Centre des Congrès de l'Impérial d'Annecy, d'une surface de 5 605 m², fait partie d'un ensemble d'environ 16 000 m² comprenant également un hôtel 4**** avec des restaurants et un casino.

Le contrat a pour objet la gestion, l'organisation, l'animation et la promotion du Centre des Congrès de l'Impérial.

Le contrat qui s'est achevé au 31 octobre 2022 était un contrat de délégation de service public sous la forme d'un contrat d'affermage conclu entre le Délégataire, la SAS l'Impérial Palace et le Grand Annecy attribué initialement pour une durée de 3 ans, à savoir du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2019.

Un avenant n°1 a été signé le 31 octobre 2019 permettant d'indexer la compensation de sujétions particulière de service public annuelle sur l'indice des prix à la consommation (ICP hors tabac) et portant prolongation du contrat de DSP jusqu'au 31 octobre 2021, tel que prévu dans l'article 38.2 « Clause de réexamen » du contrat initial.

Un avenant n°2 approuvé par la délibération du Conseil de communauté, n°2021/238 du 30 septembre 2021 a ensuite prolongé ledit contrat de six mois.

Un avenant n°3 approuvé par la délibération du Conseil de communauté, n°2022/32 du 24 mars 2022 a de nouveau prolongé ledit contrat de six mois.

Cette convention est arrivée à échéance le 31 octobre 2022. En effet, à la suite d'une consultation pour le renouvellement de la DSP déclarée sans suite du fait de la réception d'une seule offre jugée irrégulière, le Grand Annecy a décidé de confier l'exploitation du centre de congrès de l'Impérial à l'Office de tourisme.

Il s'agit donc du dernier rapport d'activité dans le cadre de la DSP qui liait le Grand Annecy à la SAS l'Impérial Palace.

Rappel de l'objet du service délégué

- La promotion du Centre de Congrès et la prospection commerciale dans le but d'atteindre les objectifs fixés, en lien notamment avec Lac Annecy Congrès, le bureau des congrès de l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy ;
- La mise à disposition des ouvrages, équipements, appareillages et mobiliers nécessaire à l'organisation d'événements professionnels ;
- La gestion, l'accueil et la mise en œuvre de congrès, manifestations, séminaires, colloques ou tout autre événement dans le Centre de Congrès à caractère professionnel, culturel, associatif ou social.

Les principaux éléments de l'exercice 2022

Années	Nombre de manifestations	Nombre de participants
2007	922	40 222
2008	895	46 276
2009	693	38 341
2010	509	33 410
2011	577	39 093
2012	575	33 192
2013	627	40 476
2014	708	37 291
2015	734	40 422
2016	833	43 487
2017	777	40 502
2018	780	43 348
2019	804	46 530
2020	416	22 722
2021	233	9 714
2022	582	29 898

Il est important de rappeler que la pandémie de COVID-19 avait fortement impacté l'exercice 2020-21 avec une fermeture totale de l'établissement jusqu'au 18 mai 2021, ce qui avait engendré des annulations en masse et la réalisation de nombreux avoirs afin de permettre le report des événements. La réouverture a été compliquée du fait des nombreux protocoles sanitaires, la contrainte de contrôle du pass sanitaire et les limitations de capacités dans les salles et restaurants.

La plupart des clients ayant annulé leurs événements avaient envisagé des reports sur fin 2021, 2022 voire 2023.

La reprise des événements en présentiel (marché français essentiellement) début 2022 a été mitigée. Ce sont surtout les mois de mars et avril qui ont été marqués par le retour à l'activité MICE avec toutefois une forte concentration de reports d'événements ayant été annulés les années précédentes. Les mois de mai, juin, septembre et octobre ont néanmoins retrouvé les tendances de volume d'affaires des bonnes années hors Covid.

Au total en 2022, 582 événements ont été accueillis, contre 233 sur l'année précédente, ce qui représente une augmentation d'environ 150% mais la comparaison n'est pas pertinente car sur l'exercice précédent les 233 événements étaient répartis sur environ 5 mois d'exploitation en raison de la fermeture liée à la pandémie.

Les groupes de 10 à 50 personnes constituent pour l'année 2022 la majorité des événements (431 événements sur 582). Il y a eu 81 événements de 51 à 100 personnes, 33 entre 101 et 199 personnes et 37 événements de 200 à 600 personnes.

L'année 2022, notamment pour les premiers mois, a encore souffert d'un contexte sanitaire incertain, accentué par les annonces gouvernementales visant à limiter, voire éviter les rassemblements et à instaurer la mise en place renforcée du télétravail. Ces annonces ont impacté le chiffre d'affaires pour l'activité congrès en 2022, même si ce dernier retrouve un niveau proche de l'année 2019, année de référence hors impacts covid.

Malgré une reprise qui s'annonçait plutôt positive juste à l'aube de l'exercice 2022 avec à nouveau l'engouement des demandes en présentiel dès septembre 2021, les annonces gouvernementales ont modifié les perspectives et conduit à une cascade d'annulations générant un manque à gagner.

Toutefois, la confiance est revenue à compter de mars/avril 2022 et surtout à partir de juin lorsque le centre de congrès a retrouvé des volumes d'affaires plus proches des chiffres habituels et donc des années avant COVID.

Le Bureau des congrès de l'Office de tourisme

Département spécialisé de l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy, l'équipe de Lac Annecy Congrès peut prendre en charge l'organisation complète ou partielle d'un congrès.

Le Bureau des congrès met à disposition son savoir-faire et ses connaissances du tissu local pour accueillir dans les meilleures conditions de travail, d'hébergement et de restauration :

- Disponibilités et réservations des lieux de réunions;
- Gestion totale de l'hébergement, des inscriptions;
- Organisation et coordination de toutes les prestations inhérentes au congrès.

En 2022, au lendemain de la crise sanitaire, l'avènement du télétravail a donné lieu à une multiplication des réunions et événements en ligne via visio conférence. En février 2022, le conflit ukrainien limite les déplacements professionnels et engendre une hausse du prix des énergies, ce qui impacte directement le voyage d'affaires.

Cependant, le MICE, première activité frappée par la crise sanitaire, a retrouvé rapidement une forte demande portée par les besoins des collaborateurs à se retrouver en présentiel.

L'activité 2022 est aussi le reflet des 2 années passées, entre annulations et reports. L'ensemble de ces reports ou annulations en 2022 et 2021, sont donc validées pour 2022.

La clientèle tourisme affaires est principalement française ; très peu de clientèle étrangère à l'exception du Festival International du Film d'Animation qui accueille en 2022 14 000 personnes après une année 2021 au format hybride. Au total, Lac Annecy Congrès a pu assister les organisateurs sur 6 manifestations générant 62 900 nuitées pour une retombée économique d'environ 18 500 000 euros.

Durant cette période de reprise, l'objectif premier de Lac Annecy Congrès est de maintenir le territoire en tant que destination congrès privilégiée et particulièrement auprès

TOURISME D'AFFAIRES



75 M€
de CA
25% GÉRÉS PAR OTLA

TYPOLOGIE DE MANIFESTATIONS GÉRÉES PAR LAC ANNECY CONGRÈS

Grands événements sportifs	Manifestations nationales	Congrès internationaux

d'une clientèle régionale. Pour ce faire, la mise en place de promotion auprès de la presse économique locale ou presse ciblée Tourisme affaires, comme vivre à Annecy, Magazine MEDEF, le Memento des professions libérales, Eco Savoie Mont Blanc (magazine + hors-série), une campagne LinkedIn et l'envoi de 4 newsletters ont été mis en place..

Des manifestations d'envergure, comme le congrès international de chirurgie de l'épaule ont déjà contracté pour

2023. Le prévisionnel 2023 annonce une nette reprise de l'activité avec toujours une incertitude concernant la clientèle étrangère.

À mesure que les préoccupations sanitaires et les restrictions de voyage s'atténuent, les voyages d'affaires commencent à faire un retour stable mais assez lent. Le retour aux niveaux de 2019 ne se fera probablement pas avant au moins deux ans.

IV.4.4 PERSPECTIVE 2023

La réflexion sur de nouveaux champs porteurs d'autres activités s'engage, notamment autour de la santé (l'innovation et l'excellence) mais aussi sur tous les secteurs d'avenir tels que la décarbonation du système énergétique et de la mobilité (nouvelles énergies, stockage thermique et électrique, recyclage des composants, pilotage des réseaux, capture et stockage du CO2), l'intelligence artificielle...



Afterwork « l'intelligence artificielle pour l'industrie » le 13 septembre 2022 à Annecy

Credit photo : Minalogic

IV.5 | Développement touristique

IV.5.1 PROJET MOBIBAIL

Une des actions du plan de relance post covid était la création d'une plateforme numérique de mise en relation entre meublés de tourisme et personnes en recherche de logements temporaires en faisant la promotion du bail mobilité.

Un projet de développement a été initié avec le prestataire du Grand Annecy : Nouveaux Territoires pour créer un site de mise en relation via une passerelle depuis la plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour, l'idée étant que les meublés de tourisme puissent accéder à ce nouvel outil avec leurs identifiants « taxe de séjour ».

L'outil, opérationnel depuis fin 2021, a fait l'objet d'un premier bilan mitigé. Toutefois, une enquête auprès des usagers a permis d'établir que l'outil était jugé pertinent mais qu'il devait être amélioré.

Plusieurs points techniques avec le prestataire ont été organisés en 2022 afin de faire évoluer l'outil et des améliorations ont rapidement été constatés.

Mobibail, c'est quoi ?

Plateforme numérique de mise en relation entre propriétaires et demandeurs de logements temporaires complètement gratuite.

Fonctionnant avec :

LA GARANTIE VISALE

- Action logement se porte garant gratuitement pour couvrir loyers impayés et dégradations locatives

LE BAIL MOBILITÉ

- Contrat de location à courte durée d'un logement meublé
- Conclu pour une durée minimale d'un mois et maximale de 10 mois et non-reconductible

3 OBJECTIFS : ÉCONOMIQUE / HABITAT / TOURISTIQUE

QU'EST CE QUI A ÉTÉ AMÉLIORÉ ?

- **Les statistiques** : De nouvelles données plus précises sont à disposition afin de voir l'évolution de la plateforme
- **Le système de notifications** : Les utilisateurs reçoivent des mails afin d'être tenu au courant de l'avancée de leur demande/proposition. Des relances sont effectuées en cas de non réponse
- **La communication** : Un message a été déposé sur la plateforme de la taxe de séjour afin d'annoncer la nouvelle version améliorée de Mobibail. De plus, un encart a été réalisé et déposé sur la page d'accueil d'un meublé de tourisme.



Trouvez un locataire rapidement sans commission pour des séjours de moyenne durée grâce au bail mobilité

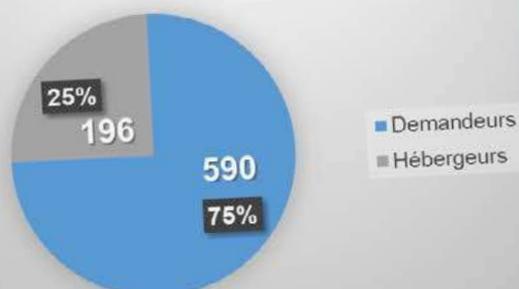
JE ME CONNECTE

- **La génération d'un contrat** : Un modèle de bail a été mis à disposition en téléchargement sur la plateforme afin de simplifier la mise en place du contrat entre les utilisateurs.
- **Le "service client"** : Le bouton contact renvoie directement à une adresse du Grand Annecy1;

Nombre de personnes inscrites sur la plateforme en 2021

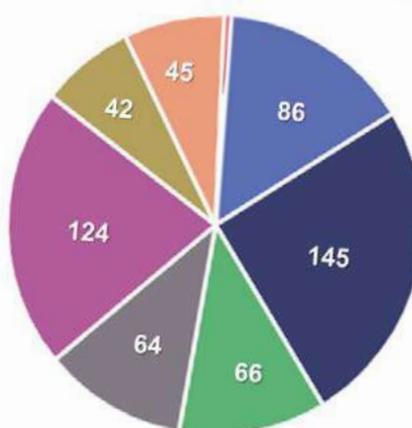


Nombre de personnes inscrites sur la plateforme en 2022



Répartition par typologie de demandeurs en 2022

- Études supérieures
- Mutation professionnelle
- Formation professionnelle
- Stage
- Mission temporaire dans le cadre de l'activité professionnelle
- Contrat d'apprentissage
- Travailleur saisonnier
- Engagement volontaire dans le cadre d'un service civique



2022

343

Nombre de demandes ouvertes

4 mois et 12 jours

Durée moyenne de location demandée

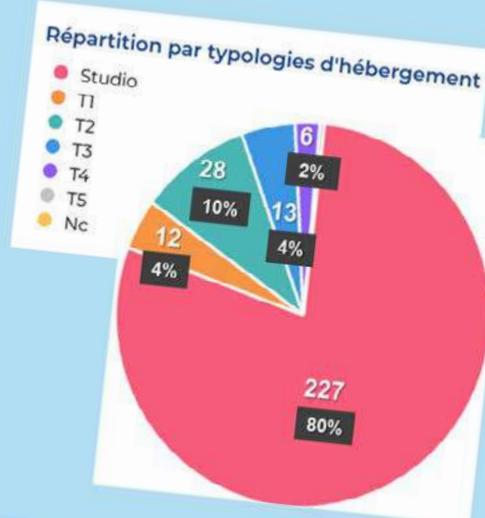
11 mois et 30 jours

Durée de location demandée la plus haute

22 jours

Durée de location demandée la plus basse

2022



Statistiques hébergeurs



POURQUOI CONTINUER ?



Plateforme fonctionnelle : Des contrats ont été générés, l'objectif est atteint, peu de retours négatifs.



Coût annuel faible : 3 300 € / an



Solution complémentaire au durcissement de la réglementation à l'encontre des meublés de tourisme (changement d'usage): Louer son bien via Mobibail peut être une alternative en cas de non attribution d'une autorisation permettant la location touristique

IV.5.2 BAGAGERIE CASEBOOK

Le Grand Annecy a souhaité expérimenter la mise en place d'une bagagerie connectée en libre-service à destination des visiteurs et des habitants.

La bagagerie est composée de 10 casiers accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle est située à Bonlieu et fonctionne depuis le 1^{er} juillet 2021.

Les tarifs sont les suivants :

- 1 euro / heure ;
- 8 euros / journée.

Casebook est un réseau de bagageries connectées au service du tourisme et de la mobilité pour les collectivités locales et les acteurs privés

RAPPELS

TOURISME

Améliorer l'accueil de vos visiteurs, promouvoir vos sites et offrir la liberté de profiter des activités locales

MOBILITE

Favoriser les modes de déplacements durables et répondre aux enjeux environnementaux liés aux transports

ECONOMIE

Optimiser l'attractivité de vos commerces et participer au développement économique local par l'apport de services innovants (Shop&Collect)

Depuis sa mise en marche aux alentours de mi-juillet 2021, la bagagerie génère de nombreuses locations.

Les retours des usagers sont très positifs, certains souhaiteraient même que le dispositif soit dupliqué dans d'autres sites du Grand Annecy.

LES CHIFFRES DE 2022 :

Année	Mois	Nombre de réservation	Nombre de location	Chiffre d'affaires	Nombre d'heures d'utilisation	Taux d'utilisation
2022	Janvier	3	67	293,00 €	317	12,78%
	Février	1	115	581,00 €	539	24,06%
	Mars	5	132	613,00 €	653	26,33%
	Avril	4	150	728,00 €	762	31,75%
	Mai	8	173	905,00 €	980	39,51%
	Juin	22	204	1 178,00 €	1 291	53,79%
	Juillet	24	317	1 693,00 €	1 856	74,83%
	Aout	31	334	1 892,00 €	2 346	94,59%
	Septembre	10	267	1 288,00 €	1 440	60,00%
	Octobre	5	231	1 190,00 €	1 240	50,00%
	Novembre	7	132	641,00 €	678	28,25%
	Décembre	2	197	881,00 €	907	36,57%
TOTAL		122	2319	11 883,00 €	13 009	

Statistiques provenant de la base Casebook

IV.5.3 L'OFFICE DE TOURISME DU LAC D'ANNECY

Moyens

L'Office de Tourisme du Lac d'Annecy, comprend :

- 6 bureaux d'information touristique (BIT);
- 3 bureaux permanents : Annecy, Saint Jorioz, Veyrier-du-Lac;
- 3 bureaux saisonniers : Talloires-Montmin, Menthon-Saint-Bernard, Duingt;
- 2 relais d'information : 1 à Sevrier, 1 à Alby-sur-Chéran.

Les ressources humaines de l'OT :

- 28 emplois à Temps Plein (ETP);
- 25 temps plein, 2 temps partiel dont 1 en situation de handicap et 1 en retraite progressive;
- Apprenti (1), employés (10), agents de maîtrise (13), cadres (5)
- 75% F / 25% H;
- 9 agents saisonniers d'avril à septembre.

Bilan de l'année

Nombre d'adhérents :

Les adhésions se font désormais en ligne. L'OT compte 450 adhérents avec une forte représentation des hébergeurs et des prestataires d'activité.

Visites guidées

En 2022 : les visites guidées ont accueilli un total de 3 000 visiteurs.

FRÉQUENTATION DE L'OT

OTLA : Fréquentation Physique et numérique 2022 une année record pour l'Office de Tourisme du lac d'Annecy

200.000



+40%*

1,5 M visiteurs
5 M de pages vues



+21%*

100.000



+ 13%*, 557 publications

* Par rapport à 2021

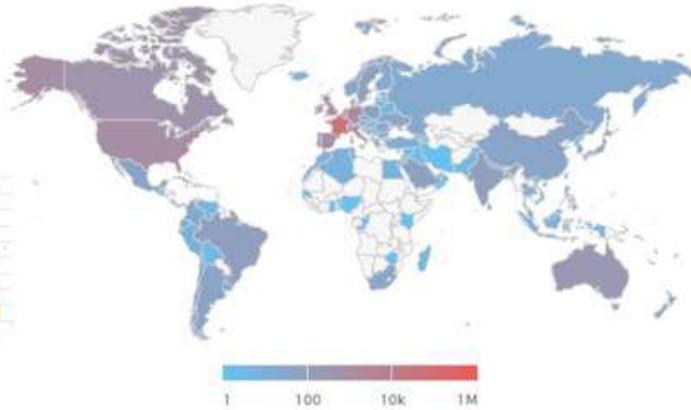
LE RETOUR DE LA FREQUENTATION ETRANGERE

110 Nationalités accueillies

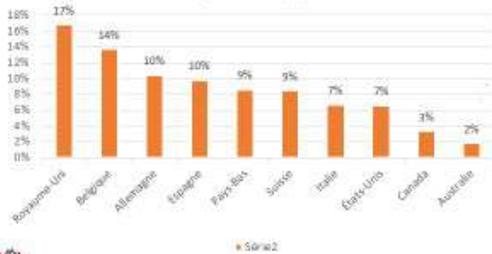
24 % des demandes

Demandes par pays

Source : Office de Tourisme du Lac d'Annecy



Top 10 des pays



Comité de direction du 4 avril 2023



Une destination qui attire !

Toute la France est représentée

Les régions classiques restent majoritaires
Auvergne Rhône Alpes, Région Ile de France

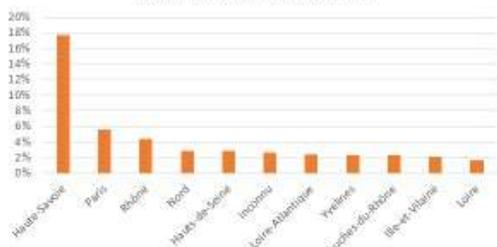
Etonnante montée de l'Ouest

Demandes par départements

Source : Office de Tourisme du Lac d'Annecy



Répartition par départements



Comité de direction du 4 avril 2023



Relations presse

- 110 journalistes accueillis en 2022
- 2 dossiers de presse
- 15 communiqués de presse
- 2 conférences de presse

Comité de direction du 4 avril 2023

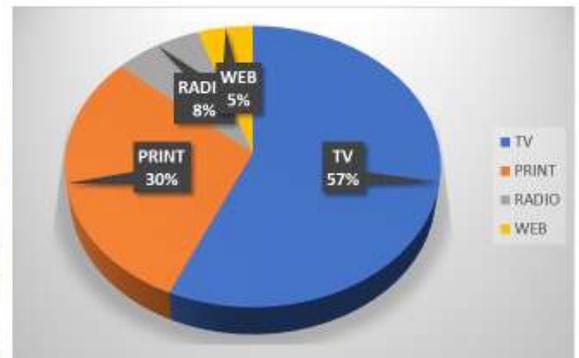
Relations presse



Valorisation globale des retombées presse qui proviennent de l'Office de Tourisme

3 000 000 €,

110 journalistes accueillis en 2022



BILLETTERIE : FORTE REPRISE ET ANNÉE RECORD

19 500
TICKETS VENDUS

+60%

350 K€
DE CA GÉNÉRÉ



PLACE DE MARCHÉ : CROISSANCE EXPONENTIELLE



1,65 M€
DE CA GÉNÉRÉ
+4,8%



15.000
ACTIVITÉS VENDUES

SALONS ET ACCUEIL DE TOURS OPÉRATEURS

Partenariats pour les salons et accueils TO 2022

Prospection commerciale 2022						
Date	Intitulé	Lieu	Format	Dispositif accompagnement O.T	Prospects	
1 ^{er} au 02 mars	Workshop Destination Montagne	Chambéry	Workshop	I.A.M	B to B	
04 au 06 mars	Salon Mahana	Lyon	Salon	A.R.T	B to C	
19 au 20 mars	Accueil pré-tour luxe	Annoy	Accueil	A.R.T	B to B	
22 au 23 Mars	Workshop Rendez-vous France	Nantes	Workshop	Atout France	B to B	
25 au 27 Mars	Salon du Randonneur	Lyon	Salon	P.N.R Bauges	B to C	
Mars	Accueil T.O scandinaves	Annoy	Eductour	IAM	B to B	
03 & 04 avril	Accueil T.O coréens	Annoy	Accueil	A.R.T	B to B	
09 au 11 juin	Accueil T.O cyclo	Annoy	Accueil	IAM	B to B	
10 & 11 Septembre	Accueil T.O scandinave	Annoy	Eductour	O.T.L.A	B to B	
28 septembre	Accueil TO canadiens	Annoy	Accueil	A.R.T	B to B	
octobre	Partenariales C.R.T	Lyon	Entretiens marchés	A.R.T	B to B	
08 au 11 octobre	Cyclo Summit	Chambéry	Workshop	I.A.M	B to B	
11 au 13 octobre	Post-tour Cyclo Summit	Annoy	Eductour	I.A.M	B to B	
20 octobre	Accueil Autocariste	Annoy	Eductour	SMBT	B to B	

Salon MICE à Paris le 22 novembre 2022
avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme



Comité de direction du 4 avril 2023



NOUVEAUX PRODUITS

Offres individuelles : Création de deux pass

Un pass Lac et montagnes couplé à un pass mobilité : réduction chez les partenaires. Prix 9,90€

- 26 prestataires
- pour un catalogue de + de 60 offres,
- Modèle économique : réductions de 5 à 30% sur présentation du pass.

Un pass culture & patrimoine : entrées pré-payées
 Prix 38€, comprenant également les réductions Pass Lac et montagnes



Comité de direction du 4 avril 2023



Podcasts

- **13** Episodes enregistrés avec les guides conférenciers et en lien avec le label Ville d'Art et d'Histoire
- A retrouver sur le site de l'Office et sur les plateformes spécialisées
- 1.553 téléchargements
- Le Top :
 1. le XVIII^e siècle
 2. Le Thiou
 3. La Vielle Ville
 4. Label Ville d'Art et d'Histoire
 5. Les secrets les plus insolites d'Annecy



Comité de direction du 4 avril 2023



Plan d'Actions 2023 de l'OTLA

SERVICE GROUPES:

- Nouveau catalogue groupes/manuel des ventes en cours (mars 2023)
- Inauguration du "Grand Tour" avec le Puy du Fou
- Créer des commissions/groupes avec les adhérents de l'Office pour définir les stratégies et mutualiser les actions

IN ANNECY MOUNTAINS

- Inscription IAM dans « la route des GRANDES ALPES » avec un circuit via Annecy
- via IAM, un stand lors du Tour de France, étape ouverte au grand public Annemasse – Morzine, 8 & 9 juillet 2023

PLACE DE MARCHÉ

Poursuivre le développement du Club utilisateurs
Réunions d'échanges entre adhérents et réunions thématiques proposées par l'OT

RESEAUX SOCIAUX / INFORMATIQUE

Campagne "Eco Voeux" début 2023

Réflexion sur le site internet : comment mettre plus en avant tous les services de l'OT

Réseaux sociaux : stratégie 2023, s'appuyer sur les événements et nouveautés de la destination toutes saisons



Comité de direction du 4 avril 2023



Salons Professionnels et thématiques 2023



Plan d'Actions 2023 de l'OTLA

ACCUEIL/QUALITE/Grand Public

Bureaux et OT Bonlieu : habiller les accueils selon la programmation du territoire et réflexion sur les espaces accueil et boutique

Visites guidées :

Nouveau : Mise en place du paiement par carte bancaire et réservation en ligne

RSE :

- Travail avec 3 étudiantes IUT Ancecy de janvier à mai 2023 pour référencer les « bonnes pratiques » de la Destination et faire du benchmark sur les territoires en pointe
- Poursuivre le travail sur la Charte du Voyageur
- Partenariats à créer pour venir « sans voiture à Ancecy »

Services pour les habitants du Grand Ancecy

- Mieux informer les habitants sur les services de l'OT (accueil, billetterie, visites guidées, appli VIANNECY)
- Reconductre les Pass Tourisme et étendre à d'autres activités (commerces, transports)
- Mieux communiquer sur l'agenda et le carnet d'idées

TOURISME D'AFFAIRES

Lac Ancecy Congrès et Centre de Congrès Impérial

- Salons : les rencontres MICE avec la Région Auvergne Rhône-Alpes à Paris
- Campagne publicitaire
- Année avec de gros congrès dont le MIFA et Ancecy Live Surgery

Centre de Congrès l'Impérial

- Reprise en gestion de l'équipement depuis le 1^{er} novembre 2022
- Exploitation des 21 salles, de 5 à 600 personnes
- Phasage des travaux avec le Grand Ancecy pour la Brasserie fin 2023



Comité de direction du 4 avril 2023



IV.5.4 GESTION DE LA TAXE DE SÉJOUR D'AGGLOMÉRATION

La mise en œuvre d'une taxe de séjour à l'échelle de l'Agglomération a été validée en décembre 2011 et a été effective au 1^{er} janvier 2012.

En 2017, il a fallu intégrer les 4 intercommunalités qui ont rejoint le Grand Ancecy et donc référencer l'ensemble de ces nouveaux hébergeurs pour les intégrer à la plateforme de déclaration et de gestion de la taxe de séjour géré par le Grand

Ancecy. Par ailleurs, le choix a été fait de modifier les modalités de collecte en étendant cette collecte sur toute l'année et au réel pour l'ensemble des hébergeurs.



Hébergements touristiques – Grand Anancy

■ 4 773 hébergements touristiques ↔ ■ 37 456 lits touristiques – Soit 4,43 lits en moyenne



Ville d'Anancy :

■ 3 435 hébergements touristiques, 72% de l'offre de MT du GA
 ■ 20 501 lits touristiques, 66% de l'offre de lits MT du GA



Source: Site Taxe de séjour-Données au 31 décembre 2021



IV.5.5 CHANGEMENT D'USAGE ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

En 2018, les élus du Grand Anancy ont validé la mise en œuvre du changement d'usage pour les locations touristiques, phase nécessaire permettant dans un second temps de rendre obligatoire le numéro d'enregistrement à toute location saisonnière, y compris les locations de courte durée de résidences principales. La délibération a été prise en mars 2018 à la suite de laquelle des réunions avec les acteurs touristiques, les hébergeurs ont été organisées ainsi qu'une importante phase d'information et de communication.

Depuis 2019, une plateforme dédiée pour délivrer le numéro d'enregistrement est en place et un module permettant de générer les autorisations pour le changement d'usage est opérationnel. La collaboration entre les communes et le Grand Anancy reste à définir afin de délivrer officiellement l'arrêté de changement d'usage aux hébergeurs qui en auront fait la demande.

Depuis 2020, plusieurs réunions d'information ont eu lieu sur le sujet du changement d'usage et la possibilité de le mettre en place de façon opérationnelle avec l'adaptation d'un règlement en fonction des souhaits des communes.

Durant les années 2021 et 2022, une collaboration avec une avocate spécialisée sur le sujet a permis de travailler sur un projet de règlements à plusieurs niveaux avec la définition de critères plus ou moins souples selon la situation des communes.

Les communes vont devoir se positionner sur le fait de conserver ce changement d'usage et le faire appliquer, cela impliquant une instruction de dossier et un éventuel dispositif de contrôle à mettre en œuvre. L'objectif est d'avoir un dispositif lisible et opérationnel pour début 2023.

IV.6 | Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche

IV.6.1 MISSIONS

Dans un cadre naturel exceptionnel, le Grand Anancy réunit une offre importante de formations supérieures dans des secteurs variés et tournés vers les besoins des entreprises. L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont marqués par une forte dynamique sur le territoire depuis plusieurs années. Le campus de l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB) à Annecy-le-Vieux compte ainsi plus de 5 000 étudiants, et l'Agglomération en compte déjà plus de 10 000, toutes formations confondues, ce qui en fait le 3^e pôle d'Enseignement Supérieur de l'académie de Grenoble.

L'Agglomération du Grand Anancy soutient le développement universitaire et la recherche à travers un large champ d'actions.

Elle :

- Aide des formations prestigieuses à s'implanter sur son territoire, notamment pour les métiers liés aux filières d'excellence de l'Agglomération ;
- Contribue au financement de projets de recherche ;
- Met à disposition des locaux et assure la maîtrise d'ouvrage pour la construction et l'aménagement d'équipements universitaires ;
- Impulse de nouvelles dynamiques entre les acteurs et s'associe à des réseaux d'acteurs. L'Agglomération apporte ainsi un soutien annuel au Club des Entreprises de l'USMB via une subvention de fonctionnement. Elle est également membre de l'Association des Villes Universitaires de France.

IV.6.2 BILAN DE L'ANNÉE

Recensement de l'offre de formations sur le territoire

Le Grand Anancy établit un recensement annuel des établissements d'enseignement supérieur et des formations proposées sur le territoire. Ces informations sont compilées dans un guide à télécharger.

Contribution à l'aménagement du campus universitaire d'Annecy le Vieux

Complexe sportif du Bray

L'Agglomération pilote la reconstruction d'un complexe sportif sur le campus universitaire d'Annecy-le-Vieux. Cet espace permettra de :

- Disposer d'un équipement sportif réellement adapté aux besoins des athlètes de haut niveau, inscrits en section « sport études », notamment pour la compétition au niveau régional pour les sports collectifs ;
- Conserver la possibilité d'accueil des scolaires ;

- S'inscrire dans les orientations de développement durable de l'Agglomération ;
- Simplifier le fonctionnement de l'établissement et son coût.

Les travaux sont actuellement à l'arrêt, une expertise est en cours.

Élaboration d'un Schéma d'Aménagement du Campus Universitaire

Un groupe de concertation technique réunissant les acteurs du campus universitaire d'Annecy-le-Vieux, et animé par le Grand Anancy, mène depuis 2019 une réflexion prospective sur le développement souhaité pour ce site afin de répondre aux besoins du territoire en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce travail a permis de produire un Schéma d'Aménagement du Campus Universitaire, sous forme de plan guide proposant de grandes orientations pour l'aménagement du campus, et de prescriptions opérationnelles d'aménagement.

Finalisées en 2022, ces orientations seront proposées en comité de pilotage en 2023.

Appui à l'École Supérieure d'Arts Annecy Alpes

L'École Supérieure d'Arts Annecy Alpes (ESAAA) accueille 150 étudiants sur le site des Marquisats à Annecy. Elle fait partie du réseau national des écoles supérieures d'art sous tutelle pédagogique du Ministère de la Culture et délivre des diplômes de niveaux Bac+ 3 à Bac+ 8 en art et en design.

Elle se singularise par son attitude pionnière en ce qui concerne la recherche, par son travail sur l'espace, le paysage et l'aménagement du territoire, et elle revendique avec force l'expérimentation en art et en design qu'elle place au départ de toute son activité.

Le Grand Annecy, membre de cet EPCC, met à disposition à titre gracieux des locaux et verse chaque année à l'école une subvention de fonctionnement ainsi qu'une subvention d'équipements.

L'Agglomération pilote également le projet de restructuration des locaux (soit extension + réhabilitation des bâtiments mis à disposition). En 2022, le maître d'œuvre et l'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été sélectionnés. Diagnostics préalables, concertations avec les ayants-droit de l'architecte et élaboration de l'avant-projet sommaire ont été les premières étapes de ce chantier.

Appui aux formations supérieures «sport et outdoor».

Afin de répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée des entreprises du territoire dans la filière sport outdoor, l'association OSV a créé en partenariat avec l'IUT d'Annecy des licences professionnelles, entièrement dispensées en anglais. Le Grand Annecy a renouvelé en 2022, via une convention d'une durée de trois ans, son soutien financier à ces formations :

Bachelor «Outdoor Softgoods Design & Development» :

Formation internationale, bac+3, proposée par l'USMB pour former des techniciens de haut niveau pour l'industrie des sports et loisirs, dans le domaine du vêtement, de la chaussure, de la bagagerie et des accessoires textiles.

Bachelor «Outdoor International Sales & Promotion» :

Formation internationale, bac+3, proposée par l'USMB pour former des commerciaux internationaux sur le marché du sport.

Bachelor «Outdoor Marketing & Communication» :

bac +3, destiné à former des spécialistes de la mise en marché et animation des offres de produits et de services.

Appui aux formations supérieures «image et création numérique»

Ce pôle de formations supérieures, hébergé dans des locaux du Grand Annecy aux Papeteries – Image Factory à Annecy, couvre les trois types de compétences nécessaires au développement d'activités dans la filière de l'image et des industries créatives : technologiques, créatives et artistiques, commerciales et



Inauguration des nouveaux espaces de formation aux Papeteries – Image Factory le 28 septembre 2022.

Crédit photo : L'École by CCI Haute-Savoie

managériales. Ces formations d'excellence sont reconnues par les entreprises de cette filière et affichent ainsi des taux d'insertion professionnelle élevés.

Depuis l'installation de ces formations en 2018 dans des locaux acquis par le Grand Annecy avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie, aux Papeteries – Image Factory, une partie d'entre elles bénéficie de la marque «GOBELINS Paris Campus Annecy». GOBELINS Paris est reconnue comme première école en cinéma d'animation à l'échelle mondiale d'après le classement animationcareerreview.com et comme première école de graphisme dans le classement de l'Etudiant.

4 formations délivrent un diplôme niveau BAC + 3 :

Bachelor Designer et développeur interactif, option Design ou développement - Gobelins Paris - L'Ecole by CCI Haute-Savoie

Licence Pro Développeur informatique multisupports - Université Savoie Mont-Blanc - L'Ecole by CCI Haute-Savoie

Bachelor en 3 ans Animateur de personnages 3D - Gobelins Paris – CITIA

Bachelor en 1 an Animateur de personnages 3D - Gobelins Paris – CITIA

2 formations délivrent un diplôme niveau BAC + 5 :

Master 1 et 2 Stratégie digitale : Marketing et communication (spécialité e-business et communication) - Université Savoie Mont-Blanc - L'Ecole by CCI Haute-Savoie

Cycle 2 Design et management de l'innovation interactive - Gobelins Paris - L'Ecole by CCI Haute-Savoie

Appui aux projets de recherche

Le Grand Anancy apporte son soutien à 3 chaires.

Une chaire est un projet de recherche d'excellence portée par une équipe scientifique, autour d'un sujet novateur et dont les résultats permettront une avancée significative pour la communauté scientifique internationale avec des innovations de rupture. Il s'agit d'un projet collaboratif qui rassemble autour de l'équipe scientifique des acteurs de l'enseignement supérieur, des entreprises et des collectivités.

Chaire IOPEN : Chaire de l'innovation ouverte et management 4.0 à l'ère du numérique

Portée par le laboratoire IREGE et la fondation USMB, elle a pour objectif de développer, avec les entreprises et les acteurs du territoire, des modèles et des outils de management de l'innovation ouverte pour les accompagner dans leur transition numérique, au service d'une performance soutenable et durable.

Cette chaire est structurée autour de 3 axes de recherche, répartis sur la période 2020 - 2023 :

- Identifier les leviers et les freins à l'innovation ouverte;
- Comprendre les conditions d'émergence d'un écosystème d'innovation;
- Évaluer la maturité des organisations.

Chaire CLEE : Chaire de l'économie environnementale

Portée conjointement par la fondation USMB et le Grand Anancy, elle a pour objectif de développer des modèles, outils, méthodes et formations pour aider la transition environnementale des entreprises et soutenir une nouvelle économie durable et respectueuse dans des secteurs variés.

Cette chaire est structurée autour de 3 axes de recherche, répartis sur la période 2021 - 2024 :

- Transition énergétique;
- Économie circulaire;
- Nouveaux modèles économiques.

Chaire de professeur junior

Rendue possible par la loi de programmation de la recherche de 2020, la chaire de professeur junior est une nouvelle voie de pré-titularisation dans un corps de professeur d'université ou de directeur de recherche, permettant d'accéder à une titularisation à l'issue d'une période maximale de 6 ans.

Son objectif est de :

- Recruter de jeunes scientifiques;
- Laisser plus de place aux disciplines émergentes;
- Donner une part centrale au projet de recherche;
- Réduire la précarité des années de post-doctorat.

La chaire de professeur junior soutenue par le Grand Anancy est portée par le LAPP et Polytech.

CHIFFRES CLÉS :

326 formations recensées sur le territoire

9 formations ont bénéficié d'un soutien financier direct

1 école a bénéficié d'un soutien financier direct

3 chaires ont bénéficié d'un soutien financier direct

2 opérations de construction – aménagement sont actuellement pilotées par le Grand Anancy

IV.6.3 PERSPECTIVE 2023

En 2023, le Grand Anancy prévoit de poursuivre les actions engagées en 2022, et de mettre en œuvre de nouvelles opérations d'investissement dans des locaux et équipements universitaires :

- Phase avant-projet définitif pour la restructuration de l'ESAAA ;
- Accueil de l'INSPE sur le territoire du Grand Anancy ;
- Construction d'une nouvelle résidence Crous sur le campus d'Anancy le Vieux ;

- Acquisition et aménagement de la ferme Desailoud sur le campus d'Anancy le Vieux ;
- Acquisition et aménagement de nouveaux locaux au sein des Papeteries dédiés au Bachelor en 3 ans Animateur de personnages 3D - GOBELINS Paris – CITIA.

IV.7 | Économie sociale et solidaire

IV.7.1 MISSIONS

Depuis 2022, le Grand Anancy a mis en œuvre une politique de soutien à l'économie sociale et solidaire en adoptant une stratégie d'appui à son développement et à sa consolidation. Les structures de l'ESS ont la capacité d'inventer de nouveaux modèles d'entrepreneuriat, de production et de consommation,

qui constituent des solutions concrètes de développement économique local répondant aux besoins des habitant-es. L'ESS est une économie de la proximité, génératrice d'emplois non délocalisables, qui favorise l'innovation et l'attractivité du territoire.

IV.7.2 MOYENS

La partie économie sociale et solidaire compte 0.5 ETP.

IV.7.3 BILAN DE L'ANNÉE.

Une délibération ESS (juin 2022).

Adhésion au RTES (réseau des collectivités engagées pour une Économie Sociale).

Partenariat pluriannuel avec ESS'TEAM (réseau ESS des Savoie) pour la période 2022-2025.

Une feuille de route 2023-2027 en cours d'élaboration. Participation et soutien au mois de l'ESS.

Rencontre des acteur-rices ESS du territoire.

IV.7.4 PERSPECTIVE 2023

Une feuille de route avec 35 actions à mener pour les 5 prochaines années.. => 1 ETP.



IV.8 | Chantier local d'insertion

IV.8.1 MISSIONS

Le Chantier Local d'Insertion (CLI) est une structure d'insertion professionnelle par l'activité économique, conventionnée par l'Etat pour accompagner dans leur transition professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Par le biais de travaux

d'entretien des espaces verts et de second œuvre en bâtiment, l'objectif est de lever les freins à l'emploi et de transmettre les savoir-faire et savoir-être indispensables pour être en capacité de s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail.

IV.8.2 MOYENS

Pour ce faire, le CLI dispose d'une équipe permanente constituée d'un accompagnement socio-professionnel à temps partiel, d'une assistante administrative à mi-temps, trois encadrants techniques d'insertion, un coordinateur des chantiers et une responsable.

Le CLI reçoit le soutien financier de l'Etat via la DEETS, du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, de la région AURA, du Fonds Social Européen et de la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie.

IV.8.3 BILAN DE L'ANNÉE

28 salariés ont été accompagnés en 2022, soit 12.69 ETP.

Il y a eu 11 nouvelles embauches au cours de l'année et 12 sorties dont 83% de sorties dynamiques (emploi durable ou de transition et autres sorties positives).

Le profil des 28 salariés est :

- 25 % de moins de 26 ans ;
- 14 % de plus de 50 ans ;
- 21 % de femmes ;
- 61 % sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an
- 61 % sont bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH (43% sont bénéficiaires du RSA) ;
- 14 % ont une RQTH ;
- 78 % ont un niveau de qualification inférieur au CAP/BEP ;
- 14 % sont en situation d'illettrisme.

L'accompagnateur socio-professionnel a tenu 673 entretiens individuels. Les actions individuelles d'accompagnement ont eu trait à la recherche de logement, à la constitution des dossiers administratifs notamment pour les demandes d'aide sociale, à la constitution de dossiers RQTH, au suivi des inscriptions au Pôle emploi et à une aide dans la gestion des courriers.

33 ateliers collectifs ont été animés en interne sur l'année, sur des thèmes tels que : définition du projet professionnel, rédaction d'une lettre de motivation, se préparer à un entretien d'embauche, cibler ses recherches, estime de soi, santé, gestion du budget.

12 périodes de mise en situation professionnelle, 3 participations à des forums de l'emploi, 5 informations collectives, 1 visite d'entreprise, 1 café de l'emploi et 6 autres actions de médiation active (entretiens, passerelles) ont été organisées en 2022.

Le CLI a réalisé en 2022 557.5 jours d'intervention auprès de 18 communes et intercommunalités du Grand Annecy et Rumilly Terre de Savoie, pour un montant total de 219 000€ de recettes générées. Voici le type de travaux réalisés : entretien des espaces extérieurs des communes, des zones d'activités économiques et des déchetteries ; entretien des zones de captage d'eau potable ; broyage à la demande des communes et broyage à domicile ; abattage et élagage ; création, entretien et balisage des sentiers pédestres et VTT ; second œuvre de bâtiments (peintures intérieures d'école, entretien de murs, peintures d'abris bus, rénovation des bornes incendie), collecte de papier ; déneigement.

IV.8.4 PERSPECTIVE

Expérimenter une restructuration de l'équipe permanente, dont les objectifs sont de :

- Renforcer l'équipe d'encadrement technique avec un 4^e encadrant. Cela permettra de créer une quatrième équipe

- opérationnelle à plein temps et de permettre au coordinateur technique de jouer pleinement son rôle de pilotage et d'accompagnement au renforcement des compétences;
- Augmenter notre capacité d'accueil des salariés en transition professionnelle, en créant cette quatrième équipe opérationnelle et atteindre 22 postes de travail conventionnés;
- Consolider la mission d'accompagnement socio-professionnel, actuellement menée à temps partiel;

- Augmenter le volume opérationnel des chantiers menés par le CLI et ainsi augmenter les recettes générées.

Cette expérimentation se décline par la mise à disposition d'un accompagnant socio-professionnel à temps partiel par une association intermédiaire et le recrutement, via un poste en renfort, d'un encadrant technique supplémentaire.

IV.9 | Actions diverses ou autres activités

IV.9.1 MISSION LOCALE JEUNES DU BASSIN ANNÉCIEN

Le Grand Anancy soutient la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien.

La convention régissant les relations entre l'Agglomération du Grand Anancy et l'association Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) a été renouvelée au 1^{er} janvier 2021 pour une période de 6 ans.

En 2022, sur le territoire du Grand Anancy :

- **4 853** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement par un conseiller de la structure;
- **821** jeunes ont été accueillis pour la première fois à la Mission Locale;
- **768** jeunes ont accédé à une situation d'emploi;
- **103** jeunes ont accédé à un contrat en alternance;
- **118** jeunes ont accédé à une situation de formation.

Cette année, à la fois fortement impactée sur le premier semestre par la crise sanitaire mais également par une forte reprise économique, a permis à la MLJBA de mener de nombreuses actions pour favoriser l'emploi et l'autonomie des jeunes comme :

- L'adaptation des actions aux publics les plus en difficultés qui n'arrivent pas à bénéficier de la forte activité économique en travaillant plus sur la prise en charge globale de leurs problématiques pour pouvoir accéder aux opportunités d'emploi;
- Un renforcement du travail avec les employeurs du territoire pour leur permettre de pouvoir recruter dans un contexte de pénurie de main d'œuvre en travaillant avec eux sur la promotion de leurs métiers et une meilleure compréhension de l'évolution des comportements de nombreux jeunes avec parfois un nouveau rapport au travail;

- Le déploiement de plusieurs actions innovantes aussi bien pour promouvoir les métiers existants sur le territoire que pour repérer les jeunes les plus en difficultés. Parmi celles-ci, nous pouvons citer la poursuite de **l'utilisation intense du TRUCK** qui est un outil plébiscité par les partenaires pour sa visibilité et sa capacité à se déplacer sur tous les secteurs du bassin d'emploi pour permettre l'organisation d'actions au plus près des lieux fréquentés des jeunes et des familles;
- Le développement de nouvelles actions pour mieux accompagner le public et rendre les services plus disponibles **comme la prise de rendez-vous en ligne en ayant un accès direct 24 heures sur 24 à l'agenda de son conseiller référent** mais également la mise en place de l'action 100 % citoyenne en lien avec 3 Missions Locales des pays de Savoie et l'association L'Hélice avec la réalisation de chantiers humanitaires au profit des enfants et des populations du Sud-Est marocain;
- La poursuite de la stratégie de réponse aux appels à projets lancés dans le cadre des nouvelles politiques initiées par l'Etat et la Région (par exemple Méthode IOD, 5 % Région...);
- **La réflexion sur les locaux de la MLJBA compte tenu de leur exiguité et la fragilité d'un des baux.** Une solution de relogement sur un même site a été recherchée et des locaux à rénover situés à proximité du centre et des transports ont été identifiés. Une étude de faisabilité est en cours pour envisager leur achat et rénovation.

2022 a également été marquée par les 40 ans du réseau et la mise en place du Contrat Engagement Jeunes. Cette action a connu un fort succès à Anancy avec la réalisation de **477 CEJ pour un objectif de 413.**

IV.9.2 LE CAMPUS NUMÉRIQUE IN THE ALPS ANNECY

Le Campus Numérique In The Alps est l'école de codage de la French Tech Alps, elle s'adresse à un public en difficulté face à l'emploi.

Plus précisément, l'objet social du Campus Numérique In The Alps est de favoriser l'insertion de personnes en recherche d'emploi durable dans les métiers du numérique, pour répondre à l'expression des besoins des entreprises de l'écosystème du sillon alpin, y compris des entreprises dont le cœur de métier n'est pas le développement d'outils ou de services numériques mais leur usage, par la formation : innovante, professionnelle, certifiante ou diplômante.

L'antenne d'Annecy du Campus Numérique In The Alps, installée au sein des Papeteries – Image Factory depuis octobre 2017 dans des locaux acquis par le Grand Annecy avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie, a diplômé 13 nouveaux étudiants au titre de Technicien Développeur (Titre RNCP de niveau 5) en 2022. À l'issue de la formation, 7 diplômés ont été embauchés en CDI, 1 en CDD de plus de 6 mois, 3 ont poursuivi leurs études et 2 étaient en recherche d'emploi.

Le Campus Numérique In The Alps est également reconnu comme certificateur du PIX qui atteste de la valeur de maîtrise des connaissances et des compétences numériques de chacun tout au long de la vie.

2022 a aussi été l'occasion pour le Campus Numérique In The Alps d'élargir son offre de formation avec le démarrage d'une formation de Concepteur Développeur d'Applications (Titre RNCP de niveau 6) et Starting Dev, une formation à destination de publics très éloignés des codes classiques de la formation qui se déroule sur 2 années dont 1 an en alternance.

Depuis 2021, le Grand Annecy est entré dans le capital de la SCIC «Le Campus Numérique In The Alps». Ainsi, il a intégré le collège des établissements publics de formation professionnelle et des collectivités et siège au Conseil de surveillance. Le Grand Annecy participe maintenant au pilotage de la SCIC, à l'orientation des choix stratégiques et à un développement de l'école sur son territoire en phase avec les besoins des entreprises.

En 2022, le Grand Annecy a participé pour partie à l'équipement d'une des nouvelles salles de formation du Campus Numérique In The Alps Annecy dans le cadre de l'extension du pôle de formation des Papeteries – Image Factory.

IV.9.3 AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Depuis 2013, le Syane déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

Consultez le site internet dédié au réseau public fibre optique Syane : fibre.syane.fr

Ce réseau public fibre optique déployé par le Syane comporte :

- Une partie FTTO (couverture professionnelle) pour l'ensemble du territoire ;
- Une partie FTTH (couverture résidentielle) hors périmètre de l'ex-agglomération d'Annecy.

La couverture fibre optique des entreprises sur le Grand Annecy.

Les services numériques très haut débit pour l'ensemble des professionnels du Grand Annecy sont totalement ouverts à la commercialisation. À fin 2022, près de 80 Zones d'Activités Economiques (ZAE) sont couvertes, correspondant à la totalité du périmètre du Syane concernant le Grand Annecy, et environ 315 sites sont déjà raccordés.

Le réseau public du Syane est exploité par la société Altitude Infra Haute-Savoie dans le cadre d'une délégation

de service public d'une durée de 22 ans. Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau pour les entreprises et les modalités de raccordement :

Contact : commercial.est@covage.com

La couverture fibre optique des logements sur le Grand Annecy

Sur le Grand Annecy, l'ouverture à la commercialisation des services très haut débit est déjà effective sur certaines communes.

La majorité des travaux de déploiement pour les communes proches des rives du lac ont déjà été réalisés (une partie des logements de la commune de Sevrier, Saint-Jorioz et Veyrier-du-Lac sont déployés), le reste sera réalisé en 2023 et 2024 (planning prévisionnel).

Pour le reste du territoire de la communauté de communes, les travaux se poursuivront jusqu'à 2025.

À fin 2022 sur le périmètre du Grand Annecy, plus de 15900 logements étaient éligibles dont 6150 logements étaient raccordés au réseau FTTH. À fin 2021, ce chiffre était de 11500 logements éligibles et 3590 raccordés.

Également, une amélioration des débits ADSL est effective sur 10 communes (dont une partie de Talloires-Montmin, Duingt, Entrevernes, La Chapelle-Saint-Maurice, Saint-Eustache, Leschaux, Allèves, Chainaz-les-Frasses, Héry-sur-Alby, Montagny-les-Lanches).

GRAND ANNECY



COUVERTURE PREVISIONNELLE FTTO

Planning prévisionnel d'ouverture à la commercialisation des offres à destination des entreprises et sites publics nécessitant une qualité de service élevée

Ouvertures à la commercialisation

Ouvert à la commercialisation



Réseau public du Syane exploité par le délégataire



*Le Syane ne déploiera pas le FTTO sur ces secteurs. Veuillez contacter les acteurs indiqués dans la légende pour toute question concernant les plannings.

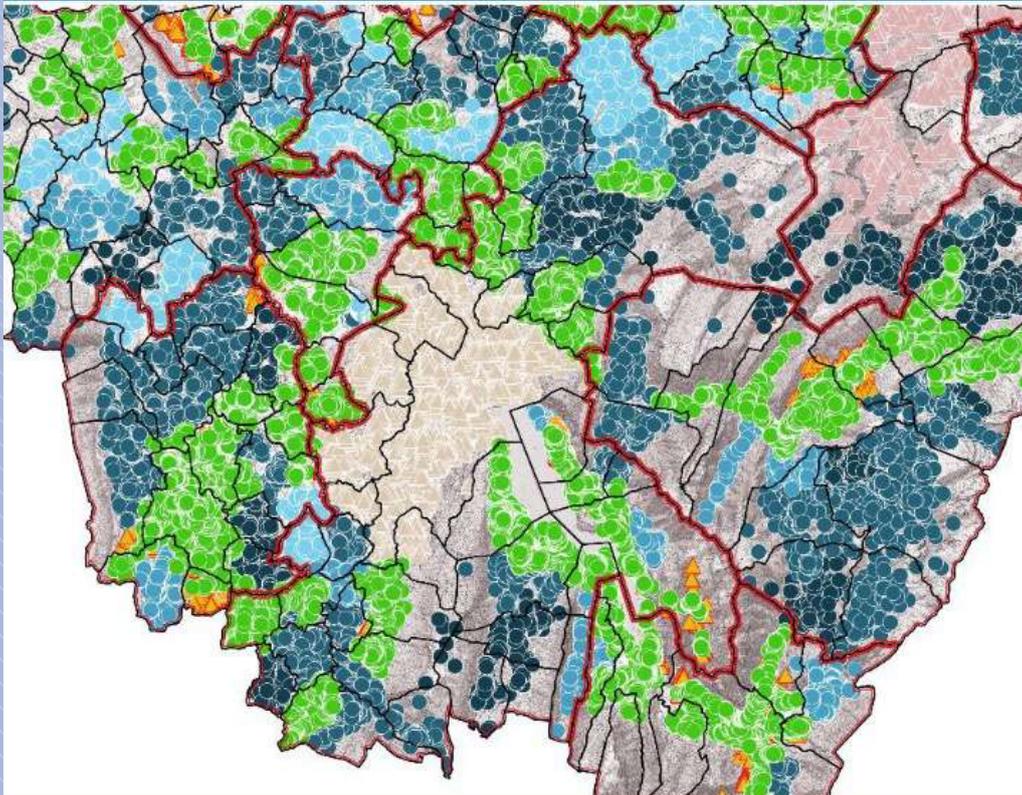
Les offres FTTO sont destinées aux entreprises ou sites publics qui ont besoin d'un niveau de qualité de service élevé, notamment en termes de débits et de délais de rétablissement en cas de coupure. Ces offres sont généralement utilisées par les grandes ou moyennes entreprises ou sites publics. Les tracés et plannings sont prévisionnels. Ils sont susceptibles d'évoluer. Ce planning ne concerne pas la couverture des logements.

Source des fonds de cartes : IGN / RGD 73-74 Copie et reproduction interdite

RGD SAVOIE MONT-BLANC

Carte - janvier 2023

CA du Grand Annecy



COUVERTURE DES LOGEMENTS

Plannings prévisionnels des ouvertures commerciales pour le déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements (FTTH)

- Déployé
- En cours de déploiement
- 1er Semestre 2023
- 2nd Semestre 2023
- 2024
- 2025
- ▲ Reprogrammation en cours
- ▲ Hors périmètre Syane
- ▲ Initiatives publiques locales
- Limite intercommunalité

Carte - janvier 2023

Pour information : Lorsque les travaux seront réceptionnés, la réglementation française impose un gel de 3 mois avant l'ouverture commerciale de la fibre optique, afin de permettre à chaque fournisseur d'accès Internet de se préparer à rejoindre le réseau public du Syane.

Avant l'ouverture commerciale, une/des intervention(s) sera/seront organisée(s) conjointement entre la commune, le Syane et Altitude Infra Haute-Savoie. À cette occasion, les modalités de raccordement et d'accès au réseau, ainsi que les offres proposées par les opérateurs, seront présentées aux habitants éligibles.

Les raccordements finaux jusqu'à l'intérieur des logements particuliers seront pris en charge par les opérateurs au moment de la souscription aux offres fibre par les usagers.

Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement : <https://www.hautesavoie-fibre.fr>

➔ Comment se raccorder ?

Le réseau public fibre optique du Syane est exploité et commercialisé par l'entreprise privée Covage Haute-Savoie dans le cadre d'une délégation de service public.

Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes :

- ❖ Je choisis mon opérateur fibre en testant mon éligibilité sur le site de Covage.
- ❖ L'opérateur raccorde mon logement à la fibre, dans un délai de 4 à 8 semaines.
 - ➔ Une fois que je suis éligible et que j'ai souscrit à une offre, l'opérateur que j'ai choisi sera mon seul interlocuteur y compris pour les questions de raccordement.
Attention : Je ne résilie pas mon abonnement actuel tant que la fibre n'est pas installée. Si je garde mon numéro de téléphone fixe, mon opérateur fibre fera le nécessaire auprès de mon opérateur actuel.
- ❖ L'opérateur m'informe que ma ligne est activée.
Je branche ma box pour bénéficier de mes nouveaux services très haut débit.

Le réseau public est exploité par



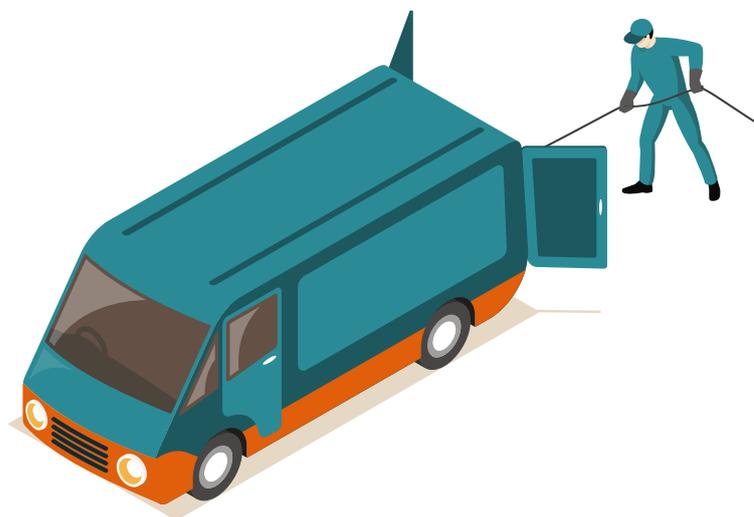
Tester l'éligibilité à la fibre optique sur

www.covage.com

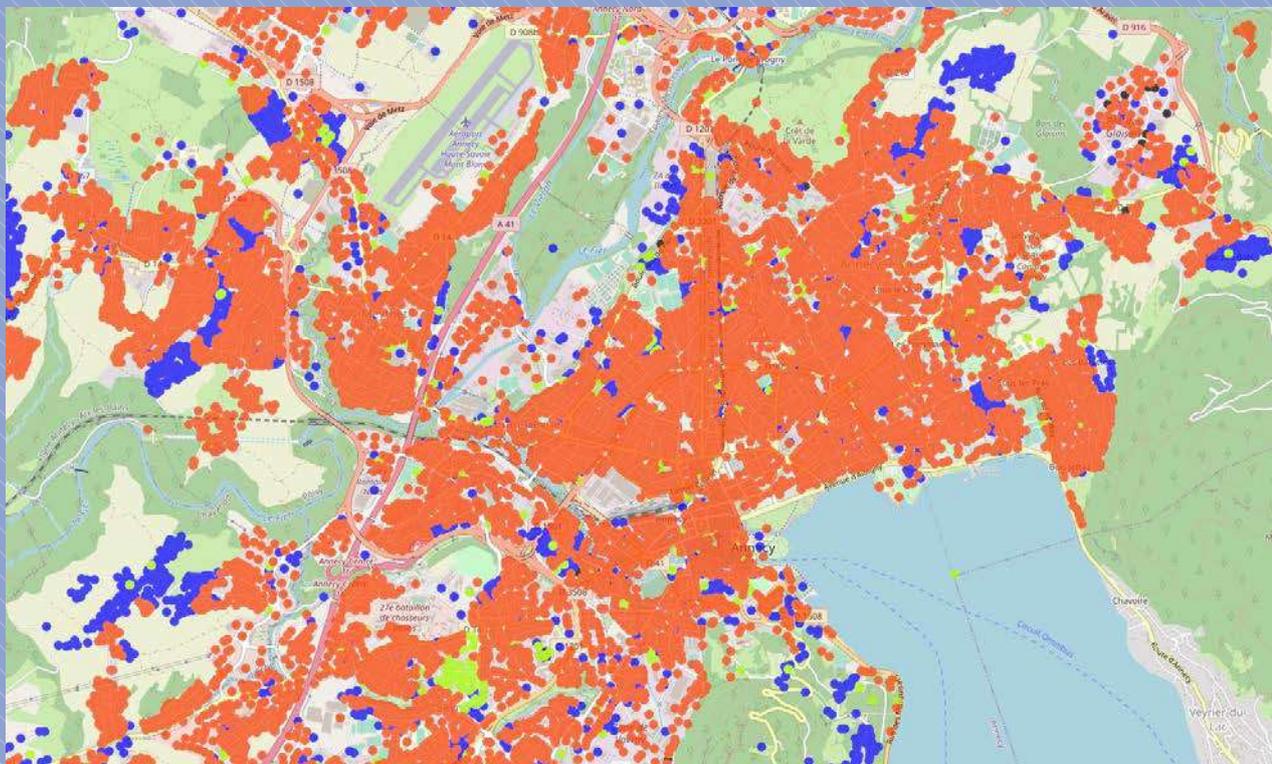
Le déploiement de la fibre optique FTTH par la société **Orange** se poursuit sur le territoire de l'ex-agglomération d'Annecy.

Fin décembre 2022, 97 454 logements et locaux d'entreprises étaient éligibles à la fibre optique FTTH sur le territoire de l'ex-agglomération d'Annecy, soit 88% du référentiel technique Orange actualisé (total de 110 426 à cette date).

Par ailleurs, 5 332 logements et locaux étaient en statut de blocage à cause de refus des travaux nécessaires ou bien d'absence de signature de la convention immobilière organisant le pré-déploiement de la fibre dans les parties communes.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE PAR ORANGE –
JANVIER 2022 (PÉRIMÈTRE EX-AGGLOMÉRATION D'ANNECY)



- logements raccordables
- logements adressables
- accord de syndic / bailleur signé

Vous pouvez suivre l'état d'avancement du déploiement de la fibre optique par Orange à cette adresse :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

À noter qu'à partir de 2022, Orange ne procède plus au raccordement en cuivre sur les nouvelles constructions en présence d'une armoire FTTH ouverte depuis plus de 6 mois dans une zone donnée.



[V] ENVIRONNEMENT

Le Grand Annecy exerce les compétences eau potable, valorisation des déchets, actions environnementales (Air Climat Énergie / Biodiversité, Espaces naturels, Forêts et Grand cycle de l'eau / Eaux pluviales urbaines), gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gémapi).



L'intégralité des rapports de la Valorisation des déchets et de celui de l'Eau sont disponibles sur :

www.grandannecy.fr

=> rubrique « Déchets »

et

=> rubrique « Eau »



V.1 | Direction de l'Eau potable

V.1.1 MISSIONS

Le Grand Anancy exerce la compétence « eau » sur un territoire d'une superficie de 539 km², offrant des profils géographiques d'une grande diversité, pour une population de 215 286 habitants (source INSEE, recensement 2020, mise à jour décembre 2022).

Dans ce contexte, la mission de la Direction de l'Eau Potable est de garantir, en permanence, une eau potable de qualité en quantité suffisante et au tarif le plus juste, pour l'ensemble des habitants du Grand Anancy.

Cela recouvre 4 grands champs :

- La production (prélèvement, traitement, stockage, surveillance et sécurisation de l'eau et des installations);
- Le contrôle (en complément à l'ARS, réalisation et analyse de prélèvements quotidiens pour garantir la qualité tant de la ressource que de l'eau distribuée);
- La distribution (acheminement de l'eau potable, entretien, renouvellement et développement des réseaux, surveillance des débits, réparation des casses et fuites);

- La gestion de proximité de la relation usagers (relevé des compteurs, facturation, gestion des contrats d'abonnements, information des abonnés, réponses à leurs interrogations, gestion des litiges et réclamations).

En outre, la direction de l'Eau potable abrite un bureau d'étude, un service en charge de l'instruction des demandes d'urbanisme, un service d'information géographique (SIG) ou encore une chargée de mission de gestion des risques.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, elle est aussi en charge de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) du Grand Anancy.

En vertu d'une convention d'entente, la Direction de l'eau potable intervient aussi sur la commune de Lathuile depuis le 1^{er} décembre 2020.

De par l'ensemble de ses missions, la direction de l'Eau potable veille en permanence à la préservation de la ressource. Elle est un acteur essentiel de la préservation de notre environnement et un point incontournable du projet de développement du territoire.

V.1.2 MOYENS

Sur le plan matériel, la direction de l'Eau potable assure la gestion d'un patrimoine technique comprenant :

- 7 unités de production;
- 124 réservoirs de stockage;
- 0 forages, 59 captages et 17 stations de pompage;
- Plus de 1545 km de conduites (dont environ 4 km; d'extensions en 2022), dont près de 11,9 km renouvelés en 2022.

Elle s'appuie pour cela sur 129 agents en 2022, intervenant dans des champs techniques et administratifs, sur des métiers aussi variés que plombier, magasinier, dessinateur-projeteur, chargé de mission, responsable administratif, secrétaire, agent de relève, agent de facturation, agent d'exploitation, agent de maintenance, agent d'accueil, responsable de station, chargé de conduite, responsable de laboratoire, chef de projets, technicien de laboratoire, secrétaire, agent d'intervention...



V.1.3 BILAN DE L'ANNÉE

LES CHIFFRES CLÉS

Un budget global de près de **37 MILLIONS D'€**, dont près de **15 MILLIONS** consacrés à l'investissement.

Une durée d'extinction de la dette en diminution, à **7 ans**.

15 393 467 m³ d'eau potable produits dont environ **73%** pompés depuis le lac d'Annecy.

Un taux de conformité microbiologique de **98,6%** et de **100%** pour les paramètres physico-chimiques.

2461 analyses réalisées par le laboratoire de la direction de l'Eau potable.

Un rendement du réseau en progression, de **82,1%**.

305 fuites réparées sur le réseau et les branchements d'eau.

Près de **16 km** de réseau posés, ainsi que **8 032** compteurs (renouvellements et compteurs neufs) pour un parc de **122 809** compteurs actifs.

Un montant total de travaux d'investissements sur le réseau de **6 246 059 € HT** dont **973 569€ HT** au titre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP).

10 874 548 m³ d'eau potable vendus.

119631 abonnés au 31 décembre 2022 (+ **0,7%**).

Un tarif de **3,94 EUROS/m³ TTC** au 1^{er} janvier 2022 (tarif hors abonnement du m³ d'eau potable incluant l'assainissement et les taxes sur la base de 120m³).

Un abonnement annuel de **31,65 € TTC**.

226 283 factures émises.

Près de **20 000** abonnés mensualisés.

4814 personnes reçues à l'accueil du Service de l'eau et **27249** appels traités (hors demandes relatives aux travaux), ainsi que **41 900** demandes faites par mails.

Les grandes réalisations

Réalisation d'une interconnexion avec la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et dans ce cadre :

- Création de la station de pompage des Rebattes ;
- Création de la station de pompage des Machurettes ;
- Création du réservoir de Ferrières ;
- Création de 6 km de réseau dans des conditions techniques souvent difficiles (travaux en forêt et autres zones à forte déclivité, traversée de voie de chemin de fer...);
- Réhabilitation de la station de pompage au Lac à Talloires-Montmin ;

- Renouvellement d'une importante conduite située sous la RD 1508 sur près de 500 mètres linéaires ;
- Extension du réseau sur plus de 1 km et renouvellement sur plus de 800 mètres linéaires à Montmin Pré Vérel ;
- Réalisation d'une interconnexion Fiere/Onex à Villaz ;
- Mise en place, en partenariat avec la CAF de la Haute-Savoie, d'une allocation eau qui a pu bénéficier à plus de 10 000 foyers pour l'édition 2022.

V.1.4 PERSPECTIVE 2023

- Création d'un réseau de supervision « Stations »;
- Renouvellement du logiciel de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur;
- Réalisation d'une interconnexion à La Chapelle Saint Maurice/ Leschaux;
- Réalisation d'une interconnexion à Veyrier/Menthon-Saint-Bernard;
- Dans le cadre de la mise en place de l'interconnexion Fier/Onnex, réhabilitation de la station de pompage d'Onnex;
- Dans le cadre de la réhabilitation de l'usine de la Tour et de ses abords, réalisation d'études partenariales pour l'aménagement des abords;

Sans oublier la mise en place de premières actions décidées dans le cadre de l'étude sur la réorganisation de la direction de l'Eau potable afin de lui permettre de gagner en performance dans la réalisation de ses missions.

V.2 | Direction de la Valorisation des déchets

V.2.1 MISSIONS

Les collectes des ordures ménagères incinérables, des déchets encombrants, la collecte sélective des matériaux recyclables et valorisables et les déchèteries sont organisées à l'échelle du territoire des 34 communes du Grand Annecy.

En 2022, le service de gestion des déchets a assuré

En régie :

- La collecte des déchets ménagers incinérables (à l'exception du secteur de la Tournette, en prestation);
- La collecte du verre, des journaux-magazines et des emballages ménagers;
- La collecte des papiers-cartons des professionnels;
- La collecte des déchets alimentaires des professionnels du cœur de ville;
- La gestion du parc et la livraison des bacs roulants sur les communes collectées en porte à porte;
- La gestion des colonnes d'apport volontaire.

- La distribution et la gestion de composteurs individuels et de lombricomposteurs;
- L'implantation et le suivi de composteurs partagés en pied d'immeubles et sur espace public;
- Le gardiennage de la déchèterie des Ollières et de la plateforme des végétaux de Villaz;
- La collecte des encombrants sur rendez-vous;

Par le biais de prestataires :

- Le gardiennage de 8 déchèteries, l'enlèvement et le traitement des déchets;
- Le tri et conditionnement des déchets ménagers recyclables en vue de leur valorisation;
- La collecte des déchets ménagers incinérables de la rive droite;
- La collecte des déchets alimentaires des professionnels des rives du lac et du pays d'Alby.

V.2.2 MOYENS

La direction de la Valorisation des déchets comprend 119 agents répartis comme suit :

- Pôle administratif : 5 agents;
- Pôle déchèteries, déchets des professionnels, ingénierie technique et financière : 13 agents;

- Pôle collecte : 94 agents;
- Pôle tri prévention économie circulaire : 7 agents.

Pour assurer le service :

- 31 bennes de collecte des ordures ménagères;
- 15 camions grue;
- 8 véhicules pour le pôle livraison des bacs / redevance spéciale);
- 17 véhicules de service (ambassadeurs, agents de maîtrise, direction, encombrants, entretien grue).

À disposition des usagers :

- 43 803 bacs gris pour les ordures ménagères;
- 19 378 bacs à couvercle jaune pour le tri des emballages ménagers recyclables et journaux magazines;
- 3 542 bacs à couvercle bleu pour le tri des papiers cartons des zones d'activité;
- 382 bacs à couvercle vert pour la collecte des déchets alimentaires des professionnels;
- 2 302 conteneurs d'apport volontaire (827 verre, 437 emballages, 233 journaux revues magazines, 238 multimatériaux, 67 cartons et 500 ordures ménagères résiduelles).

V.2.3 BILAN DE L'ANNÉE

L'augmentation constante de la fréquentation et des tonnages en déchèterie ont amené la Direction de la Valorisation des déchets à dédier le site de Villaz aux seuls végétaux, à mettre en place de nouvelles filières sur les sites (plâtre, pneus...), à lancer un projet de requalification de la déchèterie d'Epagny-Metz-Tessy.

Ces travaux sont nécessaires pour accueillir les usagers dans de bonnes conditions et intégrer les nouvelles filières REP (articles de sport, Article de jardinage et loisirs, jouets...).

En 2022, une étude diagnostic a été lancée afin d'établir un programme pluri-annuel d'investissement.

L'année 2022 a été consacrée à la préparation de la simplification du geste de tri : ajustement des fréquences de collecte, campagne de communication, changement de la signalétique sur les bacs et colonnes, transformation des colonnes papier/emballages en colonnes multimatériaux, réorganisation des collectes.

Parallèlement, pour répondre aux objectifs du plan de sobriété, un travail d'analyse des circuits de collecte a été mené afin de proposer des ajustements de fréquence sur les communes d'Annecy, Annecy le Vieux, et sur les zones pavillonnaires collectées en porte à porte.

Sur le plan de la prévention, le travail de finalisation du PLPDMA pour validation en 2023 a été mené.

Le schéma directeur des biodéchets a été présenté et validé en vue de répondre aux obligations en termes de tri à la source des déchets alimentaires au 1^{er} janvier 2024. Le dossier de subvention a été déposé auprès de l'ADEME sur la thématique de la collecte en abribacs et le compostage.

Au niveau des déchèteries, la filière ASL a été déployée sur l'ensemble des sites, de même que la filière ABJ à partir de novembre 2022.

La communication à l'attention des usagers

Pour obtenir de bons résultats en terme de tri/recyclage et limiter les erreurs de tri, la direction de la Valorisation des déchets mène de nombreuses actions de communication en veillant à couvrir l'ensemble du territoire et de ses 34 communes:

Au niveau du grand public :

- Campagne d'affichage sur les BOM;
- Calendrier de collecte;
- Flyers sur les déchèteries;
- Stand lors de journées événementielles;
- Visites du centre de tri;
- Animations lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets;
- Conseils et expertise auprès des organisateurs d'évènements;
- Journées du réemploi;
- Défidéchet;
- Ateliers d'information/sensibilisation au Zér-déchet;
- Réunions d'information sur le lombricompostage.

Au niveau du public scolaire :

- Distribution d'agendas;
- Animations dans les classes - visites de déchèteries.

Au niveau des agents du Grand Annecy, administrations, entreprises, associations :

- Animations lors de réunions internes pour rappeler les consignes de tri;
- Ateliers Brico récup.



PROJETS RÉALISÉS EN 2022	Objectifs	Difficultés/ observations
Extension de la redevance spéciale pour les déchets issus d'activités économiques après incitation à la réduction des volumes de déchets	Être en règle avec la législation, inciter à un meilleur tri et d'une manière plus générale, à une meilleure gestion des déchets produits	Diagnostic de terrain Mise en œuvre sectorielle
Extension de l'expérimentation de broyage à domicile à l'ensemble du territoire	Sensibiliser les habitants au fait que les végétaux sont une ressource	354 bénéficiaires Satisfaction des usagers sur ce service 426 tonnes de végétaux évitées en déchèterie
Mise au point du marché de tri en lien avec l'extension des Consignes de tri des plastiques dans le cadre d'un groupement de commandes avec les 11 EPCI de Haute Savoie	Limiter les tonnages apportés en déchèterie	Marché notifié fin 2021
Étude Tarification incitative	Disposer au 1 ^{er} janvier 2023 d'un centre de tri adapté pour accueillir l'ensemble des emballages plastiques ménagers collectés	Étude menée dans le cadre d'un groupement de commandes avec les EPCI voisins (grand Lac, Grand Chambéry, Rumilly Terre de Savoie)
Étude Diagnostic des déchèteries	Disposer d'un plan pluri- annuel d'investissement pour mettre les déchèteries à niveau des exigences réglementaires et besoins des habitants	
Optimisation des tournées en lien avec l'ECT et le plan de sobriété	Diminuer les kilomètres parcourus en ajustant les fréquences à la baisse des tonnages OMR collectés et inciter ainsi au tri et compostage	

En régie :

- La collecte des déchets ménagers incinérables (à l'exception du secteur de la Tournette, en prestation);
- La collecte du verre, des journaux-magazines et des emballages ménagers;
- La collecte des papiers-cartons des professionnels;
- La collecte des déchets alimentaires des professionnels du cœur de ville;
- La gestion du parc et la livraison des bacs roulants sur les communes collectées en porte à porte;
- La gestion des colonnes d'apport volontaire;
- La distribution et la gestion de composteurs individuels et de lombricomposteurs;
- L'implantation et le suivi de composteurs partagés en pied d'immeubles et sur espace public;
- Le gardiennage de la déchèterie des Ollières et de la plateforme des végétaux de Villaz;
- La collecte des encombrants sur rendez-vous.

Par le biais de prestataires :

- Le gardiennage de 8 déchèteries, l'enlèvement et le traitement des déchets ;
- Le tri et conditionnement des déchets ménagers recyclables en vue de leur valorisation;

- La collecte des déchets ménagers incinérables de la rive droite;
- La collecte des déchets alimentaires des professionnels des rives du lac et du pays d'Alby.

Financement budget et coût de la collecte et de la valorisation des déchets

La gestion et la valorisation des déchets sont financés majoritairement par la TEOM.

Le taux pivot de TEOM est estimé à 7.08% sur l'ensemble du Grand Annecy. L'harmonisation des taux se fera sur 10 ans afin de limiter les hausses de cotisations conformément à l'article L1636B sexies du CGI.

Ainsi en 2022, 16 taux sont appliqués selon les secteurs du Grand Annecy, allant de 6.83% à 10,06%.

Le Grand Annecy met en œuvre également, selon la délibération du 21 décembre 2017, l'extension de la redevance spéciale pour la collecte de déchets assimilables aux ordures ménagères, issus d'activités économiques. Le montant perçu au titre de la redevance spéciale en 2022 s'élevait à 2 892 399 € pour 984 redevables.

COÛTS DES DIFFERENTS SERVICES DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

RÉPARTITION DES COÛTS AIDÉS PAR TONNE EN € TTC

		Coût aidé TTC par Tonne
Ordures ménagères résiduelles porte à porte		313,8
Ordures ménagères résiduelles en apport volontaire		306
Recyclables secs	Verre	55,3
	Multimatériaux en porte à porte	92,8
	Multimatériaux en apport volontaire	82,2
	Emballages en apport volontaire	431,6
	Journaux papier en apport volontaire	76,7
Déchèterie		125,3
Cartons en porte à porte		254
Cartons en apport volontaire		225
Encombrants		934,4
Déchets de collectivités		184,8
Coût moyen par tonne		218,3

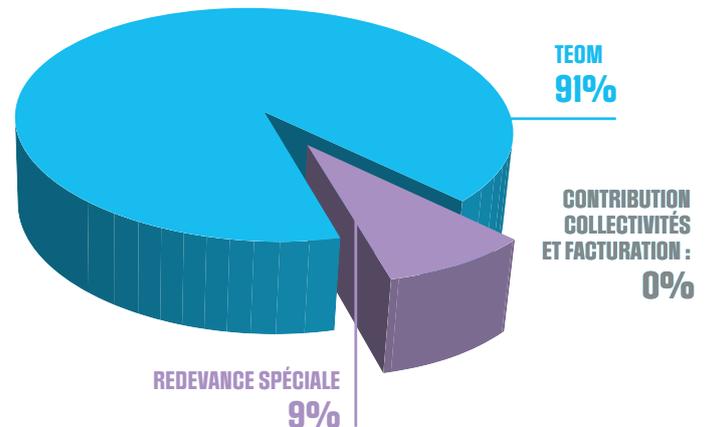
RÉPARTITION DES COÛTS AIDÉS PAR HABITANT EN € TTC

		Coût aidé TTC par Tonne
Ordures ménagères résiduelles porte à porte		70,7
Ordures ménagères résiduelles en apport volontaire		90,7
Recyclables secs	Verre	2,4
	Multimatériaux en porte à porte	3,4
	Multimatériaux en apport volontaire	3,6
	Emballages en apport volontaire	8
	Journaux papier en apport volontaire	1,86
Déchèterie		14,1
Cartons en porte à porte		2,4
Cartons en apport volontaire		2,6
Encombrants		0,03
Déchets de collectivités		2,68
Coût moyen par tonne		102,7

Les recettes proviennent principalement :

- Pour les ordures ménagères : de la redevance spéciale pour la collecte des déchets issus d'activité économique;
- Pour la collecte sélective : des soutiens au tri de la société agréée CITEO et de la valorisation des différents matériaux (papier, verre...);
- Pour les déchèteries: de la participation de la Communauté de Communes Fier et Usse et de la Communauté de communes de Rumilly Terre de Savoie, de la facturation des déchets d'activité économique, de la valorisation de certains matériaux (cartons, ferraille..), des soutiens des éco-organismes.

LA RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS FINANCEMENTS



V.2.4 PERSPECTIVE 2023

- Mise en oeuvre de la simplification des gestes de tri;
- Déploiement de la collecte incitative sur les zones pavillonnaires collectées en porte à porte pour les déchets incinérables;
- Ajustement de fréquence des collectes de déchets incinérables sur Annecy et Annecy le Vieux;
- Expérimentation de la collecte des déchets alimentaires auprès de 10 000 habitants.

V.3 | Direction de l'Action environnementale

V.3.1 CLIMAT AIR ÉNERGIE

Missions

Le service Climat Air Energie a en charge la mise en oeuvre et l'animation du Pacte pour le climat approuvé le 24 juin 2021. Au total le Pacte pour le climat se compose de 70 actions pilotées par 40 agents du Grand Annecy.

Le Pacte pour le climat se décline suivant 4 axes :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs et les citoyens autour du plan climat;
- Maitriser nos consommations d'énergie;
- Valoriser les ressources du territoire;
- Mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Moyens

3 ETP au début de l'année et 6 ETP en décembre 2022 : 1 chef de service, 1 chargée de mission qualité de l'air, 1 chargée de mission animation du plan climat, 1 chargée de mission énergie, 1 chargée de mission animation du contrat de chaleur renouvelable, 1 chargée d'étude climat air énergie.

Bilan de l'année

Animation du Pacte pour le Climat

Afin d'animer le Pacte pour le climat l'ensemble des 40 pilotes des actions du plan climat ont été sollicités pour travailler ensemble à la mise en oeuvre du programme d'actions du Pacte pour le climat et au renseignement des données nécessaires à l'évaluation dans le but d'obtenir le Label Territoire Engagée Climat Air Energie 3 étoiles. En complément les petits déjeuners

de la transition ont permis de lancer la dynamique de lutte contre le changement climatique à l'échelle du territoire. Ainsi sur les 70 actions du Pacte pour le climat, 77% sont en cours ou réalisées, 20% vont commencer, une action a été réorientée et une reportée.

Plan de Sobriété (Action 9 du pacte pour le climat)

Afin de répondre à l'urgence énergétique, un plan de sobriété a été élaboré avec une dizaine de service de la collectivité et approuvé par les élus du Grand Annecy. Il a permis plus de 10% d'économie de consommation de gaz et d'électricité.

Les « Défis Déclis » (Action 2 du pacte pour le climat)

Le Grand Annecy accompagne depuis plusieurs années des foyers volontaires à faire évoluer leurs pratiques vers des comportements plus vertueux, à travers un dispositif de « Défis ».

D'avril à juin 2022, 80 foyers volontaires ont relevé, en famille et en équipe, un challenge : réduire leurs déchets et adopter une alimentation plus saine, plus locale et respectueuse de notre environnement. Ces 3 mois ont été animés par des ateliers, des visites, ainsi que l'envoi réguliers d'informations, de propositions d'action et de challenge ! Grâce à cette aventure conviviale et collective, ils ont réduit leur production d'ordures ménagères de 32% et adopté de nouvelles habitudes alimentaires.

De décembre 2022 à mars 2023, une centaine de participants au double défi de réduire leurs consommations d'eau et d'énergie. Dotés d'un éco-kit, ils ont bénéficié de conseils d'experts de l'ASDER, d'informations et guides de bonnes pratiques, ainsi que de conférences, visites de sites et ateliers. Les résultats sont à la hauteur de leur engagement :

- Réduction de 12,8% des consommations d'énergie;
- Réduction de 17% des consommations d'eau et un impact qui va au-delà;
- Des changements de pratiques ancrées chez les participants qui deviennent des « ambassadeurs » dans leur entourage !

La Consult'action (Action 2 du pacte pour le climat)

Le Grand Annecy a mis en place fin 2022, une grande Consult'Action sur le climat et les changements de comportements. Un dispositif inédit conçu par et pour les habitants. L'objectif de cette Consult'action était de comprendre où en sont les habitants du Grand Annecy par rapport au dérèglement climatique et aux changements de comportements.

Le contenu de la Consult'action :

- Un questionnaire conçu avec une centaine d'habitants;
- En faisant le choix d'impliquer et de consulter les plus jeunes – dès 11 ans.

Le déploiement de la Consult'action :

Pendant 6 semaines, des Consult'acteurs volontaires (citoyens, élus, agents) sont allés à la rencontre de leurs voisins, collègues, amis pour faire remplir le questionnaire : présence sur les manifestations locales, dans les collèges et lycées, à l'université, dans le centre commercial Courier...

Les résultats de la Consult'action :

- 4 169 questionnaires remplis, un chiffre inédit à l'échelle de l'agglomération;

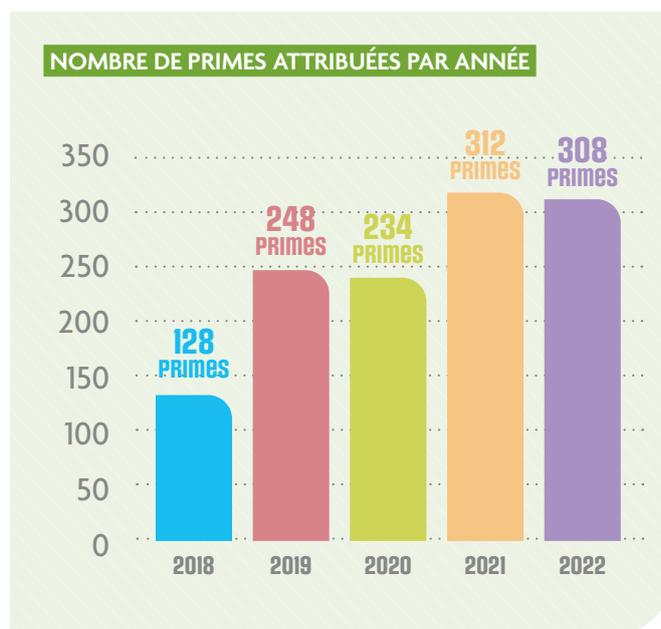
- L'analyse de ces questionnaires par l'IFOP : une photographie fine des opinions des Grands Annéciens sur les changements de comportements, leurs freins et les leviers à activer;
- Des milliers d'heures d'échanges et de discussions autour de la transition écologique et des changements de comportements.

La restitution des résultats

- Les principaux résultats de la Consult'action ont été rendus publics lors du Rendez-vous annuel du Grand Annecy avec les citoyens, en décembre 2022;
- Les résultats exhaustifs sont disponibles sur le site du Grand Annecy.

Le Fonds Air Bois (Action 37 du pacte pour le climat) initié en 2018 sur le territoire du Grand Annecy avec le soutien de l'ADEME et du Conseil Départemental de Haute-Savoie, le dispositif a poursuivi son déploiement :

- 1230 primes attribuées depuis le début du Fonds air bois;
- 1 976 000 € de subventions versées;
- 25 tonnes d'émissions de particules évitées.



Le fonds air bois est prolongé jusqu'à fin 2024. Son animation passe par des réunions de présentations auprès des professionnels (installateurs, ramoneurs...), de la publicité et du porte à porte.

La zone à faibles émissions (Action 35 du pacte pour le climat)

Afin de commencer le travail sur la ZFE, une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population du Grand Annecy et des acteurs sociaux économiques.

Malgré une bonne acceptabilité de la démarche, il existe une certaine forme d'inquiétude chez près d'un habitant sur deux, sans que cela ne touche une catégorie de la population en particulier.

Chantier air climat (Action 20 du Pacte pour le climat)

La charte « chantiers Air Climat » sur l'Agglomération du Grand Annecy a été adoptée le 24 mars 2022 par le conseil communautaire. 30 maîtres d'ouvrages public ou privé sont maintenant signataires de cette charte.

Schéma Directeur des Energies (Action 49 du Pacte pour le climat)

Le Schéma Directeur des Energies (SDE) a été approuvé en conseil communautaire le 24 mars 2022. Ces actions ont commencé à être mises en œuvre.

Solaire (Action 50 du Pacte pour le climat) :

Suite à un travail de prospection et de visites 11 entreprises sont favorables à la mise à disposition de toitures ou parkings pour accueillir des panneaux solaires photovoltaïques.

Un appel à initiative privé a été lancé le 24 juin 2022. 6 opérateurs sont prêts à investir, à installer et gérer près de 1MWc de panneaux photovoltaïques sur une partie de ces 11 sites. Les premières réalisations devraient sortir en 2023. Par ailleurs un dispositif pour aider au désamiantage des toitures recevant des panneaux solaires a été mis en place.

Contrat Chaleur Renouvelable (Action 7, 41, 49 et 52 du Pacte pour le climat)

Le Contrat Chaleur Renouvelable permet d'aider les études et l'investissement pour la mise en œuvre de réseaux de chaleur, de chaufferies bois, de pompes à chaleur géothermique ou de panneaux solaires thermiques. Une enveloppe de 3,5M€ a été affectée à ce dispositif par l'ADEME. Cela devrait aider à produire 7GWh d'énergie renouvelable sur notre territoire en 3 ans. L'animation de ce dispositif a débuté en 2022. 16 opérations sont actuellement aidées dans ce cadre.

Accompagnement des communes (Action 7 du Pacte pour le climat)

Le Syane propose un dispositif d'accompagnement des communes pour diminuer leurs consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables. Cela se traduit notamment par la mise à disposition d'un conseiller énergie pour chaque commune qui adhère au service du Syane. L'objectif du partenariat entre le Syane et le Grand Annecy

est que d'ici 2023, 27 communes du Grand Annecy utilisent le service de conseil en énergie du Syane.

En 2020, 3 communes avaient un conseil en énergie. En 2022, 20 communes du Grand Annecy ont un conseil en énergie.

Aide à la rénovation énergétique des associations (Action 40 du Pacte pour le Climat)

Un dispositif d'aide spécifique pour les associations propriétaires de leur bâtiment a été mis en place.

3 associations du territoire ont été aidées dans ce cadre.

Perspective 2023

Les perspectives pour le service Climat Air Energie sont les suivantes :

- Poursuivre les démarches en cours pour la diminution des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables ;
- Mettre en place de nouvelles démarches pour sortir du fioul, pour développer la méthanisation et le solaire dans les copropriétés et dans les zones d'activité ;
- Animer l'évènement « La nuit est belle ! » et mettre en place un dispositif d'aide pour diminuer les consommations d'énergie de l'éclairage extérieur des copropriétés ;
- Continuer à animer le Fonds Air Bois et l'expérimentation Sillon'air pour l'amélioration du suivi de la qualité de l'air sur notre territoire ;
- Réaliser les études sur la Zone à Faibles Emissions et commencer la concertation sur ce projet ;
- Mettre en œuvre un schéma directeur de la séquestration carbone ;
- Participer à l'élaboration du PLUIHMB et aider à définir un référentiel pour les opérations d'aménagement ;
- Poursuivre l'animation du Pacte pour le climat et mettre en place des outils pour améliorer la cohérence de nos décisions à l'échelle du Grand Annecy ;
- Obtenir la 3^e étoiles du Label territoire Engagé Climat Air Energie ;
- Rendre compte de l'avancée du Pacte pour le climat et donner envie aux habitants et acteurs du territoire de participer à cette dynamique notamment lors de la biennale du Climat.

V.3.2 SERVICE BIODIVERSITÉ, ESPACES NATURELS, FORÊT, GRAND CYCLE DE L'EAU

Missions

Le service biodiversité, espaces naturels, forêt et grand cycle de l'eau a été créé en 2021, et est à ce titre le dernier service du Grand Annecy.

Il accompagne les élus en éclairant les décisions en matière de planification territoriale (notamment le PLUI en cours d'élaboration), il permet la mise en œuvre des actions prévues aux politiques et outils contractuels approuvés par la collectivité (PACTE pour le climat, projet de territoire, contrat de bassin Fier et Lac d'Annecy – CB F&Lac, contrat de territoire espaces naturels sensibles – CTENS...). Les missions exercées

par le service imposent une grande transversalité avec les autres directions et de nombreux partenaires.

Moyens

En 2022, le service comptait 2 chargés de mission pérennes et accueillait un alternant et un stagiaire. Courant 2022, un poste de chargé.e de mission d'animation environnement a été créé par la collectivité, pour venir compléter le travail de la chargée de mission espaces naturels et du chargé de mission forêt et filière bois.

Bilan 2022

Les réalisations 2022... pour les espaces naturels :

Signé au printemps 2021, l'année 2022 a été consacrée au lancement de diverses actions inscrites dans le CTENS :

- L'élaboration du plan de gestion du Mont Veyrier a démarré courant juillet par la phase de diagnostic, incluant en fin d'année 3 ateliers thématiques de concertation. Asters-CEN74 a été mandaté pour accompagner le Grand Anecy dans ce travail ;
- La démarche de conception de l'Observatoire Intercommunal de Biodiversité a débuté en février, avec l'appui du Cerema. Le travail a consisté à analyser les besoins des futurs utilisateurs via une démarche de coconstruction associant les acteurs du territoire, et à analyser les données naturalistes existantes qui pourraient alimenter cet Observatoire ;
- Un contrat a été conclu avec la FDC74 pour réaliser un suivi photographique de la faune sauvage aux abords des écoponts construits sur l'A41 par AREA/APRR. 7 pièges photo ont été installés ;
- Des consultations ont aussi été lancées pour recruter les prestataires chargés d'une part de l'élaboration du plan de gestion des Gorges du Chéran et d'autre part de travailler à la restauration de corridors écologiques en aménageant des voiries existantes.

Les réalisations 2022... pour la forêt et la filière bois :

L'année 2022 a vu la mise en œuvre des conventions signées

l'année précédente avec de multiples partenaires (ONF, CRPF, UFP74, Sylv'Acctes et des pépiniéristes) :

- Pour l'ambition 250.000 arbres, grâce à la plantation de plus de 11 000 arbres dont 180 arbres plantés sur l'hiver 2021-2022 par les particuliers dans le cadre du dispositif « 1 Habitant 1 Arbre », et les autres arbres plantés soit en propriété publique sur des espaces publics dont de nombreuses écoles soit en forêt publique ou privée (sous la forme de plants dans ce cas) ;
- pour la lutte contre le morcellement du parcellaire forestier avec l'organisation de 4 réunions publiques réparties sur le territoire réunissant quelques 150 propriétaires privés afin d'exposer le principe de fonctionnement de la plateforme « la forêt bouge » destinée à vendre, acheter ou échanger des parcelles forestières.

De nombreux échanges avec les mêmes partenaires ont permis de proposer des modalités de mise en place d'un observatoire dynamique de la forêt, en profitant de leurs connaissances et en évaluant quelles expertises nouvelles pourraient être mobilisées pour bonifier le diagnostic territorial.

Les réalisations 2022... pour les milieux aquatiques :

Le Grand Anecy a réitéré ses engagements dans l'avenant proposé pour prolonger la durée du contrat de bassin Fier et lac d'Anecy.

Cela a permis la poursuite du projet de rétablissement de la continuité piscicole de 2 seuils sur le Laudon à St Jorioz. Un





maître d'oeuvre a été sélectionné et a pu produire des scénarios d'aménagement. La solution de mise en place de rampes rugueuses a été préférée, car plus adaptée à la montaison de la truite du lac pour aller frayer dans la partie amont du cours d'eau.

Le service a également accompagné des études visant le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

En interne, une étude a été lancée pour vérifier l'incidence du changement climatique sur le lac. Les résultats permettront d'adapter le cas échéant les conditions d'exploitation en eau potable de cette ressource majeure. Une autre a été confiée au Cerema pour définir comment caractériser les espaces de bon fonctionnement des zones humides afin de les protéger notamment dans le futur PLUI.

Le service a également suivi les études menées par les collectivités compétentes en gestion des milieux aquatiques et en prévention des inondations (Gemapi). Il prépare les réponses aux sollicitations des structures (Sila, Smiac, Syr'Usses et Cisalb).

Pour donner suite aux demandes de participation citoyenne exprimée lors des assises de l'eau en 2020, et en tant que lauréat d'un appel à projet de l'agence de l'eau, le service a initié plusieurs chantiers.

Les rencontres de l'eau ont eu lieu en septembre 2022, avec la tenue de stands pour le grand public en marge de l'Euroriob, événement destiné aux professionnels de la gestion de l'eau.

Un grand nombre de jeunes ont participé et ont profité de la présence des structures en charge de la Gemapi.

Un challenge défi-déclics a été proposé sur le thème de l'eau, en même temps que sur le thème de l'énergie. Plus de 100 foyers se sont engagés, accompagnés par le service notamment (conseils, visites de sites, challenges...), pour viser 10 % d'économie d'eau au bout de leur défi.

Perspective 2023

Côté espaces naturels :

En ce qui concerne les plans de gestion, en 2023, celui du Mont Veyrier devrait être validé en fin d'année, incluant un plan d'actions à dérouler sur 6 ans et la décision de la mise en place ou non d'un espace naturel sensible. Pour le Chéran, les enjeux, les objectifs et le périmètre seront à priori déterminés, et le travail sur le plan d'actions initié. Le service lancera également le plan de gestion sur le vallon du Fier.

La phase de conception de l'observatoire devrait être finalisée en milieu 2023. Des décisions importantes sur sa mise en œuvre et sur les moyens à y consacrer pourront être prises.

Les résultats de l'étude de la FDC74 pourront être exploités pour développer une stratégie de restauration des corridors écologiques.

Enfin, la collectivité a répondu à un appel à projet de l'agence de l'eau sur le marathon de la biodiversité. En conséquence, le territoire entamera alors un semi-marathon (17 km de haies et 17 mares) sur les années suivantes.

Côté forêt et filière bois :

La volonté des élus de définir une politique d'accompagnement de la gestion durable des forêts et de soutien à la filière bois va amener à la tenue de rencontres de la forêt, du bois et de l'arbre.

Les chantiers de plantations et de lutte contre le morcellement parcellaire se poursuivront.

Côté milieux aquatiques et mobilisation citoyenne en faveur de la préservation des ressources en eau :

Le service mettra en œuvre les chantiers de l'appel à projet de l'agence de l'eau, notamment le chantier de proposition d'ambassadeurs de l'eau (visant aux économies d'eau et par la compréhension du cycle de l'eau sur le territoire à la protection de ces ressources naturelles).

Le suivi d'études se poursuivra, ainsi que les études préalables aux travaux d'aménagements des seuils du Laudon.

V.3.3 SERVICE DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Missions

Le service de gestion des eaux pluviales urbaines (EPU) constitue l'un des rouages de l'action publique en faveur de la gestion de l'eau, aux côtés des services publics en charge de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées, la prévention des inondations et la préservation des milieux aquatiques.

Le service EPU assure :

- **L'exploitation et l'entretien des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales urbaines**
- **Le renouvellement, le renforcement, l'extension de ce patrimoine**
- **L'instruction du volet «eaux pluviales» des demandes d'urbanisme et des demandes de raccordement**
- **La promotion de la gestion durable des eaux pluviales et l'accompagnement à la désimperméabilisation.**

Moyens

Le service des eaux pluviales urbaines s'est étoffé progressivement et s'appuie en 2022 sur 14 agents : agents d'exploitation, technicien-nes et ingénieur-es en charge de l'exploitation, des travaux, de l'instruction et de l'accompagnement à la gestion durable des eaux pluviales.

Le pôle Exploitation est notamment doté d'un camion hydrocureur de 26 tonnes pour les opérations de curage et d'aspiration en régie. Il permet d'assurer des campagnes d'entretien ainsi que des interventions d'urgence.

À noter que l'ensemble des travaux sont externalisés à des entreprises spécialisées en travaux publics.

Bilan de l'année

En 2022, l'entretien des réseaux et ouvrages a nécessité 385 interventions du pôle Exploitation. Des campagnes d'entretien ont été réalisées dans 12 communes. En complément, 30 interventions ont été confiées à notre prestataire ORTEC Environnement.

30 opérations de travaux de réparation, de renforcement et d'extension des réseaux et ouvrages ont été réalisées. La priorité demeure pour le service de limiter dans la mesure du possible le «tout tuyau» en redonnant à l'eau pluviale sa place en surface.

L'eau qui transite dans les réseaux du Grand Annecy devient de sa responsabilité. Il est donc primordial que le service connaisse et maîtrise, outre le volume, la qualité des rejets. En cas de pollution dans les réseaux d'eaux pluviales urbaines, le Grand Annecy mobilise des moyens pour la confiner et la traiter et en identifier l'origine. En 2022, le pôle Exploitation est intervenu à 15 reprises, en partenariat avec les pompiers et les communes. La plupart de ces pollutions accidentelles ou illicites contiennent des hydrocarbures (fuel domestique, gasoil...), de la laitance de béton, des solvants ou détergents.

Pour sensibiliser les citoyen-nes de l'Agglomération à la protection du milieu naturel, et en particulier aux nuisances occasionnées par le dépôt de déchets dans les grilles d'eaux

pluviales, le Grand Annecy a lancé en 2022, en partenariat avec les communes, l'opération «Ici commence». Des macarons ont commencé à être posés sur le territoire, à côté des grilles et avaloirs. Ils préviennent et rappellent que les grilles ne sont ni des poubelles, ni des égoûts et que «ici commence le lac d'Annecy, le Fier, le Chéran ou la Fillière».

La collecte et le transport en **souterrain** des eaux pluviales est un véritable enjeu : l'entretien, la surveillance et la réparation des réseaux peuvent s'avérer complexes. La détection immédiate des pollutions est souvent impossible avant qu'elles n'atteignent le milieu naturel ; et l'eau pluviale est évacuée comme un déchet alors qu'elle représente une ressource précieuse.

De nouvelles règles de gestion des eaux pluviales adaptées à chaque secteur du territoire (d'où le nom de «zonage») sont entrées en vigueur en 2021 : <https://www.grandannecy.fr/france/DT1498031395/page/Eaux-pluviales.html/portail-france#gsc.tab=0>

L'objectif : **gérer de façon intégrée et vertueuse l'eau de pluie, là où elle tombe !** Et un défi : parvenir ensemble à rendre la ville perméable. Ces règles s'appliquent donc à tous, privés et publics, et à toute nouvelle surface construite ou aménagée : de la construction ou de l'agrandissement d'une maison individuelle au programme immobilier, en passant par la création d'une piste cyclable ou l'aménagement d'un quartier.

Dans ce cadre, le pôle **Instruction** est chargé de contrôler la bonne application de ces règles dans les projets de construction. En 2022, 1282 avis ont été rendus dans le cadre des demandes d'urbanisme.

En parallèle, les élus ont adopté en 2022 un plan d'accompagnement de tous les acteurs de la construction (les clients, promoteurs, architectes, bureaux d'étude...) afin de renforcer la gestion des eaux pluviales dans chacun des projets.

Perspective 2023

Le service EPU vise le maintien du niveau de service tel qu'il est actuellement assuré, sur ses missions essentielles que sont la gestion de son patrimoine (entretien, exploitation, travaux) et l'instruction et le contrôle des projets de construction.

L'opération de pose des macarons «Ici commence le Lac, le Fier, la Fillière, le Chéran» au droit des grilles d'eaux pluviales va être déployée en 2023, en collaboration avec les communes volontaires.

La mise en œuvre du plan d'accompagnement des acteurs vers une gestion durable des eaux pluviales va se poursuivre. Il sera proposé d'engager le territoire dans une stratégie de désimperméabilisation des sols et de gestion à la parcelle des eaux pluviales.



[VI] MOBILITÉ

La direction de la Mobilité définit les grandes orientations en matière de transports collectifs, d'infrastructures et de développement de nouvelles formes de mobilité.



VI.1 | Le transport urbain et interurbain de voyageurs

L'année 2022 est la dernière année d'exploitation du réseau de transport de voyageurs de l'agglomération du Grand Annecy par la SPL SIBRA dans le cadre du contrat initial d'obligation de service public, avant signature d'un nouveau marché.

VI.1.1 UNE OFFRE DE TRANSPORT EN AUGMENTATION DE 12% DU FAIT :

- De la desserte, à compter du 1^{er} septembre 2022 de la commune de Chavanod par la ligne Rythmo 3, par extension jusqu'à Chavanod Stade;
- Du renforcement de l'offre de la ligne 9;
- De la restructuration et du renforcement des lignes 14 et 15 pour desservir le secteur du camping et de l'auberge de jeunesse d'Annecy, ainsi que de la «Petite Jeanne», tout en maintenant la desserte de la Clinique Générale;
- Du fonctionnement en année pleine des lignes 50 et 60;
- Du fonctionnement en année pleine de l'offre renforcée des lignes 40, 42, 80, 81 et 82;
- Du renforcement de la ligne S2.

VI.1.2 UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE ET DES RECETTES COMMERCIALES NON IMPACTÉES PAR LA GRATUITÉ

Les évolutions d'offre expliquent en partie la hausse de fréquentation de 30,5% sur le réseau, par rapport à 2021.

Cette hausse est due également au dispositif Mobil'été : en juillet / août, la gratuité a été étendue à l'ensemble du réseau SIBRA, dont la fréquentation a augmenté de 22%.

Malgré ces deux mois de gratuité, les recettes liées à la vente de titres ont augmenté de 11% par rapport à 2021, notamment grâce à la forte hausse des ventes à l'issue de la période estivale.

La gratuité est également appliquée sur le réseau à compter de mars 2022 lors des pics de pollution (fin du pass Air Pur à 1 €).

VI.2 | Les transports scolaires

4 485 élèves ont été inscrits par le Grand Annecy pour l'année 2022-2023. 93% des inscriptions et 89% des paiements ont été effectués en ligne.

En mai, mise en place d'une ligne téléphonique (04 50 23 13 13) et d'une adresse mail (transportscolaire@grandannecy.fr) dédiées aux transports scolaires, à destination des familles.

VI.3 | Les animations mobilités

Promotion des mobilités et amélioration de la connaissance des usages et besoins avec les ambassadeurs de la mobilité : 90 jours de présence (marchés, plages, FIFA, etc) et d'enquêtes terrain (P+R, client mystère, Vélonacy, bus, voiture).

Promotion des mobilités lors d'évènements du territoire grâce à une vingtaine de jour de présence terrain.

Organisation de plusieurs rallyes photo «Mobil'Express», avec une cinquantaine de participants.

Mise en œuvre d'un jeu de piste permanent, sous forme de carte au trésor et à destination des élèves du primaire.

Animations et promotion sur deux jours pendant la semaine européenne de la mobilité : ateliers maquettes et fresque

participative géante en partenariat avec Tonton Carton et des artistes Art By Friends.

Organisation d'un concours photo grand public sur le thème du vélo (exposition des photos en septembre pendant la semaine de la mobilité).

Organisation d'un challenge covoiturage inter zones d'activités, avec 11 entreprises participantes et 75 gagnants individuels.

Bilan de la 2^e session d'accompagnement de 18 établissements dans l'élaboration de leur Plan de Mobilité.

VI.4 | Le transport ferroviaire

VI.4.1 LÉMAN PASS

Léman Pass poursuit sa progression en termes de fréquentation et de recettes (+ 55 % par rapport à 2021).

Les campagnes de communication se poursuivent, notamment via le développement des réseaux sociaux et une refonte du site internet, qui intègre un calcul d'itinéraire.

VI.4.2 PROJETS FERROVIAIRES

Projet de modernisation de la voie entre Aix-les-Bains et Annecy : lancement des appels d'offre pour la maîtrise d'œuvre étude et travaux (1^{re} phase).



VI.5 | La politique cyclable / les infrastructures 2022

VI.5.1 LE TCSPi

Les études d'opportunités finalisées en 2021 ont conduit à identifier la pertinence de la création d'un réseau de transport public performant organisé en 5 branches depuis le centre d'Annecy :

- Annecy – Duingt (Rive Ouest du Lac) ;
- Annecy – Parc d'activité des Glaisins ;
- Annecy – Cap Periaz Seynod ;
- Annecy – Pringy ;
- Annecy – Grand Épagny.

À la suite de plusieurs réunions publiques, les élus du Grand Annecy ont voté lors du Conseil Communautaire de janvier 2022 :

- la volonté de créer un réseau de TCSPi (Transport en Site Propre intégral) sur les 5 branches identifiées.
- Lancer les études pour un mode BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) pour 3 des 5 des branches (Duingt, Glaisins, Grand Epagny).
- Lancer les études des 2 autres branches (Pringy – Seynod) sur 2 modes (BHNS et TRAMWAY)
- Une priorisation de réalisation de l'axe Rive Ouest - Glaisins.

Suite à cette décision, un marché d'étude de faisabilité a été lancé et attribué à un groupement de bureaux d'études fin 2022.

VI.5.2 LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Le Grand Annecy, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), a souhaité étendre son Schéma Directeur Cyclable à l'échelle du nouveau territoire, passant de 122,35 km² à 500 km² pour 34 communes.

L'enjeu est d'intégrer les territoires nouvellement inclus au périmètre, d'adapter la politique cyclable en la nivelant vers le haut tant sur les volets infrastructures cyclables que les services vélo.

Le Schéma Directeur Cyclable vise à répondre aux objectifs définis par les documents cadres (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Mobilité Bioclimatique (PLUi-HMB), Plan de Mobilité 2030 (PDM), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et ainsi d'atteindre 10% de part modale vélo d'ici son achèvement.

Après un travail de concertation auprès des 34 communes du territoire, le Grand Annecy a approuvé le 30 juin 2022 par délibération, son Schéma Directeur Cyclable.

Les objectifs du Schéma Directeur Cyclable, définis en concertation avec les élus, sont classés suivant sept thématiques : aménagements, stationnement, mise à disposition et entretien, intermodalité, apprentissage/remise en selle, aides/incitations et communication/animation.

LES 7 THÉMATIQUES DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE



VI.5.3 L'ÉTUDE AXES CYCLABLES STRUCTURANTS

Les études de réalisation de voies vertes le long des axes structurants (routes départementales) engagées en 2021 ont avancé en 2022. Les levés topographiques, les études environnementales et les avant projets ont permis de définir les emprises des projets en collaboration avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et les services techniques des communes. Les avants-projets seront finalisés en 2023.

Ces 3 axes sont :

- ITINÉRAIRE 1 : RD 1203 : section entre la fin de la voie verte au carrefour «Dassault» et le futur giratoire de Groisy – Le Plot (8 km) ;
- ITINÉRAIRE 2 : RD 1201 «Nord» : section entre l'extrémité de la piste cyclable existante au niveau du carrefour RD 1201 / RD 1203 à Pringy et la zone d'activité d'Allonzier-la-Caille (8 km) ;
- ITINÉRAIRE 3 : RD 1201 «Sud» : section entre le carrefour giratoire dit de «La Mouette» à Seynod et la limite de l'agglomération à Saint-Félix (22 km).

Objectif de l'étude : Proposer des itinéraires les plus efficaces possibles et soulever toutes les contraintes liées à la réalisation de ces tracés.



VI.5.4 PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX (PEM)

La Communauté d'Agglomération du Grand Anney a réalisé une étude programmatique pour définir l'emplacement des futurs PEM sur le territoire de l'Agglomération.

Cette étude a été réalisée en partenariat étroit avec l'ensemble des partenaires (Communes, Département, CC voisines) afin de proposer des solutions pertinentes, fiables et viables techniquement et financièrement.

En conclusion de cette étude, cinq emplacements ont été définis pour réaliser à court terme des pôles d'échanges multimodaux. D'autres emplacements ont été retenus pour déployer des PEM sur l'ensemble du territoire en lien avec le TCSPi, à moyen et à long terme.

VI.5.5 LES VIADUCS DU RHÔNE

Les bureaux d'études ont finalisé les rapports de diagnostic du viaduc courbe sur le Thiou et des viaducs nord et sud de l'avenue du Rhône à Anney. Le rapport définitif préconise d'important travaux de réparation et confortement des ouvrages.

Le Cerema, assistant à maîtrise d'ouvrage sur l'opération, a réalisé un cahier des charges pour la consultation d'un marché

de maîtrise d'œuvre. Ce marché permettra de spécifier les réparations et suivre les travaux.

À l'été 2022, après fermeture de la voie de circulation sur le viaduc courbe, une opération a été menée pour pomper les eaux stagnantes dans l'ouvrage.

VI.5.6 VÉLONECY ET LES CONSIGNES SÉCURISÉES

Achat de 1200 VAE de plus en 2022 portant la flotte de VAE Vélonicy à 2800 vélos en location longue durée.

Modification des conditions générales de ventes du service historique Vélonicy : modifications des conditions d'accès, des tarifs, du renouvellement, extension de l'offre. L'objectif ? Permettre à un plus grand nombre de citoyens d'y avoir accès

et favoriser un meilleur taux de rotation et une tarification par revenu fiscal.

Ouverture de 5 nouvelles consignes à vélos :

- 2 en ouvrages dans les parkings de la Ville d'Annecy : Parc des Sports et Hôtel de Ville ;

- 3 sous format de box vélos de 19 places : 2 à Sévrier (Piron et Liaz) et 1 à Saint-Jorioz.

VI.5.7 LES COMPTEURS CYCLABLES

Lancement grand public de la page des compteurs cyclables : accès libre aux données de fréquentation cyclable : <https://data.eco-counter.com/ParcPublic/?id=3686>

Déploiement et pérennisation de deux compteurs vélos en 2022.

VI.5.8 L'AIDE À L'ACHAT PRIME VÉLO

Suite au succès de la première édition en 2021, le Conseil Communautaire a validé le 10 février 2022, la reconduction du programme pour une enveloppe de 500 000 €.

La plateforme a été mise en ligne en avril 2022 pour permettre aux habitants du Grand Annecy l'achat d'équipements cyclables variés chez les vélocistes partenaires du territoire.

Cette seconde année présente un bilan très positif :

- 2124 bons émis dont 73% utilisés chez un vélociste partenaire.
- 76% des bons ont été utilisés pour l'achat d'un vélo à assistance électrique
- 30 vélocistes partenaires du Grand Annecy sur ce dispositif.

VI.5.9 LES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

Suite à l'expérimentation sous format humanisé en 2021, Vélonécyc 60 minutes entame sa mue vers un système virtuel en 2022. Ce changement se voit accompagner d'une augmentation conséquente du nombre de stations, celles-ci passant de 10 à 51. Seules deux stations conservent leurs aspects humanisés en haute saison, à savoir Quai de la Tournette et Petit Port. Le nombre de vélos augmente également la même année passant de 200 à 330.

En résulte, une hausse de l'usage particulièrement importante été comme hiver. À cela s'ajoute une appropriation du service par les habitants. En septembre 2022, près de 65 % des usagers sont des locaux.



VI.5.10 MOBIL'ÉTÉ 2022

Le jalonnement

À la suite de la mise en place à l'été 2021, de panneaux d'indication pour sécuriser la pratique cycle autour du lac et indiquer tous les services de mobilité saisonnière, quelques ajustements ont été apportés en 2022. Le Grand Annecy a notamment accompagné la commune de Veyrier-du-Lac pour expérimenter la mise en place d'un jalonnement à trois couleurs (vert, rouge et noir) permettant aux usagers de se diriger en vélo en fonction de leurs niveaux respectifs. L'objectif était d'apaiser la circulation au sein de la commune et de répartir les cyclistes suivant leurs niveaux.

Stationnements saisonniers

Reconduction des parkings relais saisonniers gratuits dans les communes des rives du Lac d'Annecy (Bluffy, Saint Jorioz, Sévrier) et expérimentation sur la Ville d'Annecy également.

Enquête d'usage réalisée sur la période juillet à août afin d'évaluer l'action mise en place. Constat : forte utilisation des P+R saisonniers lors des contraintes de circulation en ville (fête du lac, 14 juillet).

VI.6 | La concertation et la programmation

VI.6.1 RÉUNION DU COMITÉ DES PARTENAIRES MOBILITÉ

Créé par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), le Comité des Partenaires rassemble les représentants des usagers et des acteurs économiques de notre territoire. Il est consulté par le Grand Anancy, Autorité Organisatrice de la Mobilité, avant toute évolution substantielle de l'offre, du taux de versement mobilité ou avant l'adoption des documents de planification.

Sa composition a été définie par le Grand Anancy en 2021 :

- Associations d'usagers et de citoyens (48 représentants);
- Employeurs, représentants des acteurs économiques et des établissements d'enseignement supérieur (90 représentants);
- Partenaires institutionnels et territoires voisins (38 représentants).

Le 1^{er} Comité des Partenaires s'est réuni le 20 avril 2022. À l'ordre du jour :

- Transport collectif en site propre intégral (TCSPi)
- Projet de Zone à Faibles Emissions (ZFE)
- Projet Zero Emission Valley (écosystème hydrogène)
- Ateliers autour du Plan de Mobilité 2030, afin que les partenaires puissent échanger et donner leurs avis sur les actions.

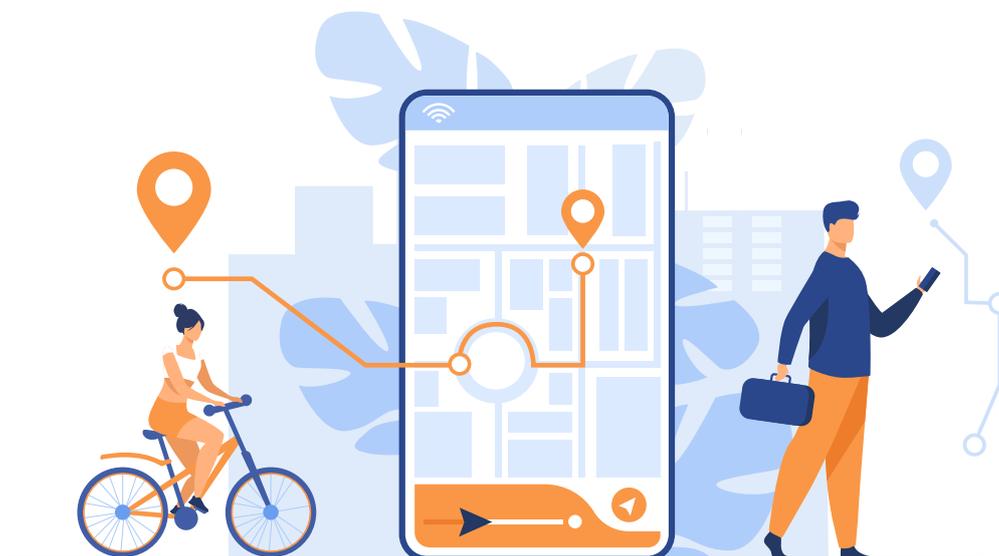
VI.6.2 ADOPTION DU PLAN DE MOBILITÉ 2030

Le Plan de Mobilité (PDM) 2030 est un document pivot pour les plans et programmes stratégiques du Grand Anancy. Il est co-construit. Son ambition est d'allier mobilité durable et développement du territoire, de favoriser le changement de pratiques de mobilité et de garantir les conditions d'un cadre de vie de qualité. Pour ce faire, il comprend 50 actions tous modes de déplacement et tous publics, articulées autour de 15 axes et 6 orientations stratégiques.

En conformité avec la Loi d'orientation des mobilités (LOM), le Grand Anancy a arrêté son projet de PDM lors du Conseil du 24 juin 2021.

L'enquête publique a eu lieu du 19 janvier au 21 février 2022. Bilan : 7440 visiteurs, 3449 téléchargements de documents, 106 observations, aucun avis défavorable.

Le PDM 2030 du Grand Anancy a été adopté lors du Conseil communautaire du 30 juin 2022.





[VIII] PROSPECTIVE

La direction Prospective vise à mettre en œuvre les objectifs du territoire, en accord avec le développement des politiques contractuelles, les partenaires et les citoyens.



- _____
- _____
- _____

VII.1 | Missions

La direction Prospective et dialogue citoyen a été créée le 1^{er} janvier 2017, sous la forme d'un service, qui est devenu une direction le 1^{er} janvier 2022.

Elle vise à remplir les 4 missions suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre le projet de territoire;
- Accompagner l'Espace Citoyen, Conseil de Développement;

- Suivre et développer politiques contractuelles et partenariats;
- Accompagner l'évaluation de politiques publiques.

VII.2 | Moyens

- 1 directrice à temps complet, 1 chargée de mission à 80%;
- 1 apprentie sur 12 mois, 1 chargée de mission « dialogue citoyen » au service du conseil de développement à temps complet;

- 1 assistance – secrétariat assurée par 2 personnes (1,3 ETP).

VII.3 | Bilan de l'année

VII.3.1 LE PROJET DE TERRITOIRE ET LA PROSPECTIVE

Objectifs 2022

Organiser la 2^e session de l'Observatoire Citoyen d'Imagine.

Accompagner 1 à 2 démarches de concertation citoyenne menée par un service ou une direction.

Contribuer à maintenir et enrichir la vision prospective des élus et habitants du territoire en accompagnant les démarches pilotées par d'autres directions ou partenaires (méthodologie, mobilisation, apport de contenus, mise en réseaux...).

Résultats 2022

Mise à jour des outils de suivi du projet de territoire :

- Un tableau de bord technique des 90 objectifs du projet de territoire mis à jour régulièrement;

- Le « Livre Numérique » Im@book, mis à jour 1 an après son lancement.



<https://omnibook.com/grand-annecy>

Organisation du rdv annuel du Projet de territoire

- Conception du dispositif – technique et contenu;
- Organisation technique le jour J;
- Communication et mobilisation;



VII.3.2 LE DIALOGUE CITOYEN

Lancement de la 2^e session de l'Observatoire Citoyen d'Imagine

- Pilotage de la démarche sur l'ensemble de l'année – 90 habitants;
- Organisation de 4 rencontres citoyennes;
- Animation des 12 groupes de travail citoyens;
- Organisation et accompagnement des élus et habitants en vue de la restitution intermédiaire du 31 mai et finale du 6 décembre.

Mise en œuvre et lancement de la plateforme de concertation citoyenne Je Participe

- Proposition aux communes de partager l'outil « Je participe » : 6 communes volontaires pour tester l'outil sous un format « partagé » avec le Grand Anancy;
- Expérimentation de l'outil pour une durée de 2 ans – bilan prévu fin 2024;
- Lancement officiel de la plateforme le 6 décembre 2022, lors du rdv annuel du Projet de territoire.

Co-pilotage de la démarche Consult'action «Moi aussi j'agis» avec la direction de l'Action environnementale (DAE)

- Conception du dispositif de mobilisation des habitants et autres parties prenantes;
- Organisation des rencontres;
- Pilotage général de la démarche et de ses résultats, en appui à la DAE;
- Plus de 4000 répondants au questionnaires et une communauté de 150 consult'acteurs mobilisés.

Mise en œuvre de la démarche Jeunesse «Je vis ma vie et mon projet avec ma ville et le Grand Anancy», objectif 64 du Projet de territoire

- Organisation de 5 rencontres territoriales – plus de 300 personnes présentes dont la moitié de jeunes;
- Synthèse des contenus et accompagnement des élus à la décision sur suites à donner

Un conseil de développement relancé en décembre 2020, qui s'est organisé pour répondre aux nouvelles sollicitations des élus et s'inscrire dans le paysage démocratique local, accompagné à temps plein par une chargée de mission depuis 2022

Cf rapport d'activité détaillé de l'Espace Citoyen disponible : <https://www.calameo.com/read/0043200635b041a58e1a4>

- **104 séances de travail organisées avec l'appui du service en 2022** : Bureau (15 réunions), Groupe «cadre de coopération» (4 séances), Groupe «Communication» (3 séances), Groupe évolution du fonctionnement interne (3 séances), groupe

«outils numériques» (4 séances), groupe «observatoire» (5 séances), groupe Place des Jeunes (9 séances), finances (1 séances), Groupe PLUiHMB (17 séances), groupe «alimentation et circuits courts» (29 séances), mobilité (3 séances), groupe «ressources en eau» (11 séances);

- **Une évaluation de la prise en compte des avis de l'Espace citoyen** coordonnée par la direction «Évaluation des politiques publiques;
- Organisation d'un atelier fresque de la ville;
- Organisation d'un atelier fresque du numérique;
- Organisation et suivi des groupes de travail : logistique et animation;



- Contribution aux productions : 7 lettres d'info, rapport d'activité 2021, avis sur le Plan de Mobilité 2030, avis sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2022, Contribution au PADD sur la thématique «densité désirable» ; avis sur la participation citoyenne pour les Assises de l'eau;
- Organisation du concours courts-métrages en faveur des circuits courts - appui à la définition et organisation concrète du concours : suivi des candidats, organisation du jury et de la cérémonie de remise des prix;
- Organisation et animation des 2 assemblées plénières annuelles (juin et novembre 2022);
- Définition des besoins numériques avec un site Internet et un site Extranet qui seront inclus dans le futur site Internet du Grand Annecy;
- Participation aux journées nationales de la coordination nationale des conseils de développement et participation active au développement de l'Observatoire territorial et citoyen.

VII.4 | Perspective 2023

VII.4.1 PROJET DE TERRITOIRE

Lancer le travail d'actualisation du projet de territoire

VII.4.2 DIALOGUE CITOYEN

Mise en œuvre d'actions en direction de la jeunesse du territoire en lien avec les différentes directions concernées et notamment création d'un outil numérique dédié.

Animation des outils numériques au service du dialogue citoyen (plateforme numérique participative, im@book...).

Mise en œuvre du réseau d'échanges et de bonnes pratiques de la participation citoyenne.

Accompagnement des démarches de participation citoyennes pilotées par d'autres services.

Clarification des rôles des instances citoyennes (Espace Citoyen et Observatoire Citoyen).

VII.4.3 SPACE CITOYEN

Travailler à la mise en place d'une nouvelle gouvernance.

Mettre en œuvre le plan de mobilisation.

Finaliser l'évaluation de la prise en compte des avis de l'Espace Citoyen et prévoir la révision du cadre de coopération.

Animation du site Internet et Extranet dédié.

Organisation et animation des deux plénières.

Lancement du groupe de travail Mobilités – ZFE.

Création d'un nouveau groupe de travail au sujet du Grand-âge.

Inter groupe pour renforcer la cohérence et la vision d'ensemble.



[VIII] SEMNOZ

Le Semnoz offre à deux pas d'Annecy, un panel d'activités riches et variées, aussi bien l'hiver que l'été.
La saison 2021-2022 affiche de bons résultats malgré de grosses difficultés de recrutement.



VIII.1 | Saison Hiver 2021-2022

La saison d'exploitation hiver 2021-2022 du Semnoz a été une belle saison dans un contexte de crise sanitaire avec une 5e vague de Covid qui a impacté le fonctionnement de la station.

En effet, l'ouverture du domaine skiable alpin est restée incertaine jusqu'à début décembre dans un contexte de forte augmentation des cas de contamination par le variant OMICRON.

Après un recrutement extrêmement compliqué et fastidieux (le personnel devait obligatoirement disposer du pass sanitaire + turnover important à cause de la saison précédente), les formations du personnel saisonnier ont pu avoir lieu.

Les chutes de neige fin novembre ont permis de bien travailler la neige et à partir du 4 décembre le domaine Nordique de la forêt et du Berger, ainsi que l'espace débutant Alpin versant Annecy ont pu ouvrir, puis progressivement, l'ensemble du versant Annecy, le domaine nordique du Grand Plateau, le versant des Bauges pour le ski alpin, permettant d'accueillir le public pour les vacances scolaires de Noël.

Dans l'ensemble, la saison 2021-2022 a été bien enneigée, à l'exception de la première semaine de janvier.. Le coté Bauges a fermé le 20/03, le versant Annecy Alpin le 29/03.

Le domaine de ski de fond a fermé le 31/03/2022, le manteau neigeux ne permettant pas de maintenir une activité suffisante, ce qui marque la fin de la saison d'hiver 2021-2022.

Au final, pour l'hiver 2021-2022 :

- Saison de ski Alpin = 113 jours d'ouverture (dont 9 jours d'ouverture partielle);
- Saison de ski Nordique = 115 jours.

Cette saison a été marquée notamment par :

- Un bon chiffre d'affaire (2^e meilleure saison d'hiver)
- Un bon enneigement tout l'hiver;
- Un contexte sanitaire compliqué, avec de nombreuses contaminations au sein de l'équipe au pic de l'épidémie à la mi-janvier;
- Une tension énorme sur la main d'œuvre et un recrutement extrêmement difficile.

Le C.A total Réalisé cette saison est de 1 984 233 € TTC.

Ce C.A se décompose en :

C.A ALPIN = 1 597 313 € TTC = 81 %

C.A NORDIQUE = 386 920 € TTC = 19%

VIII.1.1 BILAN 2021

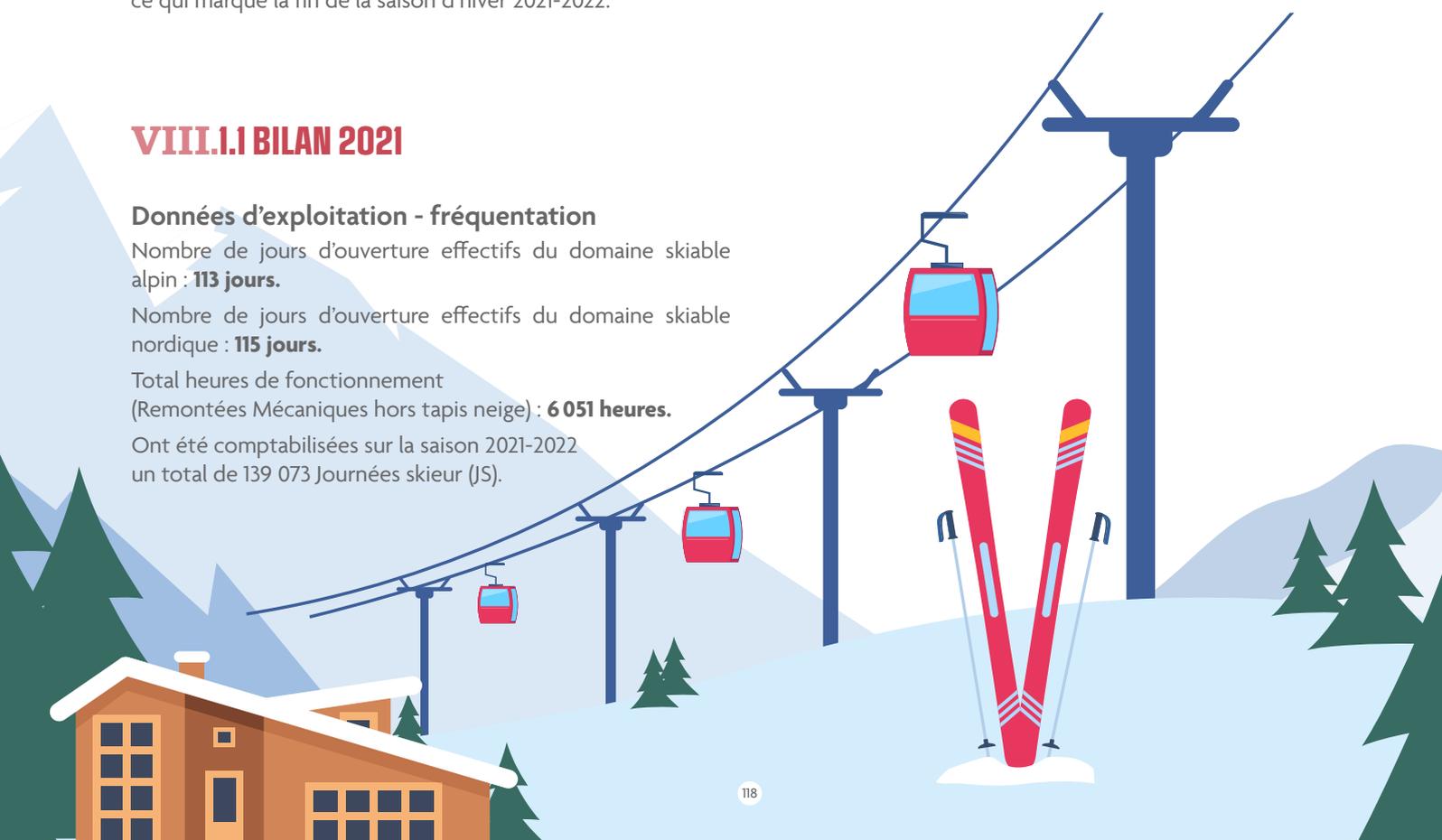
Données d'exploitation - fréquentation

Nombre de jours d'ouverture effectifs du domaine skiable alpin : **113 jours.**

Nombre de jours d'ouverture effectifs du domaine skiable nordique : **115 jours.**

Total heures de fonctionnement (Remontées Mécaniques hors tapis neige) : **6 051 heures.**

Ont été comptabilisées sur la saison 2021-2022 un total de 139 073 Journées skieur (JS).



BILAN DES REMONTÉES

		REMONTÉES / SAISONS		2021	2020	2019
				2022	2021	2020
VERSANT ANNECY	TELEMIXTE BELVEDERE	Horocontrôle début de saison		2375		1203
		Horocontrôle fin de saison		3256		1849
		Heures de marche		881	0	646
		Jours d'ouverture		98	0	68
		Nombre de passage skieurs		471241	0	233225
		Nombre de passage piétons		131093	0	75006
	TELESKI GOLET	Horocontrôle début de saison		6850		5748
		Horocontrôle fin de saison		7745		6282
		Heures de marche		895	0	534
		Jours d'ouverture		105	0	63
		Nombre de passage		197498	0	107122
	TELESKI ABBAYE	Horocontrôle début de saison		559		0
		Horocontrôle fin de saison		1359		498
		Heures de marche		800	0	498
		Jours d'ouverture		103	0	63
		Nombre de passage		151031	0	85667
	TELESKI BAMBI	Horocontrôle début de saison		1801		1393
		Horocontrôle fin de saison		2546		1797
Heures de marche			745	0	404	
Jours d'ouverture			103	0	63	
Nombre de passage			156863	0	79724	
TELESKI BABY	Horocontrôle début de saison		8		5270	
	Horocontrôle fin de saison		851		5756	
	Heures de marche		843	0	486	
	Jours d'ouverture		106	0	63	
	Jours d'ouverture		132301	0	99464	

VERSANT BAUGES	TELESIEGE PANORAMIQUE	Horocontrôle Début de saison		9037		8402
		Horocontrôle fin de saison		9831		9030
		Heures de marche		794	0	628
		Jours d'ouverture (Avec vacances de Noel)		93	0	74
		Nombre de passage (avec piétons)		216808	0	146924
	TELESKI DE L'AIGLE	Horocontrôle Début de saison		1870		1267
		Horocontrôle fin de saison		2617		1867
		Heures de marche		747	0	600
		Jours d'ouverture		93	0	73
		Nombre de passage		144244	0	102173
	TELESKI CABRI	Horocontrôle Début de saison		2450		2174
		Horocontrôle fin de saison		2796		2450
		Heures de marche		346	0	276
		Jours d'ouverture		55	0	35
		Nombre de passage		26158	0	39160

FREQUENTATION MOYENNE PAR JOUR D'OUVERTURE

		2021 2022	2020 2021	2019 2020
VERSANT ANNECY	TELEMIXTE BELVEDERE	2375		1203
	TELESKI GOLET	3256		1849
	TELESKI ABBAYE	881	0	646
	TELESKI BAMBI	98	0	68
	TELESKI BABY	471241	0	233225
VERSANT BAUGES	TELESIEGE PANORAMIQUE	9037		8402
	TELESKI DE L'AIGLE	9831		9030
	TELESKI CABRI	794	0	628

Total heures de fonctionnement observé (Remontées Mécaniques hors tapis neige) : **2099 heures** (contre 6051 heures la saison dernière).

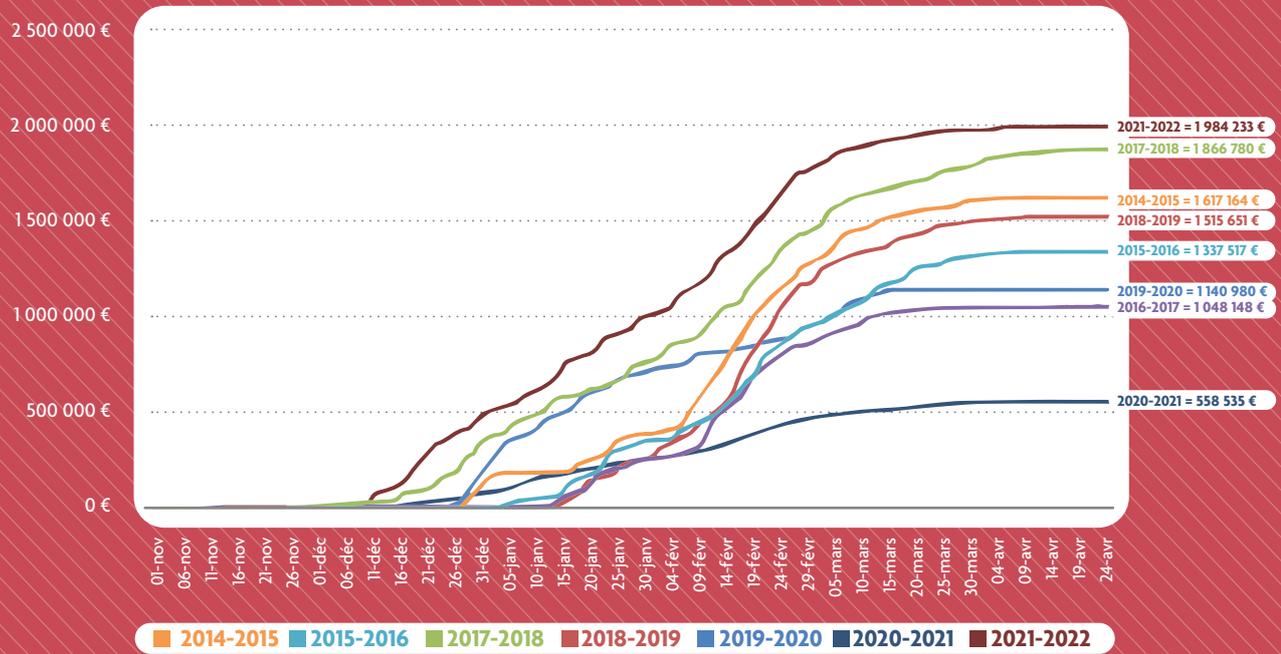
Ont été comptabilisées sur la saison 2022-2023 un total de **65 419 Journées skieur (JS)**, contre 139 073 l'année dernière.

Données financières - titres de transports,
redevances d'accès et détail des ventes

CHIFFRE D'AFFAIRE ET RECETTES TTC

CA TTC 2021-2022 1 984 233 TTC	CA TTC 2020-2021 575 038 €TTC	CA TTC 2019-2020 1 139 603 €TTC
Alpin: 1 597 313€ TTC	Alpin: 0€ TTC	Alpin: 906 116€ TTC
Nordique: 386 920€ TTC	Nordique: 575 038€ TTC	Nordique: 234 864 € TTC
Dont assurances: 35 011 (1,8%)	Dont assurances: 102 (2,2%)	Dont assurances: 26 042 (2.2%)
Dont cartes main libre: 113 852€ (5,7%)	Dont cartes mains libres: 18 944€ (4,5%)	Dont cartes mains libres: 51 033 € (4.5%)
Dont 449 348€ de ventes en ligne Forfaits Alpin = 417 026 € Forfaits Nordiques : 26 643€ Cours nordique : 5678 €		Dont 176 197 € en ligne (15.4%)

CUMUL DU CA TTC GLOBAL DURANT LA SAISON



ÉVOLUTION DU CA GLOBAL SUR LES DERNIÈRES SAISONS HIVER





Ski alpin

Journées skieurs :

Pour le ski alpin, nous comptabilisons sur la saison 2021-2022 :

Total de journées skieurs = 139 073.

Pour info Journées skieurs N-2 (2019-2020) = **82 632**.

Le prix moyen de la journée de ski est :

- Prix moyen = (C.A) / (JS) : 11,48 €;

- Le forfait journée plein tarif est normalement vendu 15,80 €.

Rendement tarifaire = 11,48/15,80 = 72 % (pour info : 70 % en 2019-2020).

Rappel de calcul des journées skieurs (JS):

- Forfait inférieur à 4 h = 0,5 JS

- Forfait journée= 1 JS

- Forfait semaine : 7 JS

- Forfait saison et année : 25 JS

- Les tours d'activité (luge) ne sont pas comptabilisés.

Ski nordique

Il s'agit d'une très bonne saison nordique, avec plus de 387 K€ de Chiffre d'affaires, contre 333 K€ pour l'ancienne saison record 2017-2018. La fréquentation des chalets nordiques est en hausse, pour cause l'augmentation de la demande sur ces pratiques. Conséquence directe de la saison COVID 2020-2021, durant laquelle seuls le ski nordique et les raquettes étaient autorisés en station. Ce fut l'opportunité pour les visiteurs d'essayer d'autres pratiques, qu'ils ont souhaité reconduire cette saison également.

De plus, l'augmentation des ventes internet comparée à la saison précédente (+61%) ,a permis de fluidifier le trafic aux chalets nordiques, de faire baisser les temps d'attente et donc augmenter les ventes faites sur place. Pour rappel, nous avons mis en place en février 2021 un nouveau canal de vente internet qui permet désormais d'acheter un pass nordique journée ou demi-journée en ligne. Contrairement à la saison 2020-2021, ce canal a donc été opérationnel tout cette saison.

VIII.1.2 PERSONNEL

Dans un contexte de recrudescence de la COVID-19, le doute a subsisté jusqu'au dernier moment sur la possibilité d'ouvrir ou pas les remontées mécaniques durant l'hiver 2021-2022.

Le recrutement a été extrêmement compliqué, probablement la saison la plus difficile à ce sujet depuis bien des années.

Suite à une année blanche en 2020-2021, de nombreux saisonniers ont « disparu » et se sont réorientés vers d'autres filières ou ont entamé des formations.

Il faut également ajouter à cela que le personnel affecté aux

remontées mécaniques devait obligatoirement disposer des 2 doses de vaccin contre la COVID. Lors des recrutements, plus de 50 % des candidats n'étaient pas vaccinés et ne comptaient pas le faire.

Le recrutement s'est étalé jusqu'à la mi-décembre 2021 et des embauches pour pallier aux divers aléas ont été effectuées tout au long de la saison jusqu'à la fin février 2022.

Le personnel saisonnier a été embauché pour les formations à partir du 29/11/2021.

Les embauches en contrat saisonnier ont eu lieu au fil des ouvertures des remontées mécaniques durant le mois de décembre pour atteindre 100% des embauches à la date des vacances scolaires de Noël, le 18/12/2021.

Le 27/12/2021, nous avons eu le premier cas de COVID parmi le personnel du Semnoz. A ce moment, les consignes en vigueur du ministère de la santé étaient que toutes les personnes cas-contact devaient s'isoler et faire un test PCR avant la reprise du travail. Les personnes positives devant rester isolées 2 semaines, générant elles même des nouveaux cas contact.

Entre le 1er et le 20 janvier, nous avons eu environ 3 à 4 cas de COVID par jour au sein des équipes, ce qui nous a privé de plus de 70% du personnel à la mi-janvier.

Afin de limiter le cluster au sein des équipes nous avons pris l'option de fermer quasiment intégralement la station la semaine du 03/01 au 07/01, ce qui nous a permis de laisser le temps au personnel de guérir et reprendre le travail.

A partir de la 3^e semaine de janvier, la situation s'est « détendue » et le reste de la saison a pu se poursuivre quasiment normalement.

Par manque de neige en fin de saison d'hiver, nous avons mis fin au contrat du personnel affecté en Bauges aux alentours du 15/03. Le reste du personnel a terminé entre le 20/03 et le 01/04.

Intervention de secours

Fin novembre, nous avons eu un enneigement précoce, accompagné de froid ce qui nous a permis d'effectuer une pré ouverture les 4 et 5 décembre avec une équipe restreinte de pisteur alpin (4 présents sur 6). La station a ouvert le 11 décembre toujours avec une équipe restreinte de pisteurs alpins jusqu'au 17 décembre. Le nombre

d'interventions pour le mois de décembre a été normal avec moins de deux appels par jour en moyenne.

Début janvier, un redoux a fait fondre la quasi-totalité du manteau neigeux, seul le secteur débutant est resté ouvert grâce à la très bonne production de neige de culture. De plus la pandémie a touché le service des pistes et a mis en arrêt maladie quatre pisteurs alpins sur les six. Une chute de neige juste avant le samedi a permis de ré-ouvrir les principales pistes alpin et nordique.

Le Snow Park a ouvert le 14 janvier, tard pour beaucoup de clients, mais sans « shaper », il est impossible de tenir un Snow Park, il faut que la pratique se réalise en sécurité et dans le respect de la réglementation. Un employé a été trouvé pour réaliser cette tâche. Il n'y a eu que trois secours ce qui est peu, d'où l'importance de l'entretien des prises d'élan et réceptions.

De mi-janvier à fin février, nous n'avons pas eu beaucoup de chute de neige mais le peu qu'il y a eu a été conservé par le froid. Le manteau neigeux, très froid, a permis d'être travaillé avec qualité par le service de damage, la pratique des sports de glisse (alpin, snowboard, nordique) a été de très bonne qualité. Néanmoins, la dureté du sol a provoqué plus d'accidentologie avec des traumatismes algiques nécessitant des médicalisations (luxations épaules, poignets et coudes pour les snowboardeurs).

Le nombre d'interventions pour le mois de janvier est important avec plus de deux par jour en moyenne.

Le nombre d'interventions pour le mois de février est très important, avec plus de trois par jour en moyenne. Un record parmi toutes les années précédentes.

Le nombre d'interventions pour le mois de mars a été plus calme (moins de fréquentation) avec un par jour en moyenne.

Nous avons remarqué plus de collisions entre usagers dû à des comportements inadaptés ou des collisions sur obstacle sur certaines catégories de pistes (verte et bleu). La méconnaissance des règles du skieur et l'incivisme en est pour beaucoup (délit de fuite).

NOUS AVONS COMPTABILISÉ LES INTERVENTIONS DE SECOURS PAR MOIS POUR CETTE SAISON

MOIS	APPELS	SECOURS	RECHERCHES	HÉLICOPTÈRE
Décembre 2021	37	29	0	1 (en 22 jours)
Janvier 2022	69	52	0	1
Février 2022	91	73	0	11
Mars 2022	29	19	0	3
TOTAL	226	173	0	16

Un total de 173 interventions de secours sur le domaine du Semnoz durant la saison Hiver 2021-2022.

L'équipe de pisteurs secouristes était composée de 6 personnes (dont 1 chef des pistes).

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INTERVENTIONS DE SECOURS SUR LA SAISON 2021-2022

ACCIDENTS DOMAINE SKI ALPIN (hors avalanches)			INTERVENTIONS	BLESSÉS	DÉCÉDÉS		INDEMNES OU ASSISTÉS
					TRAUMA- TIQUES	NON TRAUMA- TIQUES	
Sur pistes	Collisions entre usagers	Ski	10	9			1
		Surf	11				
		Autres glisses					
	Collisions contre obstacles	Ski	2	1			1
		Surf					
		Autres glisses					
	Hors collisions	Ski	130	110			25
		Surf	27	16			11
		Autres glisses					
Hors pistes	Ski	3	3				
	Surf						
	Autres glisses						
SOUS-TOTAL 1			173	140			28

ACCIDENTS DOMAINE SKI DE FOND (hors avalanches)			INTERVENTIONS	BLESSÉS	DÉCÉDÉS		INDEMNES OU ASSISTÉS
					TRAUMA- TIQUES	NON TRAUMA- TIQUES	
SOUS-TOTAL 2			25	16			9

ACCIDENTS PAR AVALANCHE (Alpin et fond)			INTERVENTIONS	BLESSÉS	DÉCÉDÉS		INDEMNES OU ASSISTÉS
					TRAUMA- TIQUES	NON TRAUMA- TIQUES	
Sur pistes							
Hors pistes							
SOUS-TOTAL 3							

PRATIQUE DE LA LUGE*			7	4			3
RECHERCHE DE PERSONNES ÉGARÉES							
AUTRE TYPE D'ACCIDENT**			6	11			5
SOUS-TOTAL 3			23	15			8

TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4)			226	171			55
--------------------------------------	--	--	------------	------------	--	--	-----------

Axes d'amélioration

Quelques points ont posé problèmes cette saison :

- La qualité du réseaux radio phonique qui est persistant depuis plusieurs années et se dégrade;
- Le nombre de moyens d'évacuation des blessés (traîneau);
- Le nombre de motoneige et leur bon état de fonctionnement;
- Le nombre de perforateur avec mèche pour les services pistes et mécanos (RM);
- Les moraines de neige sur les bords de piste, trop hautes et trop sur les jalons.

Les points positifs de cette saison :

- Piste de luge Anancy, réduction et délimitation par des filets mobiles de la zone de glisse.
- Plus de visibilité des engins de damage grâce l'achat de signalisation avec gyrophare lumineux pour avertir du damage en cours avec treuil.
- Une bonne équipe de pisteurs secouristes.
- Une bonne cohésion entre les services et les employés.
- Une très bonne qualité de damage.

VIII.1.3 SCOLAIRES

Sur la période hivernale, la station du Semnoz a pour vocation d'accueillir les établissements scolaires sur la pratique du ski alpin et la pratique du ski nordique dans le cadre de dispositifs nationaux.

Avec l'ouverture de toute la station, nous avons pu accueillir la totalité des établissements sur les périodes du 3 janvier au 4 février 2022 pour la période 1 puis du 7 mars au 8 avril 2022 pour la période 2. Que ce soit pour le ski alpin ou le ski nordique, nous leur proposons un accueil sur deux périodes de 5 semaines placées hors des vacances scolaires avec un jour ciblé soit un total de 10 semaines. Sachant que l'ensemble des demandes des établissements secondaires se focalisent sur la période 1 et engendrent des discussions entre établissements pour «lisser» les venues sur les deux périodes.

Pour la pratique du ski nordique, notre capacité d'accueil a été pour les établissements primaires situés sur la zone

géographique d'Anancy (la Commune Nouvelle d'Anancy mais aussi les établissements de l'Agglomération) de 320 élèves par jour. Pour les établissements du second degré : collèges et lycées de proximité, notre capacité d'accueil a été de 200 élèves par jour. Et ce malgré un non réapprovisionnement global des skis et des chaussures, lié au contexte de crise mondiale.

Pour les classes primaires, un accueil a été fait en biathlon pour une classe à la fois, ils se sont organisés pour faire tourner les élèves.

Cette saison a présenté une fréquentation avec un taux de satisfaction des différents interlocuteurs exprimé lors des bilans effectués avec eux malgré un matériel technique défaillant par manque de renouvellement indépendant de notre volonté.

FRÉQUENTATION SCOLAIRES HIVER 2021-2022					
	SKI NORDIQUE+BIATHLON		SKI ALPIN		TOTAL
	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2	
PRIMAIRES VILLE ANNECY	4 035 Élèves	4 790 Élèves	895 Élèves	965 Élèves	10 685
PRIMAIRES HORS ANNECY	980 Élèves	1 060 Élèves			404
COLLEGES-LYCÉES	9 665 Élèves	1 996 Élèves	2 553 Élèves	655 Élèves	14 869
TOTAL ÉLÈVES	14 680	7 846	3 448	1 620	

VIII.1.4 PISTES

Neige de culture

Bilan de production

Après les essais de chaque enneigeur, la production, a débutée le 30 Novembre 2022 sur le domaine. Nous disposons d'environ 6 400 m³ d'eau.

Rappel : Avec 1 m³ d'eau, nous produisons 2 m³ de neige en sortie enneigeur.

Dans un premier temps, nous avons ciblé la production sur l'espace débutant du Baby, le Jardin d'enfants, le bas des pistes desservies par le Télémix Belvédère (jonction Belvédère/bucheron), ainsi que l'enneigeur situé au bord de la retenue collinaire pour assurer la liaison avec le versant Bauges. Ce sont les endroits stratégiques pour l'ouverture du domaine Alpin.

Nous disposons de 10 regards où nous pouvons positionner des enneigeurs. Il y a 5 des regards qui peuvent servir pour l'Alpin et 5 autres destinés exclusivement au domaine nordique.

Nous disposons de 3 enneigeurs mobiles, un sur tour situé sur le Baby (non déplaçable), et un enneigeur pompe au bord de la retenue (non déplaçable).

Les épisodes de pluie de fin Décembre et Janvier, nous ont permis de remplir la retenue de plusieurs centaines de mètres cubes permettant d'augmenter la capacité de production de neige de culture.

Nous avons ouvert le domaine skiable sur le versant Annecy avec très peu de Neige Naturelle le 17 Décembre 2022. Nous avons été contraints de fermer le domaine skiable le Jeudi 22 Décembre et une fermeture du Télémix du Belvédère le Mercredi 16 au soir suite à un épisode de pluie. Les photos ci-dessous ont été prise le lendemain de la fermeture de Décembre.



Enneigeur au sommet du Baby



Enneigeur au départ du télémix du Belvédère



Enneigeur au niveau de la retenue



Enneigeur au départ du Téléski du Golet



Enneigeur sur la partie Ouest du plateau du Berger



Enneigeur sur la partie Est du plateau du Berger



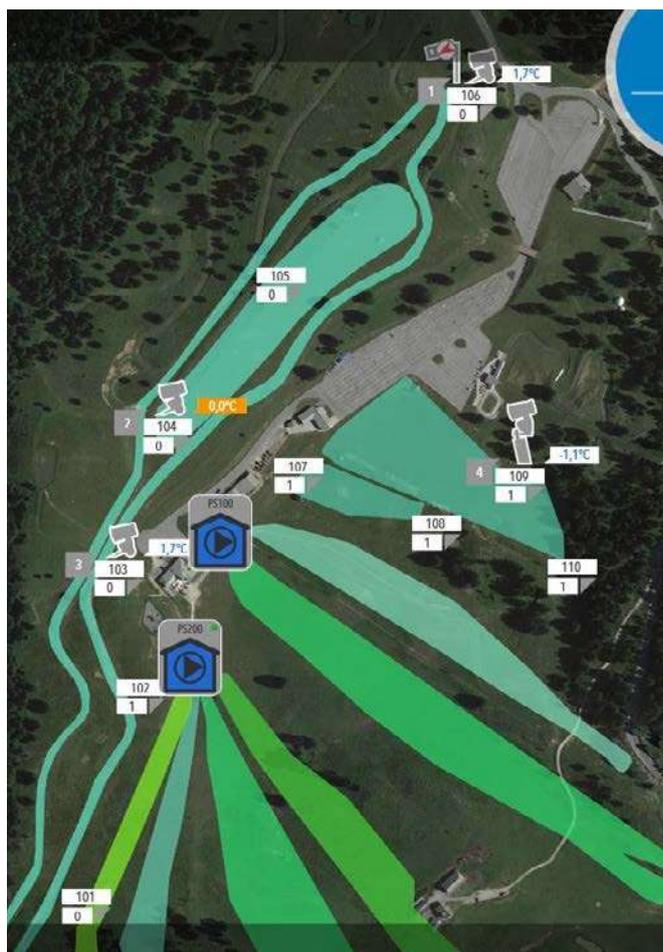
L'enneigeur du Berger permet d'enneiger les liaisons avec la piste verte du Djin

La production

Nous disposons de 10 regards ou nous pouvons positionner des enneigeurs, ainsi que la possibilité de mettre un enneigeur au bord de la retenue. 5 des regards peuvent servir pour l'Alpin, les 5 autres sont positionnés exclusivement pour le nordique.

Nous disposons de 3 enneigeurs mobiles, un sur tour situé sur le Baby (non déplaçable), et un enneigeur pompe en prêt au bord de la retenue (non déplaçable).

REGARD	VOLUMES D'EAU EN M ³	
	NORDIQUE	ALPIN
101	0	
102		1604
103	0	
104	797	
105	0	
106	333	
107		1984
108		55
109		2 210
110		339
Retenue		820
TOTAL	1133 M³	7512 M³
	7512 M³	



La piste du Baby (regard 109 et 110) a nécessité la production de 5 098 m³ de neige, soit 2 549 m³ d'eau.

Le jardin d'enfant (regard 108) : 1110 m³ de neige, soit 555 m³ d'eau.

Le Front de neige au départ du Golet (regard 107) : 3 968 m³ de neige, soit 1 984 m³ d'eau

Le départ du Belvédère (regard 102) : 3 208 m³ de neige, soit 1 604 m³ d'eau.

Le plateau du Berger (regards 104 et 106) : 2 260 m³ de neige, soit 1 130 m³ d'eau.

Les épisodes de pluie de fin décembre et janvier, nous ont permis de remplir la retenue de plusieurs centaines de mètres cube permettant d'augmenter la capacité de production de neige de culture.

NOUS AVONS COMPTABILISÉ LES INTERVENTIONS DE SECOURS PAR MOIS POUR CETTE SAISON

ENNEIGEUR	VOLUME D'EAU EN M ³	HEURES DE FONCTIONNEMENT	EMPLACEMENT	PUISSANCE CONSOMMÉE
TITAN 3X1	2 655 M ³	271 h	Enneigeur Sommet Baby, Départ Golet et Côté Est du plateau du Berger	6 126 kw
TITAN 3X2	1 352 M ³	106 h	Enneigeur Jardin d'enfant et Côté Ouest du plateau du Berger	2 435 kw
TITAN 3X3	1 609 M ³	161 h	Enneigeur départ Belvédère	3 220 kw (estimée)
TITAN 3X4	2 209 M ³	186 h	Enneigeur sur tour Baby	4 421 kw
Ventus Pompe	820 M ³	102 h	Retenue Colinaire	2 400 kw (estimée)
TOTAL	8 645 M³	826 H		16

Titan 3X1

Coût énergétique d'environ 918,9 € (base 0,15 € le kwh).

Titan 3X2

Coût énergétique d'environ 365,25 €.

Titan 3X3

Coût énergétique d'environ 593,85 €.

Titan 3X4

Coût énergétique d'environ 663 €.

Ventus Pompe

Cet enneigeur a fonctionné une centaine d'heure, pour un volume d'eau d'environ 820m³. La consommation est estimée à environ 2400 kwh soit environ 360 € (base 0.15€ le kWh).

Le pompage du Belvédère

Ce pompage est composé de 2 pompes de 30 m³/h et de 26 kw. IL a fonctionné 217 h pour l'année 2021. Les 2 pompes ne sont jamais en fonctionnement en même temps du fait du manque de ressources en eau. Le coût énergétique est estimé à environ 846,3 € (base 0,15 € le kWh).

Les 2 pompes de relevage situées au départ du Golet d'une puissance 1,5kw n'ont pas de données quantifiables au niveau du temps de fonctionnement et de la consommation énergétique.

Le Bullage de la retenue

Le compresseur d'une puissance de 7,5 kw a fonctionné environ 350 h pour la saison de production 2021-2022. La consommation énergétique est estimée à (350*7.5*0.15) soit 2625kwh pour 2021 soit un coût d'environ 393,64 €.

Pompage des Grand Chalet

La pompe de relevage située au réservoir des Grand Chalet d'une puissance 4,5kw et d'un débit d'environ 5m³/h n'a pas de données quantifiables au niveau du temps de fonctionnement et de la consommation énergétique. Ça durée de fonctionnement est estimée à environ 700 h sur l'année 2021, pour une remontée d'eau d'environ 3500m³. La consommation énergétique est estimée à environ 3150 kwh, soit un coût d'environ 472,5€ (base 0,15€ le kwh).

Le coût de maintenance

Nos enneigeurs étant relativement récent, nous n'avons pas eu de pièces à changer pour la saison 2021-2022. Pour la saison prochaine, nous aurons un capteur de pression d'eau à remplacer sur un des enneigeurs mobiles.

La location de l'enneigeur Ventus pompe a quant à elle couté 5750€ HT.

Le coût énergétique

Le coût électrique de fonctionnement de nos 5 enneigeurs pour la saison 2021 / 2022 est estimé à 2307,5€. Le coût électrique d'acheminement de l'eau est estimé à 1318,8 €

Le coût électrique de refroidissement de l'eau dans la retenue à 393,64 €

Soit un coût total énergétique de fonctionnement d'environ 4020 €.

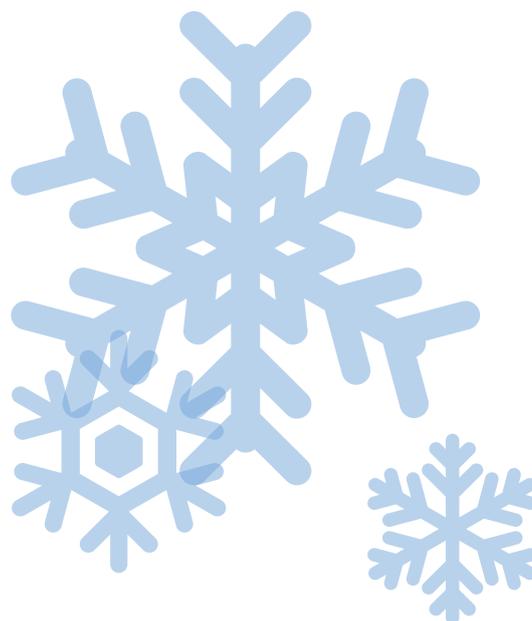
Conclusion

La production de neige de culture s'est avérée bénéfique et a permis de renforcer l'enneigement sur des zones sensibles et d'améliorer les conditions de ski.

Exemples :

- L'enneigement du bas de la piste du Golet, a permis de garder un cheminement skieur depuis le Baby jusqu'au Belvédère ;
- L'enneigeur au départ du Belvédère, a permis de faire l'appoint de neige sur le bas de la piste du Bucheron et d'améliorer la zone d'embarquement du Belvédère ;
- L'enneigement de la piste du Baby, a permis de palier aux problèmes de dévers sur le téléski et de garder une qualité de neige optimale sur la piste ;
- L'enneigement de la partie Ouest du plateau du Berger, a permis de faciliter les liaisons avec la piste du Djin, et du pas de tir ;
- L'enneigeur pompe au bord de la retenue a été assez souvent en panne en début de saison (problème de gel lié à une mauvaise configuration de l'enneigeur par le constructeur). Nous n'avons pas réussi à produire la quantité de neige espérée (820m³ au lieu de 1500m³ prévu). Lorsque le niveau de la retenue baisse trop (moins de 1500m³), la pompe immergée dans la retenue désamorçe. Le déplacement de l'enneigeur une cinquantaine de mètres en contrebas, avec une prise d'eau dans le regard chambre à vanne est à l'étude. L'enneigement de cette zone à malgré tout été bénéfique.

La neige de culture est devenue un outil indispensable pour les domaines skiables. Malgré nos ressources limitées, elle est plus que bénéfique pour notre station. Une extension du réseau avec un stockage d'eau complémentaire sera rapidement indispensable pour fiabiliser l'enneigement d'une partie du domaine skiable.



VIII.1.5 MANIFESTATIONS / ANIMATIONS

RÉCAPITULATIF DES ÉVÉNEMENTS

NOM DE L'ÉVÉNEMENT	DATE	PUBLIC	ORGANISATEUR	DESCRIPTIF/ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
--------------------	------	--------	--------------	--

OCTOBRE 2021

Eco Collecte	10	Ouvert à tous	Tetrabeer	Évènement qui a lieu 2 fois par an, après la saison d'été et celle d'hiver. Ramassage de déchets suivi d'un moment convivial
Maxi Race	31	Compétiteurs	Maxi Event's	Course de trail organisée autour du lac d'Annecy et qui passe par le Semnoz

DÉCEMBRE 2020

Initiation snowboard	20	Compétiteurs	Association Lavy Des Cimes	Course trail km vertical depuis Viuz-la chiesaz
Initiation snowboard	22	Ouvert à tous les jeunes de 6 à 16 ans	Ride Snowboard et le Semnoz	Initiation au snowboard pendant 2 heures, accès complètement gratuit (coach + prêt complet du matériel)
	27			
	29			

JANVIER 2022

Ski Test	8	Ouvert à tous	Decathlon	Essai gratuit du matériel d'hiver,
Nordic Happy Hour	21	Ouvert à tous	Haute-Savoie Nordic	Initiation au ski nordique et biathlon, de nuit, gratuit
Compétition sur l'aigle	23	Compétiteurs	Ski club du Semnoz	Compétition junior de slalom sur la piste Aiglons
Trail Blanc du Semnoz	29	Compétiteurs	ASPTT d'Annecy	Compétition de course trail qui se déroule à la tombée de la nuit, sur la station du Semnoz

FÉVRIER 2022

Journée découverte montagne	1	Ouvert à tous	CAF d'Annecy	
Spine to Win	5	Ouvert à tous	Vans et Bangingbees	Compétition de snowboard sur le snowpark, gratuit et ouvert à tous
Nocturne Nordique	15	Ouvert à tous	Le Semnoz	Ouverture des pistes et ateliers biathlon de 17h à 21h
Grand Prix du Semnoz	26	Compétiteurs	Dragons d'Annecy	Compétition de ski nordique en style classique

MARS 2022

Ride Session	5	Ouvert à tous	Ride snowboard et Bangingbees	Compétition de snowboard sur le snowpark, gratuit et ouvert à tous
Rookie Session	13	Ouvert à tous	Xavier Lopez	Compétition gratuite de snowboard pour les moins de 18 ans uniquement
Championnat de fondue	13	Ouvert à tous	Tetrabeer	Compétition de fondue
Slalom sur la piste du Golet	20	Compétiteurs		

VIII.1.6 DAMAGE

BILAN PAR MACHINE

	Saison Hiver 2021-2022	Saison Hiver 2020-2021	Saison Hiver 2019-2020	Saison Hiver 2018-2019	Saison Hiver 2017-2018	Saison Hiver 2016-2017	
Machines ALPIN	PB 600 W1 TREUIL						
	Horocontrôle véhicule début de saison	3733	3708	3199			
	Horocontrôle Véhicule Fin de saison	4512,4	3733	3708			
	Horocontrôle Treuil début de saison	2006,2	2002	1602			
	Horocontrôle Treuil Fin de saison	2408,6	2006,2	2002			
	Nombre d'heures de fonctionnement Véhicule	779,4	25	509	0	0	
	Nombre d'heures de fonctionnement Treuil	402,4	4,2	400	-	-	
	Fuel Consommé	22035	468	13234			
	Consommation Moyenne (l/h)	28,3	18,7	26,0	#DIV/0!	-	#DIV/0!
Machines ALPIN	PB 600 W2 TREUIL						
	Horocontrôle véhicule début de saison	3684	3636	3236			
	Horocontrôle Véhicule Fin de saison	4392,5	3684	3636			
	Horocontrôle Treuil début de saison	658,4	642	342			
	Horocontrôle Treuil Fin de saison	877,2	658,4	642			
	Nombre d'heures de fonctionnement Véhicule	708,5	48	400	0	0	
	Nombre d'heures de fonctionnement Treuil	218,8	16,4	300	-	-	
	Fuel Consommé	21272	660	11600			
	Consommation Moyenne (l/h)	30,0	13,8	29,0	#DIV/0!	-	#DIV/0!
Machines ALPIN	PB 600 PARK - Standard						
	Horocontrôle début de saison	4433	4096	3661			
	Horocontrôle Fin de saison	5208	4433	4096			
	Nombre d'heures de fonctionnement	775	337	435	0	0	
	Fuel Consommé	18555	9095	9135			
	Consommation Moyenne (l/h)	23,9	27,0	21,0	#DIV/0!		0,0
Machine MORDIQUE	PB 600 FOND - standard						
	Horocontrôle début de saison	680	0	Machine reçue le 11/12/2020			
	Horocontrôle Fin de saison	1523	630				
	Nombre d'heures de fonctionnement	843	630	9000			
	Fuel Consommé	21938	15494				
Consommation Moyenne (l/h)	26,0	24,6					
Machine JOKER	PRINOTH HYUSKY						
	Horocontrôle début de saison	200					
	Horocontrôle Fin de saison	200					
	Nombre d'heures de fonctionnement	0	200	135	0	0	
	Fuel Consommé	0	4810	2160			
Consommation Moyenne (l/h)	Pas tourné	24,1	16,0	#DIV/0!		0,0	
Bilan Consommation et Cout							
	Durée de la saison Hiver (nombre de jours)	113	111	80			
	Total consommation GNR Sur la saison (litres)	83800	30527	45129	0	?	
	Cout du litre de GNR (€/l) H.T	0,97485	0,76	0,78			
	Consommation Moyenne (litres / jour)	741,59	275,02	564,11	#DIV/0!	?	
	Cout en GNR / Jour (€)	722,94	209,01	440,01			
	Cout total en GNR sur la saison (I.H.T)	81692,43	23200,52	35200,62			

Un hiver 2021-2022 dans des conditions d'enneigement assez correctes sur la saison. Un cumul de perturbation plutôt moyen d'environ 2,65 m entre la fin novembre et la fin mars. Nous devons sans cesse anticiper les épisodes neigeux afin d'optimiser un maximum cette neige, combiner avec la neige de culture nous parvenons à démontrer que le ski au Semnoz n'est pas en voie de disparition.

Points forts de la saison

- Une bonne équipe, de bons chauffeurs ouverts au dialogue et de bons mécaniciens;
- De la neige en novembre et début décembre avec des températures basses pour produire de la neige de culture;
- Un gros travail sur les chantiers d'enneigement des pistes (carrières à neiges, hors-piste, pièges à neige);
- Des retours clients extrêmement positifs;
- Entente entre les services.

Axes d'amélioration / difficultés rencontrées :

- Le garage très vieux, plus aux normes et trop petit avec le restaurant du Chatillon juste au-dessus, cohabitation difficile quand il y a des pannes l'hiver et pour les révisions estivales;
- Augmentation de la consommation constatée suite au passage au GTL. + 10 % par rapport au GNR;

- Les machines sont de 2013 et reconditionnées, de plus en plus de problèmes mécaniques coûteux rencontrés et à venir. Grosse vigilance à avoir sur la PB600 W2 – idéalement prévoir un remplacement en 2024.

VIII.1.7 PERSPECTIVE-RÉFLEXIONS

L'espace luge est extrêmement apprécié par les visiteurs du site. Le tapis est en accès libre et les clients peuvent louer des luges directement au Chalet Nordique de la Forêt. Le tapis espace neige est vieillissant. La bande est à remplacer et il y a une mise en conformité à effectuer. Ce tapis fera sa dernière saison d'hiver l'an prochain et doit être remplacé pour la saison d'hiver 2023-2024.

La luge d'été ne peut actuellement pas fonctionner durant l'hiver. Cette technologie ancienne de luge à auge se remplit de neige et demande une main d'œuvre démesurée en déneigement pour pouvoir l'utiliser. Il est extrêmement dommage de ne pas pouvoir disposer d'une offre de luge payante de ce type car les journées de forte fréquentation du weekend nous pourrions générer facilement 4000-5000 €

de recettes par jour. Cela offrirait également une prestation supplémentaire appréciée des clients et délesterait l'espace luge d'hiver actuellement saturé.

Retour sur la saison très positif exprimé par le ski club des dragons d'Annecy, qui ont beaucoup apprécié les services de navettes déployés par la Sibra ainsi que le travail avec la station.

du site. Le Tapis était en accès libre et les clients pouvaient louer des luges directement au Chalet Nordique de la Forêt. Ce tapis n'était plus aux normes et a donc dû être démonté. Il a été choisi de ne pas le remplacer, ce qui va créer une grosse insatisfaction de nos visiteurs, sans compter la baisse de chiffre d'affaires sur les locations.

VIII.2 | Saison été 2022

Lorsque l'on parle de saison d'exploitation d'été, nous comptons l'ensemble de la saison comprise entre le 1er mai et la fin des vacances de la Toussaint. Pour cette saison, la première ouverture de la luge a eu lieu le 14/05/2022, la dernière ouverture au public a eu lieu le 02/11/2022.

Total de 117 jours d'ouverture au public théorique sur la saison d'été 2022.

Or la luge a pu être ouverte 107 jours, il y a eu 2 jours de perdus à cause d'une panne mécanique en juin et 8 jours perdus à cause de la météo pluvieuse.

C.A Total réalisé : 386 953 € H.T (Augmentation de +9,3%)

Pour info C.A N-1 = Eté 2021 = 353 892 € TTC

3 périodes distinctes

- Début de la saison d'été le 14/05/2022 : luge et mini, les mercredi et week-end;
- Du 06/07/2022 au 31/08/2022 : ouverture de l'ensemble de la station, toutes les activités, 7j/7;

- Du 01/09/2022 au 02/11/2022 : luge et mini kart, les mercredi et week-end, jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint.

Pour le gros de la saison d'été, l'embauche du personnel saisonnier se fait le 4 juillet puis une arrivée plus tardive vers le 1^{er} août. Fin des contrats saisonniers le 31 août. Deux saisonniers poursuivent pour l'arrière-saison jusqu'à la fin des vacances de la toussaint.

Durant les vacances scolaires de l'été, les activités ouvrent sur les créneaux horaires suivants :

- Avant saison et arrière saison : 13h -17h;
- Pleine saison (juillet-août) = 10h -19h.

Les horaires semblent bien adaptés à la demande des clients et les activités connaissent une forte fréquentation dès leur ouverture, jusqu'à leur fermeture. La seule période un peu plus calme est début juillet, avant le 15 du mois.

La météo de la saison

Météo très ensoleillée et marquée par une sècheresse extrême et des épisodes caniculaires sur toute la France. Le Semnoz n'a pas été épargné, la température maximale était en moyenne de 28°C (avec un record à 30°C).

Il n'y a pas de précipitations en juillet 2022, et seulement 4 jours avec de faibles précipitations en août 2022 avec en tout 35 mm de pluie sur les mois de juillet et août. La sécheresse extrême a donné lieu à de nombreux arrêtés préfectoraux et municipaux, interdisant les feux et le bivouac sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

VIII.2.1 EN CHIFFRES

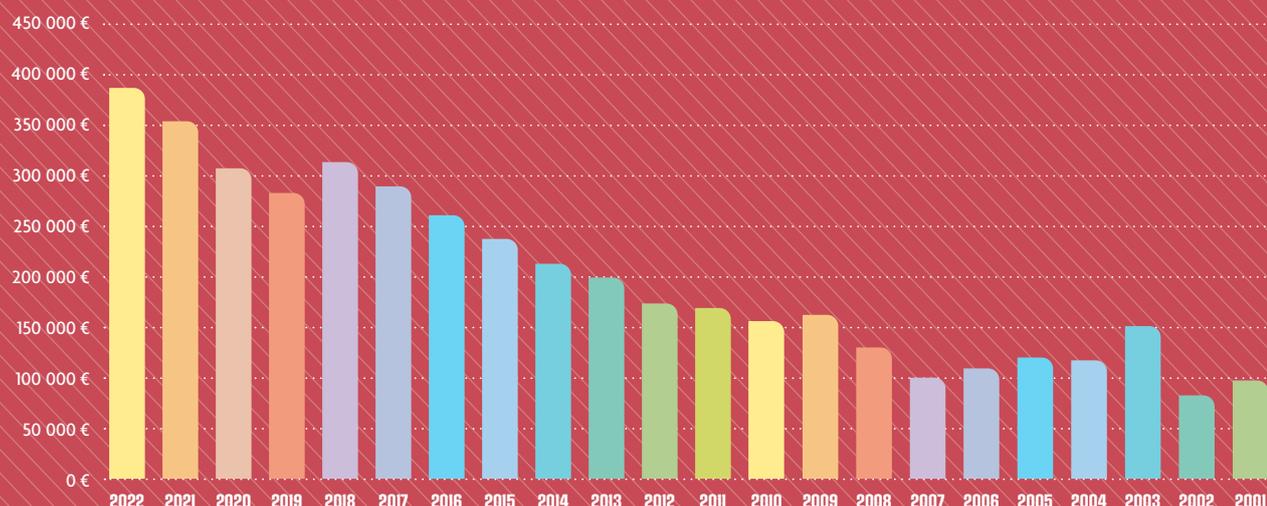
Chiffre d'affaire

CHIFFRE D'AFFAIRE TTC PAR SAISON

2022	386 953 €
2021	353 892 €
2020	307 225 €
2019	282 658 €
2018	312 565 €
2017	288 854 €
2016	260 667 €
2015	236 593 €
2014	212 907 €
2013	199 227 €
2012	173 834 €

2011	169 341 €
2010	156 774 €
2009	162 441 €
2008	129 762 €
2007	99 995 €
2006	109 597 €
2005	120 228 €
2004	117 927 €
2003	151 030 €
2002	82 941 €
2001	96 861 €

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE TTC AU COURS DES ANNÉES



DÉCOMPOSITION DU C.A

	TOTAL TTC 2022	TOTAL TTC N-1
CA en Caisses	362 693 €	332 942 €
Clients en compte	3 314 €	3 038 €
Vente de photos souvenir (Automate luge)	3 314 €	3 038 €
TOTAL	386 953 €	353 892 €

Personnel

En 2022 sur l'ensemble de la saison d'été (de Mai à Octobre) :

- Volume horaire en personnel saisonnier été 2022 = 5 068 h;
- Volume horaire en personnel permanent dédié à l'exploitation = 1 213 h.

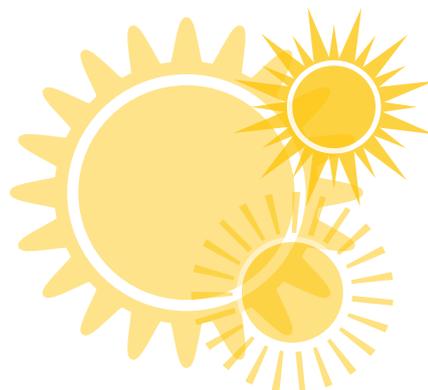
Volume total de main d'œuvre dédiée à l'exploitation = 6 281 h (5 686 h en 2021).

L'augmentation du volume horaire de la main d'œuvre se justifie pour plusieurs raisons :

- Création d'une activité nouvelle, la trottinette sur herbe, qui nécessite une mobilisation de personnel importante pour cette 1^{re} année (manutention casques et vélos + patrouilleurs + télémixte) ;
- La centralisation des caisses au niveau des bâtiments « alpin » ;
- Durée d'ouverture de la saison sur 110 jours.

Au final, chaque heure de travail effectuée par notre personnel affecté à l'exploitation génère 61,60 € TTC de C.A (contre 62 €/h en 2021)

Cet indicateur est à prendre avec beaucoup de recul mais permet d'apprécier la capacité de production de notre outil commercial.



VIII.2.2 LES ACTIVITÉS

La vente de titres d'activités génère un C.A de **362 693 € TTC** (le reste étant généré par les photos souvenirs)

Les tickets d'activité vendus étant communs à l'ensemble des prestations de la station, il n'existe pas actuellement de moyen de suivi pour savoir sur quelle activité les usagers dépensent leurs crédits.

Nous comptons manuellement le nombre de passages sur chaque activité mais il est possible que ce comptage manuel engendre quelques erreurs. Nous observons d'ailleurs une grande différence entre le nombre de titres émis par notre logiciel de caisse (qui est le chiffre exact) et le nombre de passages réalisés aux activités.

Nombre de titres émis en 2022 = 135 273 (Contre 128 018 en 2021).

Nombre de passages comptés aux activités = 128 761.

Soit environ 6512 passages « fantômes », qui s'expliquent par le fait que certains clients conservent des tours d'activité en prévoyant de les réutiliser l'année suivante, ou bien certains sont des tickets vendus en « dépôt » pour des C.E ou des groupes qui les revendent ensuite en interne.

Important : le tarif « réduit / basse saison » qui s'applique sur les activités hors des mois de juillet et août fait chuter le prix moyen du tour d'activité. Toutefois les personnes ayant recours à un tarif réduit sont principalement des personnes

habitant le territoire, alors que le plein tarif est plutôt utilisé par les visiteurs touristiques durant les vacances scolaires.

En faisant un rapport du C.A de chaque période par rapport au nombre de titres émis, il en ressort :

- En basse saison (mai, juin, septembre, octobre), le prix moyen d'un tour d'activité est : 1,83 € TTC.
- En haute saison (juillet, août), le prix moyen d'un tour d'activité est : 2,83 € TTC.
- Sur l'ensemble de la saison, le prix moyen d'un tour d'activité est : 2,63 € TTC.

Afin de calculer le C.A généré par chaque activité, nous allons donc simuler un nombre virtuel de passage qui tiendra compte des passages vendus mais non utilisés en réattribuant aux diverses activités ces passages « fantômes » au prorata des passages réellement comptabilisés.

Tickets d'activités

BILAN DES ACTIVITÉS 2022	
Total du nombre de passages émis en caisse	135 273
Valorisation d'un passage activé	2,63 € TTC
C.A TOTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS	355 853 € TTC

RÉPARTITION DU C.A PAR ACTIVITÉ

NOMBRE DE PASSAGES MESURÉS / COMPTÉS	NOMBRE DE POINÇONS D'ACTIVITÉ	RATIO DE PASSAGE	NOMBRE DE PASSAGE THÉORIQUE	C.A GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (TTC)	C.A TTC COMPTE TENU DES TARIFS	POIDS DANS LES RECETTES D'ACTIVITÉS
Luge d'été	85191	66,2%	89499	235 440,07 €	229 232 €	64%
Minikart	9711	7,5%	10202	26 838,03 €	26 130 €	7%
Globe 3t	11494	8,9%	12075	31 765,66 €	34 202 €	10%
Telemixte	14502	11,3%	15235	40 078,79 €	43 152 €	12%
Parcours d'orientation	913	0,7%	959	2 523,23 €	2 457 €	1%
From'athlon	6950	5,4%	7301	19 207,53 €	20 680 €	6%
TOTAL	128 761	100,0%	135 273	355 853,30 €	355 853,30 €	100%

Télémix du Semnoz

Ouvert pour la quatrième saison estivale, depuis cette année l'activité trottinette tout terrain a été déployée sur le Télémix.

Le Télémix a été exploité du 06/07/2022 au 31/08/2022 sur les horaires 13h 18h30. Au total 390 h de fonctionnement sur la saison d'été 2022.

Comme l'an passé, un ticket unitaire vendu 3.90 € donnait droit au trajet aller-retour.

Nous avons effectué au cours de la saison 33 498 trajets, dont 5747 montées qui ont été réalisées par des clients de l'activité Globe 3T – Trottinettes tout terrain.

ÉTÉ 2022	Montées	Descentes	Allers/ Retours	Allers Simple	Total de voyageurs
Tous Trajets Piétons + Activité Trottinettes	20249	13249	13202	7094	20296
Trajets payants uniquement TMX	14502	13249	13249	1253	14502

À noter que sur la période estivale, le prix moyen d'un ticket unitaire permettant le trajet aller- retour est de 2,83€ (en tenant compte de la dégressivité des tarifs).

On en déduit que le fonctionnement du Télémix génère environ 43 152 € TTC de C.A sur l'été (37 557 € TTC. en 2021)

Nous constatons une forte augmentation de la fréquentation du Télémix cette saison et y compris par rapport à 2020. Les bonnes conditions météo sont probablement à l'origine de cela.

Axe d'amélioration:

- Passer sur une tarification propre au Télémix, sortir du prix commun aux autres activités pour créer un tarif clair aller

simple ou aller-retour qui serait plus en adéquation avec le montant de la prestation proposée;

- Développer des offres ou des activités annexes exploitant la remontée et la dénivelée qu'elle propose, cela permettrait de générer plus de passages, plus de recettes, et donner plus de sens au fonctionnement de l'installation.

Luge d'été

	2022	2021	2020
PASSAGES	85191 (Comptés)	76789 (Comptés)	72 000 (Comptés)



La luge d'été du Semnoz est une activité très appréciée de nos clients qui peuvent la partager en famille.

Elle reste toujours l'activité principale de la station avec une fréquentation toujours très importante du matin jusqu'au soir.

En 2022, la luge d'été a généré 229 232 € TTC de C.A.

En l'état actuel cette activité est saturée en fréquentation du matin jusqu'au soir et ne peut plus accueillir de clients supplémentaires. En juillet et en août, le temps d'attente moyen pour embarquer sur la luge d'été est de 30min. Aux pics d'affluence, le temps d'attente se situe entre 1h et 1h30. Pour rappel, un tour de luge d'été dure environ 3 min (2 min de montée et 1 min de descente).



La file d'attente luge une journée classique d'été

Le gros point négatif de cette luge d'été est sa vulnérabilité face aux conditions météo. Même si en 2022 la météo fut très sèche, dès la moindre goutte de pluie, nous devons fermer l'activité au public car les luges ne freinent plus suffisamment.

De plus, les matinées lorsqu'il fait frais, la rosée est présente et retarde également l'ouverture.

Nous avons perdu cet été 8 jours d'exploitation à cause de la météo, soit une estimation de 8000 € de recettes.

Le + : la vente de photos souvenir.

Avec la vente de 10 473 photos à 2 €, le CA s'élève à 20 946 € TTC. Ce dispositif de photo souvenir est extrêmement rentable pour la station car il ne nécessite que peu de coûts de maintenance.

La vente de photos souvenirs permet d'augmenter le C.A. généré par l'activité « luge » de 10 % environ.

Axes d'amélioration

- Équiper la luge actuelle des bornes d'accès utilisées sur les remontées mécaniques l'hiver. Cela permettrait d'utiliser des cartes RFID (rechargeables) au lieu de cartes poinçonnables (jetables), donc de réduire notre impact écologique, et d'acheter des titres sur internet pour désengorger les caisses. De plus, cela permettrait un comptage précis du nombre de passages effectués.
- Étude de faisabilité en cours pour l'installation d'une seconde piste de luge (luge sur rails) qui permettrait une augmentation de la capacité d'accueil et une meilleure résistance aux intempéries.

Mini kart

Nous avons progressivement remplacé depuis 2021 nos anciens Karts qui ne fonctionnaient plus.

Nous avons donc investi dans 4 Minikarts modernes avec monayeurs et repositionné le parcours de Kart au niveau du parking en enrobé pour améliorer la piste.

Les barrières du bord de piste ont également été remplacées par des séparateurs de voies en plastique.

9711 passages en 2022 pour un C.A. estimé de 26130 € TTC (8539 passages en 2021).



Globe 3 T – Trottrinettes tout-terrain

Cette année nous avons remplacé l'ancienne activité RUNIX/BLACK MOUNTAIN par une descente en trottrinette tout-terrain (constructeur GLOBE 3T).

Cette nouvelle activité est désormais déployée sur une nouvelle piste dédiée qui part depuis le sommet du Télémixte Belvédère.

Le Télémixte est lui utilisé pour remonter les pratiquants et la descente se pratique sur le tracé de la piste verte de ski « Bucherons ».

Cette activité est avant tout destinée à une clientèle plus « autonome » et aguerrie c'est la raison pour laquelle nous avons mis une limite d'âge à partir de 16 ans.

Cette nouvelle activité comprenant la montée en Télémixte et la descente en trottrinette est facturée 2 poinçons d'activité pour l'ensemble.

	2022	2021	2020
PASSAGES	5747 (Comptés)	13194 (Comptés)	13005 (Comptés)



C.A. généré en 2021 = 34 202 € TTC (vs 37 207 € avec les RUNIX en 2021).

Pour rappel le montant de l'investissement initial pour déployer cette activité a été de 42 000 € H.T.

Cette activité est appréciée du public et a le mérite de drainer une clientèle plus adulte et proposer une descente attractive pour les plus grands.

Fromathlon

Nouveauté en 2021, ce parcours d'obstacle associé à du tir à la carabine laser a été monté en partenariat avec l'association des fromages de Savoie qui a fourni toute la signalétique. Il a vu en 2022 sa deuxième année d'exploitation avec une hausse de fréquentation.

Pour un ticket d'activité, il est possible de faire le parcours complet et de tirer ensuite à la carabine. Si les tirs sont

manqués, il y a un système de pénalité qui était imposé. Le but étant de réaliser le meilleur temps à la fin du parcours.

Cette activité s'opérait avec une personne à plein temps, soit 1,6 ETP sur les deux mois d'ouverture.

Nous avons comptabilisé 6950 passages sur la saison, soit **20 680€ TTC de C.A. généré** (6 227 passages en 2021).

Compte tenu du faible investissement, cette activité reste rentable et permet de délester la file d'attente de la luge lorsque celle-ci est pleine.



Randonnées Guidées

Depuis 2021, ces randonnées ont été menées à titre d'expérimentation et reconduites en 2022.

Il s'agit de proposer aux visiteurs de s'inscrire pour des parcours de découverte et d'initiation en compagnie de guides accompagnateurs professionnels, pendant environ 3h. Le tarif a été fixé à 10 € par adulte et 8€ par enfant de moins de 16 ans.

À préciser qu'en 2021 les randos étaient prévues les mardis et jeudis, en 2022 les mercredis et dimanches.

De 2021 à 2022, l'augmentation du tarif des guides, la stagnation du tarif de l'activité ainsi qu'un taux d'occupation en baisse (lié à un nombre de dates prévu trop important) ont creusé le déficit de l'activité.

Bien qu'il soit admis que cette activité n'ait pas pour objectif d'être rentable mais plutôt de véhiculer une image positive du Semnoz et de participer à la sensibilisation du public, il est nécessaire de réduire le déficit pour 2023.

Sur 13 dates fixées en juillet et août (l'objectif initial était de 14 sorties mais une a été annulée pour cause de pluie), un groupe de 15 personnes partait chaque matin et chaque après-midi. Sur ces 390 places disponibles donc ((15x2)x13), 176 ont été réservées, soit un taux d'occupation global de 45%.

Ce taux d'occupation est en baisse, notamment à cause des dimanches qui n'ont pas été plébiscités par les randonneurs.

Bien que cette opération à faible coût pour la station permette d'affirmer notre volonté d'éduquer les visiteurs et de passer un message de protection du site et des alpages, il est important de veiller à ce que le taux d'occupation soit plus élevé.

Une des solutions pour 2023 serait de ne proposer qu'une date par semaine (pas le weekend), afin d'assurer que les groupes partent à plein.



TABLEAU RÉCAPITULATIF

	Dates prévues (2 randos / date)		Participants			CA	Tarif guide journalier	Coût total	Bénéfices
	Nombre Prévu	Nombre Réalisé	Places Dispos	Places Réservées	Taux d'occupa- tion				
2021	12	10	200	176	81 %	1648€	220€	2200€	-552€
2022	14	13	260	168	65%	1576€	230€	2990€	-1414€

Parcours d'orientation

Depuis 2021, le parcours d'orientation est commercialisé au tarif d'une activité (poinçonnage d'un ticket).

Lorsqu'une personne termine le parcours en obtenant toutes les balises, il se voit offrir un tour de luge gratuit.

Nous avons vendu **943 parcours** d'orientation cette saison, soit un C.A généré de 2414,08 € TTC (943 x 2,56€, le prix moyen du point pour les activités hautes et basse saison).

Pour rappel en 2021, nous avons vendu 357 parcours, soit près de 3 fois moins.

Bien que ce produit génère peu de revenus, il reste très apprécié des visiteurs qui peuvent découvrir le site autrement et à leur rythme. Ils participent à la pédagogie autour de la connaissance des alpages et du patrimoine naturel du Semnoz.

Les parcours d'orientation ne demandent pas de personnel pour le faire fonctionner puisqu'ils sont vendus directement en caisse par les hôtes de vente.



Le Jardin Alpin – Partenariat France Nature Environnement

La préparation du jardin, son entretien et sa gestion sont confiés à France Nature Environnement (FNE).

Le Jardin Alpin est présent au Semnoz depuis plus de 20 ans. Il s'agit d'un espace protégé et non pâturé situé à côté du chalet nordique de la forêt. Son accès gratuit est possible toute la journée, sans RDV.

En début de saison, le personnel de France Nature Environnement, vient travailler à la réhabilitation du jardin et sa mise en valeur, ainsi qu'au référencement des espèces présentes.

Cette année, le Jardin Alpin a été ouvert au public tous les jours du 21/06/2022 au 31/08/2022. Durant cette période et sur 6 mercredis après-midi, un employé de la FNE a assuré une permanence afin d'accueillir le public et d'animer 3 ateliers différents : découverte de la flore du jardin et des principales interactions avec les êtres vivants du Semnoz, découverte de la faune du sol et des insectes pollinisateurs, découverte des oiseaux et de la grande faune qui côtoie le jardin.

Cette activité ne génère aucun revenu pour la station. Elle est cependant un très bel outil pour sensibiliser le public à la faune et la flore endémique au massif des bauges et aux enjeux écologiques actuels.

Nous avons en 2021, continué d'améliorer la visibilité du Jardin Alpin (cotisation annuelle à la FNE de 4000 + réalisation de panneaux avec des visuels de plantes pour un montant de 1420€ HT). En 2022, un panneau Pic bois a été installé pour matérialiser l'entrée du Jardin (coût de 1332,36 € HT).

Service de lignes de bus été

Mises en place par la Communauté d'Agglomération du Grand Anney, et exploitées par la SIBRA / TRANSDEV, les lignes de bus sont un réel atout pour notre site.

En juin et septembre : tous les week-ends, au tarif Sibra (+5 € pour embarquer un VTT).

Du 01/07/2022 au 31/08/2022 : 2 lignes GRATUITES vers le Semnoz ! (+5€ pour embarquer un VTT) :

- S4 : Gare routière d'Anney > Les Alpagnes (via les Puitsots) ;
- S5 : Duingt Église > Les Alpagnes (versant Bauges).

Horaires et fréquences

S4 : 9 allers-retours par jour, de 8h40 à 19h30 (dernier départ des Alpagnes, arrivée à la Gare à 20h10)

S5 : 3 allers-retours par jour, de 10h à 18h30 (dernier départ des Alpagnes, arrivée à Duingt Église à 20h).

Les retours des utilisateurs de ce service sont excellents. Cela rend le Semnoz accessible au plus grand nombre, aussi bien ceux qui ne sont pas véhiculés que ceux pour qui le déplacement en voiture engendre un coût supplémentaire. Nous avons également un nombre important de demandes pour un système équivalent en mai et en septembre/octobre, dates auxquelles ce service n'est pas disponible.





Axe d'amélioration déjà présenté lors du bilan de l'été 2021 :

Le personnel de la station souhaiterait pouvoir venir travailler en empruntant les transports en commun, toutefois à la fin de la journée il n'y a plus de bus disponible. La solution de redescendre en vélo est possible mais pour monter le vélo dans le bus le matin, la SIBRA demande à notre personnel un surcôté tarif public de 5 € en plus de l'abonnement SIBRA qui rend le service trop cher pour notre personnel.

VIII.2.3 LES TEMPS FORTS

Fête des fromages !

Les 25 et 26 juin 2022, la 17^e édition de la Fête des Fromages de Savoie a rassemblé au Semnoz les 8 Fromages de Savoie pour deux journées festives et pleines de bonne humeur. Année où la Tome des Bauges célèbre les 20 ans de l'obtention de son A.O.P., un bel alibi pour prendre la route pour un week-end 100 % fondant au cœur des montagnes savoyardes.

Les objectifs du rassemblement :

- Prendre un grand bol d'air pur des montagnes ;
- Se faire plaisir dans une ambiance festive et traditionnelle ;
- Goûter et découvrir chacun des 8 Fromages de Savoie A.O.P. I.G.P. ;
- Faire connaissance avec les belles des prairies ;
- Se perdre dans les chemins de randonnées au cœur du Semnoz ;
- Mettre les mains dans le caillé !
- Remplir son cabas de bons produits régionaux ;
- Fêter les 20 ans de l'A.O.P. Tome des Bauges.

Durant ce weekend, les activités estivales de la station sont restées ouvertes et ont généré 6839,7 € TTC (ce qui correspond au chiffre réalisé lors d'un weekend moyen d'un mois de juillet).

Outre les 7 personnes affectées aux activités, 2 autres personnes ont été

embauchées pour le week-end et 3 permanents se sont rendus disponibles afin d'assurer le fonctionnement du parking rendu payant pour l'occasion (10 € par véhicule, CA total de 3720 € TTC).

À noter que pour l'occasion, des navettes gratuites ont été déployées par le service mobilité du Grand Annecy afin de rejoindre l'événement depuis Annecy, le Pays d'Alby et Leschaux

Le Télémix, habituellement pas en service en juin, a été ouvert pour l'occasion (3,90 € /personne pour un A/R) principalement pour permettre aux visiteurs de se garer au sommet de la station gratuitement et d'accéder à la fête en Télémix. Ainsi, 1736,2 € de CA TTC ont été enregistré au sommet de la remontée mécanique.

CA total du weekend : 6839,7 + 3720 + 1736,2 : 12 295,9€ TTC.

Malheureusement, il est très difficile d'estimer le nombre de visiteurs qui se sont rendus à la manifestation. Les prévisions des organisateurs étaient de 10 000 personnes sur le week-end.

Eco collecte organisée par l'association TetraBeer, suivie d'une après-midi concert et barbecue le 14 mai 2022.

Plus de 100 participants, qui ont pu constater une baisse des déchets ramassés par rapport aux éditions précédentes, signe que ces actions permettent de sensibiliser les visiteurs du Semnoz et qu'une prise de conscience globale est en marche.

Ecocollecte Mountain rider, organisée le mardi 4 octobre 2022 et qui a réuni 25 personnes

Au total environ 300 kg de déchets ont été ramassés sur l'année 2022 par les divers partenaires du Semnoz.

En complément, les employés de la station ont également pris le soin de dégager des câbles qui étaient entreposés depuis de nombreuses années à proximité du sentier pédestre « Grimpette ». Ces câbles abandonnés étaient utilisés jadis pas des exploitants forestiers qui redescendaient du bois jusqu'à la commune de Viuz-la-Chiesaz).





[IX] SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

L'année 2022 aura été, au-delà des difficultés récurrentes rencontrées par le secteur du Grand âge et de l'autonomie, une année de « renaissance » sans crise aiguë à gérer. Elle aura permis à l'ensemble des acteurs du CIAS de s'impliquer dans des projets structurants en attente depuis 2019.



L'intégralité du rapport du CIAS est disponible sur :
www.grandannecy.fr
=> rubrique « Personnes âgées »



IX.1 | La direction Grand Âge et Autonomie

IX.1.1 MISSIONS ET GOUVERNANCE

La direction Grand âge et Autonomie conduit la politique gérontologique du Grand Annecy de manière transversale et coordonnée dans un cadre de «transversalité» et de «coordination» avec l'ensemble des directions et services de l'Agglomération. Intégrer l'ensemble des composantes du projet d'agglomération (plan climat air énergie, plan mobilité...) est effectivement un enjeu majeur dans la mise en œuvre de la politique gérontologique du Grand Annecy.

La commission Grand âge et Autonomie est présidée par Monique PIMONOW, vice-présidente du Grand Annecy (par délégation de la présidente Frédérique LARDET) en collaboration étroite avec Viviane MARLE, conseillère communautaire déléguée. Elle était composée en 2022 de 34 élus (conseillers communautaires et municipaux).

IX. 1.2 PERSPECTIVE 2023

- Accompagner les élus du Grand Annecy dans la projection et planification de la stratégie patrimoniale sur la base des études conduites en 2022 et finalisées en 2023;
- Projeter la politique Grand Age et Autonomie de demain;
- Développer la coopération au sein des services communs avec la Ville d'Annecy;
- Préparer l'autonomie du CIAS;
- Signer les CPOM avec l'ARS et le Département;
- Finaliser les travaux internes d'harmonisation des pratiques;
- Définir une stratégie de communication;
- Améliorer la stratégie de gestion des emplois et des compétences;
- Poursuivre les séminaires des cadres et la formation des managers;
- Piloter l'activité du CIAS (augmenter le taux d'occupation des établissements, harmoniser les astreintes...).



IX.2 | Les services supports

BUDGET DU CIAS 2022

1 budget principal
+
18 budgets annexes
=

47 195 780,82 €

de dépenses globales de fonctionnement.

Recettes propres au CIAS :

36 677 034,66 €

DONT

12 728 627,70 €

versés par l'ARS

ET

6 952 370,24 €

versés par le Conseil départemental de la Haute-Savoie

SOIT

53,66 %

des recettes propres.



Le secrétariat

Aux côtés des activités courantes de secrétariat, plusieurs projets se sont concrétisés pour favoriser la communication interne et la transversalité entre les différentes directions / services :

- Animation du réseau des assistantes de direction ;
- La soirée des agents du CIAS.

Le service Finances

La situation financière des établissements est critique.

Les déficits cumulés de tous les EHPAD sont justifiés par :

- Des faibles taux d'occupation allant de 61,08 % à 94,29 % ;
- Un fort recours à l'intérim dû aux difficultés de recrutement qui perdure encore sur 2022 ;
- L'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie.

Service Système d'information et numérique

Wifi : Les établissements du CIAS ont été équipés de bornes wifi afin de pouvoir permettre à nos usagers de bénéficier d'une connexion internet gratuite et incluse dans le contrat de séjour. Cet équipement permettra aussi d'utiliser des matériels connectés comme les tablettes, à destination des professionnels dans le cadre de la mise en place du DUI en 2023.

Plan d'Aide à l'Investissement (PAI) 2021 : Le plan d'aide à l'investissement 2021 dont le dossier et son suivi sont réalisés par le SIN, en partenariat avec les directeurs des EHPAD et de la responsable animation, a permis l'équipement, pour tous les établissements, de TOVERTAFEL (rétroprojecteurs interactifs d'animation), de rails de transfert ainsi que de drones et d'autres équipements financés à l'aide d'une subvention de la CNSA dans le cadre de France Relance. Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, mais aussi a pour objectif d'améliorer le quotidien des usagers.

Dossier Unique Informatisé (DUI) : Le CIAS, dans le cadre d'un projet interne d'ampleur et conduit depuis 2018, a candidaté au plan ESMS numérique dans le cadre de France Relance avec l'aide du GSC SARA et s'est vu confirmé son éligibilité à une subvention à hauteur de 745 000 €. Le DUI sera mise en service dans tous les établissements du CIAS (EHPAD, Résidences autonomie, Accueils autonomie, Foyer logement) en 2023.

En 2022, grâce à cette subvention le CIAS a pu évaluer et renouveler son parc informatique, et acquérir le logiciel DUI.

Le + : la conférence sur le numérique pour les seniors. Déclinée en 3 réunions sur le territoire du Grand Anancy et réalisé conjointement avec les équipes de la DSI, du Grand Anancy,

du Délégué à la Protection des Données et du Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information, cette conférence a permis la sensibilisation des personnes âgées à l'utilisation du numérique et aux risques inhérents, leur permettant ainsi d'utiliser sans risques Internet, les sites de commerce en ligne, la messagerie électronique...

Direction Relation usagers et qualité des soins

Nombre de nouvelles entrées en établissements : 34 en Résidences autonomie, 208 en EHPAD, 4 Foyer Soleil soit 246 personnes.

3160 appels reçus sur le numéro unique d'accueil, et 343 personnes reçues en présentiel au service des admissions.

1096 dossiers reçus par le service des admissions sur Viatrajectoire, dont 198 dossiers de précaution et 898 dossiers

à la recherche d'une place rapidement, représentant 5447 demandes sur les établissements du CIAS.

3503 appels et/ou visites à l'accueil du service admission du CIAS.

2 330 appels reçus et émis par l'infirmière des admissions.

Direction Prospective développement Innovation

Co-pilotage du projet de Dossier Usager Informatisé.

Réalisation d'études sur les prestations proposées par le PBVAD et les résidences autonomie.

Animation du Parcours des cadres.

Accompagnement opérationnel du Stabbi'lab.

Accompagnement de l'équipe de direction à la demande sur des aspects méthodologiques.

IX.2.3 PERSPECTIVE 2023

Le secrétariat

Réseau des assistantes de direction

Ce projet sera à poursuivre en 2023 avec notamment la sensibilisation sur la protection des données personnelles, la poursuite du partage des bonnes pratiques, l'archivage, etc.

Valorisation des procédures du secrétariat

Le secrétariat est engagé dans la démarche qualité du CIAS à travers notamment le partage des procédures administratives (rubrique « secrétariat » et « instances »).



Le service Finances

Travailler à l'élaboration de plans de redressement financier des établissements par :

- Une maîtrise des coûts d'intérim ;
- Une maîtrise des coûts du personnel ;
- Un taux d'occupation proche des 100% ;
- Un recours à l'investissement fléché vers les besoins urgents ;
- Mettre en service des tableaux de bord de pilotage, permettant le suivi de la masse salariale, des taux d'occupation, de la consommation de personnels intérimaires, et plus globalement du suivi des dépenses.

Le service Achats et Marchés publics

La loi climat et résilience du 22 août 2021 porte la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Le CIAS prendra ainsi en compte au fur à mesure des marchés des considérations environnementales dans la rédaction des clauses de ses marchés ou dans ses critères d'attribution.

Poursuivre le développement de marchés publics là où cela est encore nécessaire.

Le service Système d'information et Numérique

- Grâce au service SIN et au soutien du cabinet PIM, le CIAS produira en 2023 son schéma directeur du numérique (2023-2027) afin de mettre en place les axes d'évolution mise en avant en 2018/2019 ;
- Déploiement du DUI pour tous les établissements, via la mise en service du logiciel et des matériels connexes.

Direction Relation usagers et qualité des soins

- Poursuivre le pilotage de la démarche qualité et gestion des risques, jusqu'aux évaluations en 2024 des établissements selon le nouveau référentiel HAS national.
- Collaborer avec le service SIN pour le déploiement du DUI qui s'opère jusque fin 2023.

Direction Prospective développement innovation

La DPI travaillera à effectif réduit en 2023, avec l'absence programmée et non remplacée de sa directrice.

Son activité se concentrera en 2023 sur les suites à donner aux différentes études menées en 2022, avec d'une part la réalisation d'un diagnostic de territoire (prestations à domicile et résidences seniors) et d'autre part l'accompagnement, aux côtés de la direction du CIAS, des élus qui vont travailler sur la future politique gérontologique du CIAS.

La DPI continuera également à animer le Parcours des Cadres, toujours dans l'objectif de contribuer à fédérer les cadres du CIAS.



Elle est également susceptible de piloter le projet Sobriété du CIAS.

Elle finalisera le kit d'accueil des nouveaux agents, conçu avec les cadres du CIAS.



IX.3 | Rester autonome chez soi

IX.3.1 MISSIONS

Les services de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile ont repris leurs activités auprès des bénéficiaires et de leurs aidants avec notamment un accent sur la lutte contre la fracture numérique.

Afin d'améliorer l'accompagnement des résidents des Foyers Soleils, le Pôle Prévention et Bien Vieillir à Domicile a répondu à un appel à projet du Conseil départemental pour

la transformation des «Foyers Soleils» en «Habitat Inclusif» nouveau mode d'habitat centré autour du projet de «Vie sociale».

Mise en place de la télégestion pour les portages de repas. Comme l'ensemble des établissements, les accueils de jour ont intégré la démarche du Dossier Usager Informatisé.

IX.3.2 BILAN 2022

1500 personnes ont été accompagnées à domicile (hors aide aux aidants et ateliers divers), dont **236** personnes accompagnées en Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), ainsi que vers **900** personnes bénéficiaires du portage de repas à domicile et **35** personnes accompagnées en services polyvalents d'Aide et Soins à domicile (SPASAD).

9954 appels et/ou visites à l'accueil services du domicile.

170 153 repas portés à domicile.

Aide et soin à domicile

Temps d'échanges avec les intervenants de terrain.

Mise en place de l'analyse de la pratique professionnelle .

Partenariat avec Pôle Emploi.

Mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Mise en place des horaires continus au SPASAD.

Rédaction des Projets personnalisés des bénéficiaires les plus vulnérables.

Réforme de la tarification des SSIAD.

Appel à projet Dotation qualité pour le Service d'aide à domicile : décembre 2022.

Aide à la vie quotidienne

La mise en place de la télégestion, pour le portage de repas à domicile, a permis d'améliorer la qualité de travail des agents ainsi que le service rendu au bénéficiaire. Désormais, les agents reçoivent sur leur smartphone professionnel leur tournée constituée par la liste des bénéficiaires à livrer. Chaque livraison fait l'objet d'un badgeage réalisé au domicile des bénéficiaires, permettant ainsi une meilleure traçabilité de la prestation. Les agents reçoivent également via leur smartphone les plannings hebdomadaires du service.

La prévention aide aux aidants

- Montée en charge des consultations de prévention santé: nombre de bénéficiaires sur 10 mois, 116 personnes. 70 personnes reçues sur Annecy, 46 personnes reçues dans des communes hôtes avec le bus des séniors;
- L'aide aux aidants : 92 séances de soutien psychologique sur l'année, 26 pauses-café;
- Les accompagnements numériques : 495 séances de coup de pouce numérique individuel;
- Les actions de l'ergothérapeute : 147 visites à domicile dans le cadre de l'aide personnalisée à l'autonomie, 20 suivis de bénéficiaires du SPASAD et du service d'aide et 2 suivis de professionnels dans le cadre de leurs missions;
- Les actions partenariales : les journées seniors avec la ville d'Annecy et les ateliers mémoire avec la CARSAT;
- Conférences sur le numérique en toute sécurité;
- Conférences prévention suicide;
- Projet intergénérationnel;
- La conception des ateliers manutention;
- La journée Numérica.

Accueils de jour « L'Escale » et « L'Entracte »

Février 2022 : réouverture de l'Accueil de Jour l'Entracte après 15 mois de fermeture .

Résolution des problématiques RH.

Relance des activités thérapeutiques socles et du projet de service.

Reprise d'une diversité d'activités thérapeutiques suspendues pendant la crise sanitaire.

IX.3.3 PERSPECTIVE 2023

Aide et soin à domicile

Audit de certification à la norme Service aux personnes AFNOR: février 2023.

Évolution vers un Service Autonomie à Domicile (SAD).

Projet d'équipe autonome.

Aide à la vie quotidienne

La formation des agents contractuels fera l'objet d'un nouveau process afin d'harmoniser les pratiques et de faciliter l'intégration des nouvelles recrues au sein de l'équipe.

La prévention aide aux aidants

De nouveaux ateliers numériques soutenus par la CARSAT pour 2023-2024.

Des ateliers mémoire dans les communes.

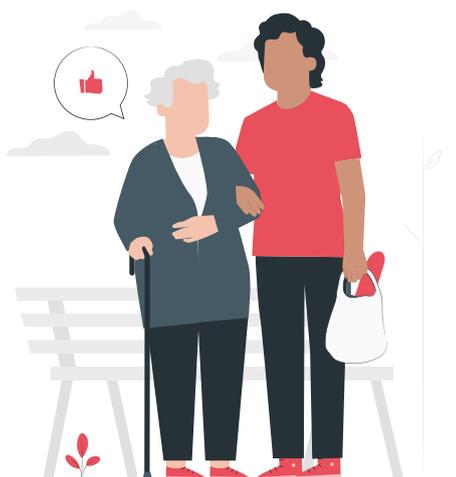
Une nouvelle action de sensibilisation et information itinérante pour les aidants.

La réflexion sur une proposition d'une nouvelle formule pour la journée des aidants.

Accueil de jour « L'Escale » et « L'Entracte »

Déploiement et exploitation du logiciel de soin Titanlink dans l'objectif de répondre aux objectifs qualité attendus par l'ARS.

Ouverture d'un Accueil de Jour Parkinson au cours de l'année.



IX.4 | Se loger ou être hébergé : trouver une solution adaptée à chacun

IX.4.1 MISSIONS

Le pôle établissements du CIAS est composé de 3 résidences autonomie et 8 EHPAD, soit 11 établissements de propriété Grand Anancy.

Le CIAS propose un service d'accueil temporaire au sein de ses établissements (6 places en Résidences Autonomie, 20 places en EHPAD) et un service d'hébergement temporaire de crise (1 place).

Des logements de type studios appelés Foyers Soleil appartenant à des bailleurs sociaux et loués au CIAS sont proposés à un public de personnes de plus de 60 ans, ayant des revenus modestes.

IX.4.2 BILAN 2022

Les établissements du CIAS ont traversé l'année 2022 avec quelques épisodes épidémiques déclarés de COVID 19 et gérés au sein des établissements, un rythme de deux admissions par semaine mais allégé en cas d'absentéisme majeur ou de difficultés de recrutements de personnels et la conduite de projets stratégiques.

La situation est déficitaire par une conjoncture financière aggravée pour les établissements, pertes des recettes et dépenses en hausse (recours à l'interim, coût de l'énergie...)

La difficulté à recruter des professionnels de soins qualifiés a impacté la qualité des soins proposés aux résidents.

Le soutien par des financements extérieurs a permis de finaliser l'aménagement des salles de pause des établissements, l'acquisition de TOVERTAFEL (appareil de stimulation visuelle et motrice pour les résidents pour tous les EHPAD...)

IX.4.4 PERSPECTIVE 2023

- L'animation pour tous ;
- La prise en charge des instants repas ;
- Relance des projets de vie personnalisés.



IX.5 | Des actions pour gagner en lisibilité et en attractivité

IX.5.1 MISSIONS

En parallèle de la promotion usuelle du CIAS et de ses missions, de nouvelles actions ont été conduites en 2022, nécessitant la création de nouveaux supports graphiques et la diffusion d'informations auprès des communes du territoire et du grand public.

Promouvoir des événements pour le grand public (journée des aidants, exposition photos).

IX. 5.2 MOYENS

Les actions phares :

- Différentes actions de communication ont été menées pour favoriser le recrutement ;
- Nouvelles animations ;

- Supports de communication pour bien informer ;
- Evènements pour le grand public.

IX. 5.3 BILAN 2022

Le CIAS est de plus en plus présent sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn) et dans les newsletters adressées aux 34 communes de l'Agglo et au grand public.



IX.6 | Et demain...

Pour les années à venir, le CIAS aura à nouveau pour perspectives de conduire un nombre de chantiers importants. Ceux-ci demanderont la mobilisation de tous dans le cadre d'une animation et d'une coordination globales pilotées par

la Directrice Générale du CIAS et les membres de l'équipe de Direction.



BILAN D'ACTIVITÉ 2022

Grand Anney
46 avenue des îles
BP 90270
740007 ANNECY CEDEX

www.grandanney.fr

